

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA
Faculté des Sciences économiques, Commerciales et des Sciences de Gestion
Département des Sciences de Gestion

Mémoire de fin de cycle

*En vue de l'obtention du diplôme de master en Sciences de Gestion
Option : Comptabilité et audit*

Thème

Etude d'un dossier de crédit d'investissement

Cas : CPA de Sidi Aiche

Réalisé par :

- Aidoud Sylia
- Aidrous Zohra

Encadré par : Mm Hamani Ghania

Membres du jury :

- Président : Hani sliman
- Examineur : ziani lila

Année universitaire

2018/2019.

Remerciements

Nous remercions tout d'abord dieu tout puissant qui nous a donné de courage et la volonté pour réaliser ce travail.

Nous tenons à remercier notre promotrice M^{me}Hamani ghania qui a dirigé notre travail pour ses précieux conseils et ses orientations.

Nos remerciements sont également destinés a Mr Ifourah hocine et madame Ayad et Mr Amirat pour leur disponibilités et leurs temps qu'il nous on consacrés.

Nos vifs remerciements vont aux personnels de l'agence CPA n° 365 de sidi aich Mr BARKA, ZAKANE, BENHAMLA, plus particulièrement à monsieur directeur SAOUDI.

Nous adressons nos remerciements aux membres de jury qui ont accepté d'examiner notre travail.

Nous adressons également nos remerciements à nos enseignants de l'université Abderrahmane mira de Bejaia.

Enfin, on espère que tous celles et ceux qui ont participé, de prés ou de loin, à l'élaboration de ce travail, acceptent l'expression de notre sincère gratitude.

Sans oublier nos chers parents, frères et sœurs.

Dédicaces

A la source de la tendresse et de l'amour ; à celle qui m'a offert une enfance très heureuse et celle qui a su être toujours à mes côtés dans la joie et la peine, ma mère, que Dieu te garde pour nous.

*A mon cher père, qui a été toujours mon appui moral, et qui n'a jamais arrêté de m'encourager et de m'aider dans ma vie et surtout dans mes études,
Que Dieu te garde pour nous*

« Papa, maman merci pour tout »

A mon précieux frère « Mouhand »

A mes chères et adorables sœurs « Sonia et Yasmine »

A tous mes amies

A tous mes cousins et cousines, mes tantes, mes oncles

A ma cher binôme Zahra pour sa patience sa gentillesse et sa générosité tout le long de nos études, ainsi à toute sa famille

SYLIA

Dédicaces

Avec un cœur plein d'amour et de fierté je dédie ce travail :

A l'étoile de mon ciel qui a su mettre la lumière dans mon univers, qui m'a toujours entourée d'amour, pour me soutenir et m'encourager durant toute ma vie et donner l'espoir de poursuivre ce chemin jusqu'au bout ma chère mère que dieu la protège .

A l'homme le plus généreux du monde, à celui qui a été toujours présent, qui m'a appris les valeurs de la vie, qui m'a soutenu en toutes circonstances et à celui m'a tout donné sans cesse, mon père que j'aime, que dieu le protège.

*Pour vous : Mes très chère frères : Karim , Hakim,
Mohamed, Hassan , Ma sœur Naïma*

Mes neveux : Asma, Rafik , Maya .

Pour leurs soutiens, leurs aides et surtout pour leurs amours, qui M'ont toujours encouragées et souhaitées la réussite.

Je vous dis merci beaucoup mes chères. A ma binôme Sylvia .

A toute ma promotion ; enseignantes et étudiantes qui me sont très chers et qui m'ont aidé de près et de loin à Réaliser ce travail

A toute la promotion Comptabilité et audit 2019.

Merci à tous

ZAHRA

Sommaire

<u>Introduction générale</u>	01
<u>CHAPITRE I : LE FINANCEMENT BANCAIRE</u>	03
<i>Section 01: Généralités sur les banques</i>	03
<i>Section 02 : Généralités sur les crédits</i>	08
<u>CHAPITRE II : LES NOTIONS DE BASE DES CREDITS D'INVESTISSEMENT</u>	24
<i>Section 01 :L'investissement et la décision d'investir</i>	24
<i>Section 02 : Aperçus sur le crédit d'investissement</i>	31
<i>Section 03 : Les risques et les garanties.</i>	37
<u>CHAPITRE III: LA CONTRIBUTION DE LA CPA-BANQUE AUX FINANCEMENTS PAR LES CREDITS D'INVESTISSEMENT</u>	44
<i>Section 01 : Présentation de l'organisme d'accueille CPA</i>	44
<i>Section 02 : Montage et étude d'un dossier de crédit d'investissement</i>	54
<i>Section 03 : Etude d'un cas pratique</i>	69
<u>Conclusion générale</u>	86

Sommaire

Introduction générale

La banque est une entreprise spécialisée dans le commerce de l'argent, elle joue d'une part le rôle de l'intermédiaire financier entre le déposant de l'argent et le demandeur de prêt. Vivre avec un crédit signifie dépenser aujourd'hui ce qu'on ne possède pas, en s'endettant pour rembourser plus tard. La condition de possibilité d'une économie capitaliste consumériste comme la nôtre est donc la solvabilité des emprunteurs et la disponibilité des prêteurs. Ce qui entraîne une autre condition moins connue mais très importante : que les banques puissent se prêter des liquidités entre elles souvent à très court terme pour pouvoir faire face à leurs très à la mode : « la confiance » et « l'optimisme en l'avenir ». Un banquier normalement constitué vit constamment sur le fil du rasoir, suspendu au-dessus d'un vide terrifiant : il a prêté de l'argent qu'il ne possédait pas (en inscrivant des crédits sur les comptes de ses clients) et il compte sur la solvabilité future de gens qui, par définition, lui ont emprunté de obligations tout en prêtant plus encore qu'elles n'ont en caisse. Le métier de banquier consiste, pour l'essentiel, à prêter ce qu'on n'a pas en se rémunérant sur les remboursements de ceux à qui on a prêté ce qu'ils n'avaient pas. Tout repose donc sur deux mots aujourd'hui l'argent qu'ils ne possédaient pas encore. Être suspendu ainsi à un avenir où tout doit bien fonctionner inciterait n'importe qui à la prudence. Il faut jouer avec prudence sur l'écart entre un taux longs et un taux courts. La prudence est d'ailleurs censée être la seconde nature du banquier...

Tous cela, il faut le noter sur la base d'une seule idée : que « l'Economie Réelle » ne peut pas se passer de crédit. En ce sens que le crédit permet à des projets de grande taille, qui ont des rendements attendus importants, mais des coûts immédiats également importants, de « décoller » : projets industriels, projets commerciaux, projets immobiliers. Sans crédit, pas d'investissement et sans investissement pas d'emploi. Les États même, les régions et les collectivités, etc., ont besoin de crédits pour financer des logements sociaux, des infrastructures propres. Le crédit bancaire encore appelé crédit professionnel est généralement la solution la plus courante pour financer l'achat d'un bien à valeur élevée du matériel ou encore pour financer les différents investissements, cela permet le développement de la croissance économique.

Introduction générale

Une demande de crédit d'investissement s'appuie sur divers documents et informations rassemblés par l'entreprise pour obtenir le financement sollicité. L'analyse de ses documents permettra au banquier de porter un jugement sur la rentabilité future de l'entreprise et donc sur sa solvabilité.

A travers notre travail de recherche, nous allons essayer de répondre à la problématique suivante :

Quelle sont les différents critères qu'un banquier s'intéresse pour l'octroi d'un crédit d'investissement ?

Afin de répondre à cette question principale, il s'avère de répondre aux interrogations suivantes :

- Qu'est-ce qu'un crédit d'investissement ?
- Quelles sont les étapes d'octroi d'un crédit d'investissement par une banque ?
- Quelles sont les risques à supporter suite à l'octroi d'un crédit et quelles seront les mesures à prendre afin de les minimiser ?
- Comment s'effectue le montage d'un dossier de crédit d'investissement ?

Pour arriver à un bon résultat, notre travail doit utiliser une démarche méthodologique, basée sur deux approches théorique et pratique. La première approche sera consacrée au sujet de financement bancaire des investissements, en utilisant une recherche bibliographique et documentaire (ouvrage, des articles, thèse, mémoire ...etc.). La deuxième sera consacrée à un cas pratique effectué au niveau de la banque CPA. Nous avons adopté un plan de travail subdivisé en trois chapitres, afin de mieux répondre aux questions précédentes :

- Le premier chapitre intitulé « le financement bancaire », subdivisé en deux sections à savoir les différentes généralités sur les banques et les crédits.
- Le deuxième chapitre intitulé « les notions de base des crédits d'investissement », subdivisé en trois sections à savoir : les généralités sur l'investissement, le crédit d'investissement et les risques liés à l'octroi de crédit.
- Le troisième chapitre sera consacré au cas pratique qui concerne l'étude d'un dossier de crédit d'investissement effectué auprès de la banque CPA de SIDI-AICH.

Chapitre I : Le financement bancaire

Introduction

La banque est un intermédiaire agréé distribue de crédit sur la base des fonds collectés .Sa vocation essentielle prise dans sa globalité et sa fonction principale est d'accorder des crédits qui ont un rôle dans le processus dévolution économique et d'innovation.

Le crédit est un acte de confiance, comporte l'échange de deux prestations dissociés dans le fondamentales sur biens ou moyens de paiement contre promesse ou perspective de paiement ou remboursement.

Ce chapitre aura pour objet de présenter quelques notions fondamentales sur la banque et le crédit.

Section 01 : Généralité sur les banques

La banque est une institution financier qui participe à la satisfaction des besoins divers des agents économique, c'est pour cela son rôle est très important.

1-Définition de la banque

Pour mieux cerner la notion de banque nous adopterons deux définitions.

Définition 01

Les banques sont des personnes morales qui effectuent à titre de profession habituelle et principalement les opérations concernant la monnaie et les valeurs mobilières. ¹

Définition 02

Les banques sont des entreprises ou établissements qui ont pour profession habituelles de recevoir du public, sous forme de dépôt, des fonds du public qu'elles emploient sur leur propre compte en opérations des crédits ou en opérations financières.²

2- Les types de banques

L'ensemble des bancaires contrôlées par la banque centrale, forme le système bancaire d'une zone monétaire. Il existe plusieurs types de banques :

¹ LOI N°1090 DU 14 AVRIL 1990 RELATIVE a la monnaie et le crédit .article 114.

² A .BOUDINOT .J.-C. .Ferabot , « technique et pratique bancaire »Ed .Sirey p 04

Chapitre I : Le financement bancaire

2-1- La Banque Centrale

La mise en place de la banque centrale d'Algérie (BCA) fut la première étape de la prise en main du système bancaire par l'état. Elle a été créée le 13/12/1962 par la loi 62-144 qui commence à fonctionner effectivement le 02 janvier 1963. La BCA était appelée à jouer le rôle de la banque des banques et d'institut d'émission sur tout avec la création d'une unité monétaire nationale « Dinars Algérien » par la loi N° 64-11 du 10/04/1964. La BCA a pour fonctions principales :

- D'émettre des billets de banque et de contrôler la circulation monétaire.
- De guider et de contrôler la distribution du crédit.
- D'acheter et de Vendre de L'or et de la devise.
- D'octroyer des concours à l'Etat sous forme soit d'escomptes d'obligations.
- cautionnées souscrites à l'ordre du trésor, soit d'avances pures et simples consenties à ce dernier.
- De placer et de gérer les réserves des changes du pays.
- D'autoriser sous forme de Licence, les importations et exportations des opérateurs

Nationaux publics ou privé.

2-2 - La banque de dépôts

La banque de dépôts est le système classique d'établissements avec les dépôts d'argent de leurs clients particuliers ou professionnels.

2-3- La banque universelle

C'est un établissement de crédit qui reçoit les dépôts des ménages et qui joue un rôle d'actionnaire dans les entreprises industrielles. La banque universelle est à la fois banque de dépôts et banque d'affaires.

2-4- La banque d'affaires

Elle travaille presque exclusivement avec les grandes entreprises. Elles ont comme clients les entreprises et les dépôts d'investisseurs.

Chapitre I : Le financement bancaire

2-5- La banque d'investissement

Elle travaille avec les marchés financiers, par l'intermédiaire d'émissions d'emprunts obligataires, de souscription d'actions et différentes opérations boursières. Toutefois, les banques de détail et d'investissement sont généralement de simples filiales de groupes bancaires communs, qui souvent aussi d'assurance et d'autres activités financières.³

3 -Les caractéristiques des banques

3-1 - La gestion de l'argent des clients

Une banque est une institution financière qui se charge de la gestion de l'argent des clients et le traitement de leurs activités commerciales en les facilitant. Et pour attirer le plus grand nombre de clients, elles proposent des services annexes concurrentiels pour inciter les gens à déposer l'argent chez eux.

3-2 -Individu/ société/entreprise

Le rôle de la banque ne se limite pas à des institutions bien particulières, une banque peut être une personne, une entreprise ou une société. Une société bancaire désigne une société qui est dans les affaires liées aux banques.

3-3- Acceptation des dépôts

Une banque collecte et réserve l'argent des gens sous forme de dépôts qui sont généralement remboursable sur demande ou après l'expiration d'un délai fixe.

3-4- L'accord de crédits

Une banque prête de l'argent à ceux qui en ont besoin sous forme de crédits bancaires contre des intérêts et des garanties, C'est l'activité bancaire la plus rentable car elle représente plus des deux tiers des recettes des banques.

3-5-Facilité des opérations de paiement

Un des services sur lequel se basent les banques pour attirer le plus grand nombre de clients sont les divers moyens de paiement qu'elle propose à leur client les cartes bleues, les chèques bancaires, les virements bancaires, les guichets automatiques, etc.

³ François Desmicht , « pratique de l'activité bancaire »,Ed ,Dunod ,paris ,novembre 2004 ,p.9

Chapitre I : Le financement bancaire

3-6 -Une tendance continue vers la perfection des services

Une banque est une institution qui recherche jour après l'autre à perfectionner les services qu'elle présente.

3-7- Fonctions croissantes

Le secteur bancaire est un concept évolutif. Il y'a une expansion continue et une diversification en ce qui concerne les fonctions, les services et les activités d'une banque.

3-8-Un lien entre les différents acteurs économiques

Une banque agit comme un lien de liaison entre les emprunteurs et les prêteurs d'argent C'est un point de rencontre de l'offre de l'argent et sa demande.

3-9-Finance des entreprises

Les banques jouent aussi à travers les crédits qu'ils accordent, le rôle de financer les investissements.

3-10- Identité du nom

L'une des caractéristiques les plus spécifiques aux banques, c'est qu'elles doivent toujours ajouter le mot banque à leur nom afin de permettre aux gens de savoir qu'il s'agit d'une banque qui se spécialise dans le commerce de l'argent.⁴

4 - Le rôle de la banque

La banque comprend deux rôles :

4-1- Le financement de l'économie

Le fonctionnement de la vie économique repose sur des flux réels tels que la production la consommation, l'investissement, importation, exportation ..., dont la contrepartie présent par des flux financiers comme les règlements, les prêts, les emprunts...

-Les différents agents économique (l'état, ménage, entreprise ...) pour accomplir leurs fonctions de production, de consommation ...éprouvent des besoins de financement de différentes natures pour cela ils disposent plusieurs sources de financement.

⁴ Meilleur banque .blogspot. Com.

Chapitre I : Le financement bancaire

-Pour faire face à ses besoins les entreprises doivent faire appel à des ressources internes, c'est à dire principalement leurs fonds propres, une autre source de financement destinée à source de cycle d'exploitation se constitue par le crédit fournisseur, les avances à la demande et le délai accordé par les administrations fiscales et douanières.

-Dans le cas d'insuffisances des moyennes financiers : les entreprise font appel aux banque a fin qu'elle leurs assurent un fonctionnement dans les bonnes conditions.

-Le rôle principal de la banque est la centralisation des ressources de marché de liquidité , ses client lui dépôts leurs disponibilités...à ainsi elle joue un rôle d'intermédiaire entre les offreurs et les demandeurs de capitaux.

4- 2- Le rôle des intermédiaires financiers

Les intermédiaires financiers interviennent de façon différente sur le marché financier et sur le marché de liquidités.

- **Sur le marché financier**

Les prêteurs (souscripteurs) et les emprunteurs (émetteurs) sont en contrat direct et agissent en leurs nom personnel c'est -à-dire ils ne sont que des prestataires de service rémunérés par des commissions.

- **Sur le marché de liquidité**

Les intermédiaires financiers prennent part directement ou indirectement au fonctionnement du marché soit en satisfaisant les besoins exprimés par les agentes économique, soit en recueillant ou en créant les ressources nécessaires.

La satisfaction de ces besoins ne fait en remplissant simultanément ces deux fonctions (comme c'est le cas en ce qui concerne les banques), précision le rôle économique que recouvrent les fonctions essentielles suivantes :

-La fonction de la création monétaire par le jeu des relations avec l'étranger et de refinancement des banques à la charge de l'institut des missions.

-La fonction de création par l'octroi de crédits à l'économie ou à l'état.

Chapitre I : Le financement bancaire

-La fonction de transformation qui consiste à emprunter des capitaux en vue de les prêter à des agents économique sous des formes et des durées différents.

-La fonction de placement qui consiste à vendre des valeurs mobilières (émission des actions et des obligations pour le compte des sociétés émettrices).

-La fonction de négociation des valeurs mobilières et de liquidités à la demande de la clientèle.⁵

Après les différentes généralités sur la banque, nous allons présenter dans la deuxième section les crédits bancaires et ses différents types.

Section 02 : Généralité sur les crédits bancaires

Les crédits bancaires sont destinés principalement au financement des entreprises. Les banques proposent une large gamme de crédit pour pallier au différents besoins liés au financement de l'exploitation à l'investissement de l'entreprise. En outre la banque s'adresse aussi aux ménages et aux particuliers en leur proposant de crédit répondant ainsi à leurs besoins de consommation ou immobilières.

1-Définitions du crédit

Le crédit est l'une des activités fondamentales de la banque, il peut être défini selon deux optiques.

1-1-Définition juridique

Le crédit autant qu'une opération bancaire au sens de l'article 112 et la loi 10-90 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit, (est un acte onéreux par lequel une personne met ou promet de mettre des fonds à la disposition des autres personnes ou prend dans l'intérêt de celle-ci un engagement par signature tel qu'un aval, un cautionnement ou une garantie). Elles sont assimilées à des opérations des crédits, les opérations de location assorties d'option d'achat notamment le crédit bail.

⁵ Dictionnaire d'économie et des faits économiques et sociaux contemporains Faucher, P 52 .53.

Chapitre I : Le financement bancaire

1-2-Définition économique

Le crédit met en présence un prêteur et un emprunteur .Le prêteur remet à l'emprunteur un bien matériel ou immatériel ou de la monnaie .Il reçoit en échange de l'emprunteur une promesse de lui restituer à une quantité de monnaie avec rémunération du service rendu et de dommage connu .Le crédit le facteur temps, donc l'incertitude dans le mécanisme des échanges.⁶

2 –Les types de crédit

2-1- Financements de l'exploitation

Les crédits d'exploitation sont liés directement au cycle d'exploitation de l'entreprise, leur durée n'excède pas une année .Ils sont octroyés aux entreprises qui rencontrent des difficultés de trésorerie en raison de la longueur du processus de fabrication, soit en raison de la lenteur des règlements des ventes.

On distingue deux grandes catégories de crédit d'exploitation :

- les crédits directs (par caisse).
- les crédits indirects ou par (signature).

2-1-1-Les crédits d'exploitation directs (par caisse)

C'est des crédits qui donnent lieu à des décaissements immédiats, ils permettent au client de faire face aux décalages entre les décaissements de l'entreprise .Ce type de crédit est décomposé en :

a- Les crédits par caisse globaux

Ce sont des crédits qui ne sont pas adossés à aucun élément d'actif, on parle de ce type de crédits lorsque la banque autorise son client à être débiteur jusqu'à l'échéance déterminée ou il doit repasser créateur, on trouve plusieurs types de ce crédits.

⁶ ERIC Manchon « Analyse bancaire de l'entreprise ».Ed, Economica, paris, septembre 2001, p .233.

Chapitre I : Le financement bancaire

➤ **La facilité de caisse**

La facilité de caisse est un crédit de trésorerie qui est destiné à pallier une insuffisance passagère dans la trésorerie, survenue à cause d'un décalage de courte durée entre les dépenses et les recettes.

Donc, l'entreprise peut avoir besoin pendant quelque jour de ce genre de crédit, ce dernier consiste à lui laisser la possibilité de passer débitrice dans son compte à concurrence d'un certain plafond et pour une période relativement courte.

La banque doit cependant prendre ses dispositions pour que cette forme de crédit soit utilisée avec la souplesse voulue, sinon elle s'habitue à combler un perpétuel déficit de trésorerie grâce à cette facilité qui deviendra alors un découvert permanent.

➤ **Le découvert**

Le découvert a une durée d'utilisation plus longue (de 15 jours à plusieurs mois) que la facilité de caisse et permet à l'entreprise de faire face temporairement à un besoin en fonds de roulement, dépassant les possibilités de son fonds de roulement, il peut être autorisé dans le cas où l'entreprise serait en attente d'une rentrée de fonds et qu'elle souhaite disposer à l'avance des fonds attendus, le découvert est octroyé aux entreprises présentant toutes garanties voulues.

➤ **Le crédit de campagne**

Le crédit de campagne permet à une entreprise dont l'activité est saisonnière de financer son cycle de production et de constituer des stocks. La durée de crédit est alignée sur la durée de cycle, son remboursement interviendra à la fin de cycle, c'est-à-dire au moment de la vente du produit.

➤ **Le crédit relais (de soudure)**

Comme son nom l'indique, le crédit relais est une forme de découvert qui permet d'anticiper une rentrée de fonds qui doit se produire dans un délai déterminé et pour un montant précis.⁷

⁷ BOUYAKOUBE. F, « l'entreprise et le financement bancaire », casbah éditions, Alger, 2000. P18.

Chapitre I : Le financement bancaire

En accordant ce type de crédit, le banquier s'expose à deux risques :

- L'opération devant assurer le remboursement du crédit ne se réalise pas.
- Les fonds provenant de l'opération sont détournés du remboursement du crédit.

Pour cela, le banquier ne doit accorder ce type de crédit que si la réalisation de l'opération est certaine ou quasi-certaine. En outre, le montant du crédit à accorder doit être inférieur aux sommes à recevoir pour se prémunir contre une éventuelle surestimation du prix de cession lors des prévisions.⁸

b- Les crédits par caisse spécifiques

Ces crédits servent à financer certains postes de l'actif circulant bien précis (créances, stocks) et aussi à mobiliser des créances commerciales. Ces types de crédits sont assortis de suretés réelles et différentes selon le crédit sollicité.

Ces crédits peuvent revêtir les formes suivantes :

- L'escompte commercial.
- Les avances sur marchandises.
- L'escompte du warrant.
- Les avances sur titres.
- Les avances sur factures.
- Les avances sur marchés.
- Le factoring (l'affacturage).

➤ **L'escompte commercial**

L'escompte est une opération de crédit par laquelle le banquier met à la disposition de l'entreprise porteuse d'un effet de commerce non échu, contre remise de cet effet, le montant de l'effet diminué des intérêts et des commissions. Si l'effet est impayé à l'échéance, la banque se retourne contre son propre client, qui supporte donc le risque de défaillance de son acheteur.

⁸ BENHALIMA .A ; « pratique des technique bancaires », référence à l'Algérie, Editions Dahleb, Alger, 1997.

Chapitre I : Le financement bancaire

➤ Les avances sur marchandises

L'avance sur marchandise est un crédit destiné à financer un stock de marchandise et en contrepartie de ce financement des marchandises sont remises en gage au créancier.

Le banquier doit faire une analyse de marché qui est un facteur très important pour ce type de crédit, car le banquier appréhende toujours en ce qui concerne la dépréciation et la péremption des marchandises ainsi que leurs chances d'écoulement sur le marché.

L'avance accordée ne doit pas dépasser 70% de la valeur du bien financé pour une durée allant au maximum jusqu'à neuf mois. Le bien en question est donné en gage au profit de la banque avec toutes autres éventuelles garanties.

➤ L'escompte du warrant

Une variété d'avances sur marchandises est celle qui se réalise par escompte de warrants.

Le warrant est un effet de commerce qui concerne des marchandises logées dans des magasins généraux. Ces marchandises pour lesquelles les magasins généraux sont tiers détenteurs, donnent lieu à l'émission d'un effet de commerce appelé récépissé warrant.

Ce récépissé warrant constate de propriété sur la marchandise au profit du porteur ; c'est le titre de propriété. ⁹

➤ Les Avances sur titre

L'avance sur titre est consentie à un client détenant un portefeuille de titre et qui a besoin de liquidité, peut être plus ou moins de longues durées, en générale elle ne dépasse pas l'échéance des bons de caisse.

Elle doit être limitée à 80% maximums des titres remis en garantie, la banque s'assure ainsi une marge de sécurité de 20% qui servira le cas échéant au paiement des intérêts.

Ces avances sont remboursées par un versement en espèces de la part du client ou par la négociation des titres.

⁹Tiré de site : www.Verniment.net consulter le 13février.

➤ **Avances sur factures administratives**

L'avance sur facture est un crédit par caisse consentie contre remise de facteurs visés par des administrations ou des entreprises publiques généralement domicilié aux guichets de la banque prêteuse. ¹⁰

➤ **Le factoring (l'affacturage)**

Le contrat d'affacturage ou factoring est un acte au terme duquel une société spécialisée, appelée factor, devient subrogée aux droits de son client, appelé adhérent, en payant ferme à ce dernier le montant intégral d'une facture à échéance fixe résultant d'un contrat et en prenant à sa charge, moyennant rémunération, les risques de non remboursement. ¹¹

2-1-2- Les crédits d'exploitations par signature

Si le plus souvent, la banque assiste l'entreprise en mettant à sa disposition des fonds sous forme de crédits de trésorerie, elle peut aussi lui apporter son concours sous forme d'engagements que l'on appelle des « crédits par signature ».

En réalisant ce type de crédit, la banque prête uniquement sa signature sans décaissement des fonds, donc elle ne supporte aucune charge de trésorerie sauf si son client s'avère défaillant à échéance. De ce fait, le banquier doit faire une étude aussi minutieuse que pour n'importe quel autre concours bancaire.

Les crédits par signature se présentent sous trois (03) formes :

- L'aval.
- L'acceptation.
- Le cautionnement

➤ **L'aval**

L'article 409 du code de commerce stipule : « L'avaliste garantit le paiement de la lettre de change en tout ou partie de son montant, il est tenu de la même manière que celui dont il s'est porté garant ».

¹⁰ Luc Bernet, Rollande ; « principe de technique bancaires ».Ed DUNOD22 édition .Paris.2002.

¹¹ Article 543 bis 14 du code de commerce

Chapitre I : Le financement bancaire

Par l'apposition de sa signature précédée de la mention « bon pour aval » et du montant de l'aval au recto de l'effet, le banquier s'engage solidairement et conjointement avec son client vis à vis d'un créancier, à lui donner la certitude d'un paiement à l'échéance en cas de défaillance du principal obligé (le client). À cet effet, il permet à son client d'obtenir une offre de financement par un allongement des délais de paiements auprès de ses fournisseurs.

L'aval peut être porté sur l'effet, sur une allonge ou donné par acte séparé. Dans ce dernier cas, l'avaliseur n'est tenu qu'envers l'avalisé, il n'est pas obligé à l'égard des porteurs successifs.¹²

➤ L'Acceptation

D'une manière générale, l'acceptation est l'engagement du tiré à payer le montant de l'effet à son échéance.

L'acceptation de la banque est l'engagement du banquier à payer à son échéance une traite tirée sur lui. Elle se traduit par l'apposition de la mention « bon pour acceptation » au recto de l'effet de commerce suivie de la signature du banquier.

Cette forme de crédit par signature est généralement consentie dans le cadre du commerce extérieur notamment le crédit documentaire et la remise documentaire contre acceptation. Elle est aussi utilisée lorsque la banque ne pouvant escompter l'effet, appose sa signature pour l'acceptation et permet à son client de présenter l'effet à l'escompte auprès d'une autre Banque.¹³

➤ Le Cautionnement

Avant d'être un crédit par signature proposé par le banquier, le cautionnement est d'abord un acte civil qui trouve sa définition dans l'article 644 du code civil. Celui-ci dispose : « le cautionnement est un contrat par lequel une personne garantie l'exécution d'une obligation en s'engageant envers le créancier à satisfaire à cette obligation si le débiteur n'y satisfait pas lui-même.¹⁴

¹² Article 409 du code commerce.

¹³ Geradrouyer .Alain Choinel , « la banque et l'entreprise : technique actuelles de financement » , 3^é ed, banque éditeur ,paris,2001 .

¹⁴ L'article 644 du code civil

Chapitre I : Le financement bancaire

Aussi, on peut définir le cautionnement comme étant l'obligation prise par une personne appelée caution d'exécuter l'obligation si le débiteur ne l'exécute pas lui-même. Il résulte que le cautionnement suppose au préalable l'existence d'une obligation. Celle-ci se concrétise par un contrat entre le créancier et le tiers.

Le cautionnement bancaire « est un prêt de signature de la part de la Banque, équivaut à une promesse de payer à la place de son client, soit à une certaine échéance, soit dans certaines circonstances bien précisées dans le contrat qui réunit le débiteur avec ses créanciers. » Ces derniers sont principalement l'administration fiscale, les Douanes et les administrations publiques dans le cadre de la réalisation d'un marché public.

Selon l'objet visé, on peut distinguer trois sortes de cautions :

- Cautions en vue de différer des paiements.
- Cautions en vue d'éviter des décaissements.
- Cautions en vue d'accélérer des encaissements.¹⁵

2-2-Le financement d'investissement : Plus de détails dans le chapitre deux.

2-3-Le financement de commerce extérieur

2-3-1- Définition du commerce international

Au sens strict, le commerce international concerne les opérations d'achat et de ventes de marchandises (c'est -à-dire des biens physique identifiable) réalisation entre des espaces économique nationaux .Il est mesuré (en valeur ou en volume) par le montant total des exportations ou des importations de marchandises qui sont enregistrées dans la balance commerciale.

2-3-2- Les Composantes du commerce international

2-3-2-1-Les importations

Désignent l'ensemble des achats de marchandises à l'extérieur d'un pays qui donne lieu à une sortie correspondante de devises au bénéfice d'un non résident.

Nous approchons le crédit documentaire et ces formes.

¹⁵ Geradrouyer .Alain Choinel ;« la banque et l'entreprise : technique actuelles de financement » , 3^e ed, banque éditeur ,paris,2001 .

Chapitre I : Le financement bancaire

a-Définition de crédit documentaire

Le crédit documentaire est une opération par laquelle une banque, appelée banque émettrice, dé remet au vendeur (le bénéficiaire) à la demande et conformément aux instructions de l'acheteur de (le donneur d'ordre) d'opérer ou de faire opérer un règlement, soit en effectuant un paiement, soit en acceptant ou en négociant des effets de commerce jusqu'à concurrence d'un montant spécifié, ceci dans un délai déterminé et sur présentation de documents prescrits.¹⁶

b- Les formes du crédit documentaire

Il existe trois sortes de crédit documentaire qui définissent le degré d'engagement des banques :

➤ Le crédit documentaire révocable

Ce crédit ne comporte aucun engagement formel du banquier émetteur envers le bénéficiaire. En effet, il peut à tout moment modifier le crédit ou l'annuler sur instruction du donneur d'ordre et sans obligation d'en aviser le bénéficiaire. Ce type de crédits est favorable à l'importateur en raison de son coût peu élevé par rapport aux autres.

➤ Le crédit documentaire irrévocable

C'est un crédit qui comporte « un engagement formel (irrévocable) de la banque du donneur d'ordre vis-à-vis du bénéficiaire. Cet engagement ne peut être modifié ou annulé sans l'accord de toutes les parties intéressées (importateur exportateur banque).¹⁷

➤ Le crédit irrévocable et confirmé

C'est un crédit qui doit être irrévocable de la banque émettrice et confirmé dans la banque notificative. L'exportateur exige cette garantie supplémentaire lorsqu'il ne connaît pas la banque émettrice ou lorsqu'il veut écarter le risque politique attaché à l'engagement de cette banque. Le crédit irrévocable et confirmé est la forme la plus complète.¹⁸

¹⁶ Chambre de commerce internationale, Guide des opérations de crédit documentaire, Paris 1978, p. 6

¹⁷ MONOD D. (2002), Moyens et techniques de paiement internationaux, 3^{ème} édition ESKA, Paris, p. 65.

¹⁸ Delphine, Lautier, « techniques financières internationales » 8^{ème} édition Paris, 1978, p. 656-657

Chapitre I : Le financement bancaire

2-3-2-2-Le financement des exportations

Nous aborderons respectivement : le crédit fournisseur et le crédit acheteur pour la réalisation d'une opération à l'export.

a- Crédit fournisseur

Définit comme un crédit bancaire accordé directement au fournisseur (exportateur) qui a lui-même consenti un délai de paiement à son partenaire étranger (importateur). Ce crédit permet à l'exportateur d'escompter sa créance et d'encaisser au moment de la livraison partielle ou totale de l'exportation, le montant des sommes qui lui sont dues par l'acheteur.¹⁹

Le crédit fournisseur présente les caractéristiques suivantes :

- L'objet du crédit fournisseur est de financer des biens d'équipements ainsi que les services.
- La durée est comprise entre 18 mois à 7 ans, lorsque le crédit est à moyen terme, supérieure à 7ans quand le crédit est à long terme.
- Le crédit fournisseur peut être payé progressivement.
- Le montant du crédit en principal et intérêts sont égal au montant de la créance payable à terme.

b- Le crédit acheteur

Le crédit acheteur est un financement directement consenti à l'acheteur étranger par une banque afin de permettre à l'importateur de payer au comptant le fournisseur.²⁰

Le crédit acheteur présente ces caractéristiques :

- Ce type de crédit est utilisé lorsqu'il s'agit d'exportation de biens d'équipement ou de quantités importantes de matières premières.
- Les modalités de paiement du vendeur sont prévues par le contrat commercial.
- Le remboursement se fait généralement par des semestrialités successives.
- La durée de remboursement varie de 2 à 12 ans selon le montant de l'opération et la nature du produit.²¹

¹⁹ MANNAI (s) et SIMON (y) « technique financière international. », 7^{ème} Edition ,economica ,paris ,2000,p580.

²⁰ SIMON (y)Lautier , « technique financières internationales »,8^{ème} Edition ,Economica ,paris ,2003,p680.

²¹ G ,LEGRAND et H .MARTINI « des opérations import –export »,Dunod ,paris ,2008.

Chapitre I : Le financement bancaire

2-4-Financement des particuliers : Il existe deux types de crédit :

a- Le crédit à la consommation

Il s'agit de crédit accordés aux particuliers, destinés au financement des achats de biens d'équipement, automobiles et ménagers. Ils concernent les ménages résident en Algérie et disposant d'un revenu sous réserve de leurs capacités d'endettement. L'opération est très simple.

En effet consiste le paiement au comptant du fournisseur de la partie non apportée par le client ce concours détermine sur la base de la facture pro forma délivrée par le fournisseur (ou le concessionnaire dans le cas du crédit véhicule), ne doit en aucun cas dépasser 70% de l'équipement à financer et sera constaté par le biller à ordre.

Ces effets peuvent faire l'objet d'un réescompte au près de la banque d'Algérie.

Les produits concernés par les crédits aux particuliers sont :

➤ **Produit électroménagers**

Tel que les réfrigérateurs les congélateurs, les cuisinières, les machines à laver, les climatiseursetc.

➤ **Produit électronique**

Comme les téléviseurs, les postes radio et les vidéosEtc.

➤ **Ameublements**

Ce sont les divers meubles des bibliothèques, des bureaux, des tables ou des chaisesetc.

➤ **Automobile**

En Algérie contrairement au produit déjà cité ci dessus, les automobiles ne sont pas concernées par l'obligation ; en général, les banques signent des conventions avec le concessionnaire afin de promouvoir la vente des véhicules par crédit à l'instar du crédit véhicule en niveau de la CNEP BANK.

Chapitre I : Le financement bancaire

b- Le crédit immobilier

Le crédit immobilier est un prêt à long terme destiné au financement du logement d'un particulier apuré d'un promoteur immobilier garanti par une hypothèque de premier rang sur le logement à financer et du terrain d'assiette, la souscription d'une assurance crédit immobilier auprès de la société de garantie du crédit immobilier et éventuellement un acte de caution solidaire signé par le conjoint .

Cette forme de crédit s'étend à l'acquisition de logements mis en vente par des particuliers à l'achat d'un logement neuf acquis auprès d'un promoteur immobilier, à l'auto construction et à l'extension ou à l'aménagement d'un logement existant.».

Le financement du logement a été pendant longtemps le monopole de la caisse nationale d'épargne et de prévoyance (CNEP) actuellement CNEP/Banque.

Les épargnants de la banque qui remplissent certaines conditions (ancienneté et montant épargné) peuvent bénéficier de certaines conditions préférentielles (réduction du taux d'intérêt, prolongation de la durée de remboursement) »²²

3- Les caractéristiques du crédit

La confiance, la durée, le risque et la rémunération sont autant d'éléments qui caractérisent le crédit.

a- La confiance

Le droit du crédit est celui de la confiance .Il à pour objet les institutions qui permettent au créancier de faire confiance au débiteur, parce qu'elles lui donnent l'assurance qu'il sera payé à l'échéance .Cette confiance repose sur une appréciation des besoins. Un besoin légitime économiquement justifié et le facteur primordial qui garantit le dénouement correct d'une opération.

²² F.BOUYAKOUB ,op cite ,p252

Chapitre I : Le financement bancaire

b-La durée

Il n'y a pas de crédit s'il n'y a pas une certaine durée. Toutefois, cette durée ne connaît pas de minimum : la pratique bancaire autorise des crédits consentis pour quelques heures, comme le crédit spot. Généralement on parle de crédit à court terme lorsque la durée est inférieure à un an, de crédit à moyen terme lorsqu'elle est comprise entre 1 et 7 ans et de crédit à long terme lorsque la durée est supérieure à 7 ans.

c- Le risque

La confiance n'a de sens que dans une situation de risque potentiel. Les risques pour le banquier sont les suivants :

- Le risque d'insolvabilité du débiteur.
- Le risque d'immobilisation des fonds avancés.
- Les risques spécifiques liés à la gestion de la banque (taux, liquidité, etc.).

d- La rémunération

À eux seuls les risques encourus par le banquier pourraient justifier la rémunération des crédits, mais ce ne sont pas les seuls éléments à prendre en considération. En premier lieu, les banques sont amenées à rémunérer les ressources qu'elles obtiennent. Ensuite, les banques ont à faire face à des frais importants : personnel, amortissement des immeubles, entretien des installations...etc. Elles doivent, enfin constituer des réserves et des provisions afin de pallier les défaillances possibles de leurs débiteurs.

La rémunération de l'argent prêté est proportionnelle au montant des capitaux prêtés et à la durée du prêt, au taux (d'intérêt) convenu et au risque accepté. Plusieurs éléments constituent le coût du crédit :

- L'intérêt traditionnellement considéré comme le loyer de l'argent et la compensation de la prise de risque.
- Les commissions et les frais annexes de nature diverse que l'on peut considérer comme la contrepartie de services complémentaires rendus au débiteur.²³

²³ GUY CAUDAMINE « BANQUE et MARCHES FINANCIERS, Economica, 49, rue Hériot, 75015 Paris. P142, 143, 144.

Chapitre I : Le financement bancaire

4 - Le rôle de crédit

Le crédit permet les échanges, stimule la production, amplifie le développement et enfin crée de la monnaie.

➤ **Permet les échanges**

C'est sans doute sa fonction la plus ancienne, celle qui fut à l'origine des premières banques. Le recours au crédit permet une anticipation de recette et donne ainsi à l'avance un pouvoir d'achat ou d'échange aux entreprises. En anticipant le revenu des ventes, il permet d'assurer la continuité dans le processus de production et de commercialisation aussi bien sur le marché intérieur que sur le marché international.

➤ **Stimule la production**

Le développement de l'activité de production et sa modernisation dépendent en grande partie de l'importance de l'innovation concernant l'équipement ou leur renouvellement pour simplifier le recours au crédit permet donc au chef d'entreprise d'acheter les outils de production adaptés et d'accroître la qualité ou la quantité de sa production. Quant au crédit à la consommation, il stimule les achats et par conséquent le secteur de la production.

➤ **Amplifie le développement**

Les effets d'un prêt pour l'achat d'un bien de production ou de consommation ne se manifestent pas uniquement chez l'agent économique bénéficiaire de l'opération : ils s'étendent indirectement à d'autres agents. On parle alors de rôle multiplicateur du crédit.

➤ **Le crédit, instrument de création de monnaie**

L'importance du crédit dans l'économie tient à son action sur les échanges, sur la production, sur le développement économique mais surtout à son rôle en tant qu'instrument de création monétaire. En effet, les banques, en octroyant du crédit créent des flux monétaires. Elles utilisent les ressources dont elles disposent sous forme de dépôts pour consentir des crédits à leurs clients sans que pour autant, cela prive les déposants des possibilités d'utiliser leurs dépôts.

5- Les conditions d'octroi d'un crédit

➤ **Avoir des revenus fixes et réguliers pour assurer son prêt bancaire**

Pour obtenir un prêt bancaire ;il est indispensable d'avoir des revenus fixes et réguliers .La majorité des banques exige en effet un emploi stable contrat à durée indéterminée ou poste dans la fonction publique garantissant un revenu fixe mensuel afin de prouver cette stabilité financière ,il est généralement demandé à l'emprunteur les relevés de son compte bancaire sur les 3derniers mois .

Concernant cette condition, il est recommandé à l'emprunteur d'être totalement transparent et honnête.

➤ **Avoir des taux d'endettements faibles**

Le taux d'endettement est également étudié par les banques afin de déterminer la solvabilité d'un emprunteur. Elle ne doit jamais dépasser 33%de revenus mensuelles de l'emprunteur.

Cependant il est parfois toléré de ne pas respecter cette règle des 33% lorsque les revenus de l'emprunteur sont élevés ou lorsque les garanties sont suffisantes, cette décision reste du ressort de la banque.

➤ **Sa capacité en apport personnel**

L'apport personnel particulièrement important dans le contexte d'un prêt immobilier est également déterminant. En règle générale, il est estimé à une moyenne de 10% du montant global du prix d'achat, frais de gestion et de notaire inclus, pour obtenir un prêt plus facilement l'apport doit généralement représenter 20 à30% du montant de l'achat.

Tous comme la règle taux d'endettement, l'apport personnel n'est pas toujours un critère indispensable .Cela dépend toujours « reste -à vivre » de l'emprunteur, soit les ressources restantes dans un foyer après paiement de toutes les charges plus ce « reste -à vivre »est conséquent et plus les banques peuvent être prêtes à faire des exceptions.

Chapitre I : Le financement bancaire

➤ Ne pas être répertorié entant qu'interdit bancaire

Avant d'accorder un emprunt les banques se renseignent auprès de la banque à fin de vérifier que le potentiel emprunteur ne soit pas interdit bancaire .En effet en cas d'interdit bancaire ,la banque ne garantira aucun emprunt . Cette condition est vrai quelle que soit la nature de d'interdit bancaire, découverts bancaires, interdiction d'émettre des chèques ou défauts de paiement d'emprunts.²⁴

Conclusion

A travers ce chapitre nous avons défini la banque ainsi que toutes les opérations effectuées par l'entreprise bancaire avec une généralité sur le crédit et ces différents types ainsi les caractéristiques et son rôle .Enfin les conditions préalables pour l'octroi d'un crédit.

Nous constatons que la banque joue un rôle d'intermédiaire financier en collectant l'épargne des agents économiques qu'elle distribue sous forme de crédit aux agents ayant un besoin de financement. Ces crédits couvrent un large éventail de situation et répondent à la majorité du besoin susceptible d'être exprimé par la clientèle.

²⁴ Tiré de site : www.docteurcredit.orgprêt banque .consulter le 2 mars.

Chapitre II : Les notions de base de crédit d'investissement

Introduction

Les investissements sont en général très coûteux, de ce fait, rares sont les entreprises qui peuvent les financer par leurs propres moyens c'est-à-dire par l'autofinancement. Ce faisant, elles peuvent recourir au marché financier pour émettre auprès du public des actions ou des obligations ou bien faire appel aux crédits bancaires. Les crédits d'investissements ont alors pour objet la mise en place d'outils de production, les renouveler ou les améliorer.

Section 01 : L'investissement et la décision d'investir

L'investissement constitue un acte fondamental pour l'entreprise, dans la mesure où il conditionne son développement futur et mobilise de nombreuses énergies en termes de temps, de compétences et de ressources.

1- Définition de l'investissement

« Le terme d'investissement concerne le plus souvent la capitale fixe : investir c'est créer ou acquérir des biens de production ou d'équipement en sens plus large, investir pour une entreprise, ou un pays ; c'est augmenter le stock des moyens de production (machine, équipement de tous types) et développer les infrastructures, l'acquisition de connaissance et la formation des hommes. L'investissement est alors l'acte qui permet d'accroître ou de renouveler tout type de capital »¹

« L'investissement est une opération constituant pour une entreprise à acquérir des biens de production (investissement matériel) ou d'effectuer certaines dépenses ayant pour but de développer le potentiel de l'entreprise pour l'avenir (investissement immatériel) »².

1-1-D'un point de vue économique

L'investissement est la réalisation ou l'acquisition d'un capital fixe ,c'est à dire une accumulation de factures physique ,principalement de production et de commercialisation .Ces actifs industriels ou commerciaux augmentent le potentiel économique de l'entreprise et contribuent à son fonctionnement sur plusieurs cycles de production successifs .L'investissement peut être direct ou indirect ,c'est -à- dire réalisé par la prise de contrôle d'autres entreprises .

¹Beiton A et Agazorata ; « dictionnaire des sciences économiques », éd Armand Colin, paris, 2004. p259.

²Robert H ; « évaluation financière des projets », 2 éme édition economica ,1999.p43.

Chapitre II : Les notions de base de crédit d'investissement

1-2- D'un point de vue financier

L'investissement s'analyse comme l'affectation de monnaie à l'acquisition d'actifs industriels ou financiers. C'est une décision d'immobiliser des capitaux, c'est à dire d'engager une dépense immédiate dans le but d'en retirer un gain sur plusieurs périodes successives. Cette conception élargit sensiblement la notion d'investissement. Elle concerne non seulement les dépenses de création d'actifs physiques et directement, mais toutes les dépenses qui ne contribuent pas immédiatement et directement, au fonctionnement de l'entreprise : formation du personnel, recherche et développement.

1-3-D'un point de vue comptable

La notion d'investissement est directement rattachée à l'affectation de la dépense de l'actif immobilisé (immobilisations incorporelles, corporelles et financières) dont on a déjà analysé le contenu. A l'exception des terrains, de actifs financiers et des biens incorporels dont l'usage est dextrement limité, les immobilisations sont des éléments d'actif soumis à la procédure de l'amortissement. Cette attitude est beaucoup plus restrictive que l'optique économique et financière. En pratique, l'entrepreneur va le plus souvent élargir le point de vue comptable en se fondant sur le critère d'immobilisation de capitaux à long terme (propres et empruntés). Il range alors dans les investissements outre les immobilisations, les besoins de financement permanents du cycle d'exploitation et les pertes inhérentes au lancement de nouvelles activités.³

2- Typologies d'investissement

2-1- Les investissements par nature

Les investissements par nature correspondent à un classement proche à la classification préconisée par le plan comptable national :

a- Les investissements matériels

Ces investissements constituent l'outil de production de l'entreprise, comme les bâtiments, matériels et outillages, matériels de transport, ...

³P.conso et farouk hemici ; « gestion financière de l'entreprise », 10^e édition, paris, 2002, p372.

Chapitre II : Les notions de base de crédit d'investissement

b- Les investissements financiers

Ils concernent les immobilisations financières (achat de titres de participation par exemple).

c- Les investissements immatériels

Sont les actifs incorporels, comme le fonds de commerce, les brevets, la formation, la recherche et le développement, etc.

2-2 - Les investissements par destination

On trouve dans cette catégorie d'investissements :

a- Les investissements de remplacement ou de renouvellement

Ces investissements ont pour objet de maintenir à l'identique le potentiel de production, de substituer des équipements neufs à des équipements usés ou obsolètes.

b- Les investissements de modernisation

Ces investissements se combinent avec les investissements de la première catégorie par le complément d'un apport technologique par exemple.⁴

c- Les investissements de productivité

Ils ont pour objectif essentiel la maîtrise des coûts de production.

d- Les investissements d'expansion

Ces investissements visent à accroître les capacités de production.

e- Les investissements d'innovation

Ils visent l'acquisition de nouvelles technologies pour fabriquer et vendre des produits nouveaux sur des marchés actuels ou nouveaux.

2-3 - Les investissements stratégiques

Parmi les investissements stratégiques, on trouve :

a- Les investissements offensifs

⁴K, CHIHA. « Finance d'entreprise » ; édition houma, Alger, p137

Chapitre II : Les notions de base de crédit d'investissement

Ils permettent à l'entreprise d'avoir de nouvelles parts de marchés et un positionnement stratégique par rapport à ses concurrents.

b- Les investissements défensifs

Ils permettent à l'entreprise de maintenir sa position concurrentielle dans un marché caractérisé par une intensification de la concurrence (intégration verticale).

c- Les investissements de diversification

Ces investissements visent la diversification d'activité de l'entreprise (stratégie de diversification).⁵

3- La décision d'investissement

La décision d'investir, d'immobiliser des capitaux à long terme, est une décision importante à laquelle l'entreprise se trouve confrontée, la plus part des décisions d'investissement sont irrésistible. Ces décisions sont d'ordre stratégique.

3-1- Les objectifs stratégiques

La justification d'un investissement repose sur sa contribution aux objectifs à moyen et long terme de l'entreprise. Faut-il encore que l'entreprise définisse de manière claire ses orientations stratégiques.⁶

Les objectifs traduisent la volonté des dirigeants et, donc, l'essor que ceux-ci entendent donner à leur entreprise et cela pour de nombreuses années.

Pour atteindre ces objectifs, la direction générale fixe des politiques à long terme :

-La croissance :

- Par l'augmentation des capacités (augmentation de la capacité de production d'une unité de production).
- Par l'innovation (lancement d'un produit nouveau).
- Par la diversification (élargissement de la gamme des produits).

- La rationalisation : modernisation de l'outil de production...

⁵Idem, p138.

⁶ NORBERT, GUEJE « finance d'entreprise » éditions d'organisation, p273.

Chapitre II : Les notions de base de crédit d'investissement

- La conversion : désinvestissement dans un secteur d'activité, et investissement dans un autre secteur.

Si les dirigeants transmettent ces objectifs généraux à leur collaborateur dans l'entreprise, ils mettent ainsi l'accent sur le fait que les idées d'investissement doivent absolument coïncider avec les dimensions stratégiques.

3-2 - La conception des projets

Cette première étape doit être complétée par la description du projet d'investissement.

Un projet d'investissement est un ensemble d'investissement permettant une certaine réalisation.

Le projet d'investissement d'une nouvelle unité de production, va comporter un ensemble d'investissement : étude d'ingénierie, des terrains, des bâtiments, des machines, des besoins de financement liés à sa future exploitation. Si quelque année plus tard, on envisage d'agrandir cette unité de production, cet agrandissement devra être considéré comme un projet d'investissement. Un projet d'investissement n'est pas seulement l'acquisition de machines. Il est donc nécessaire :

- de définir des projets d'investissement qui puissent être considérés comme des entités distinctes, dont l'évaluation économique est réalisée séparément, et dont la décision de réalisation puisse être prise indépendamment de celle des autres projets.
- de faire en sorte que chacun de ses ensembles soit le plus petit possible.

3-3- La collecte des informations

Les projets d'investissement entrant dans le cadre de la stratégie de l'entreprise être approfondis et clairement explicités.

Chaque projet exige une série d'investigation et d'études détaillées afin de collecter les informations nécessaires sur le projet.

Le projet d'investissement doit être étudié sous les aspects, commercial, humain, technique, juridique fiscal, financier, du point de vue de l'organisation générale et de son insertion dans la structure existante.

Chapitre II : Les notions de base de crédit d'investissement

Il est donc important que ces différents aspects du projet soient étudiés par des responsables des différentes fonctions de l'entreprise.

L'examen du processus décisionnel montre que tous les services sont concernés par l'étude d'un projet d'investissement.

Ces différentes études ne doivent pas durer trop longtemps au risque de rendre la décision d'investissement inutile à cause de l'évaluation rapide du marché.

3-4 - Processus de décision d'un projet d'investissement

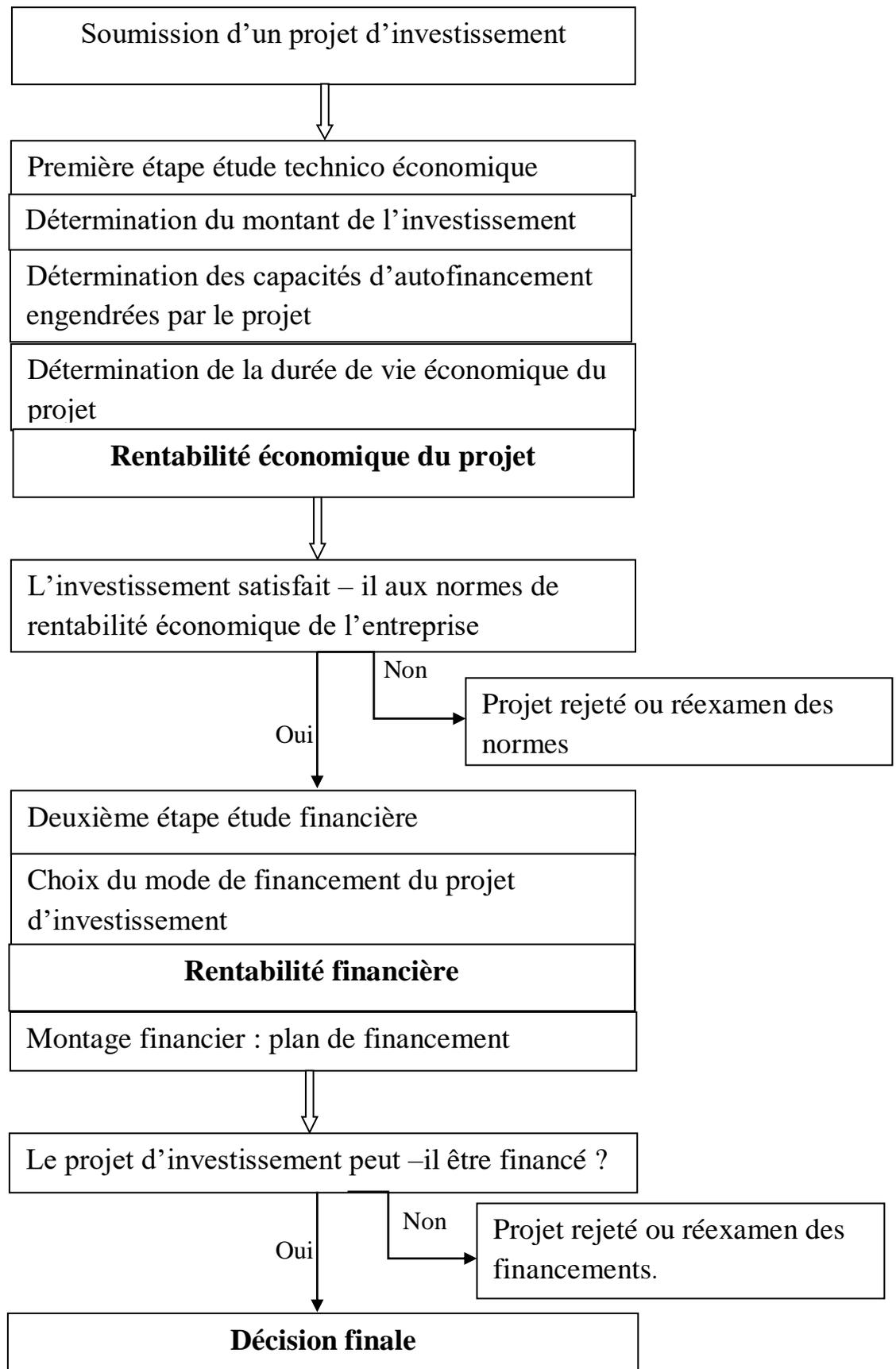
La méthode de formalisation du processus d'investissement dépend de la taille de l'entreprise, mais aussi du projet d'investissement. Le coût de l'étude du projet d'investissement doit être inférieur au montant de l'investissement. Le processus de décision d'un projet d'investissement peut être de la façon suivante :

Le processus de décision d'un projet d'investissement peut être de la façon suivante : ⁷

⁷ IDEM P274-276

Chapitre II : Les notions de base de crédit d'investissement

Figure 01 : Les processus de décision d'un projet d'investissement



Source : NORBERT, GUEJE « finance d'entreprise »

Chapitre II : Les notions de base de crédit d'investissement

Ces deux étapes sont absolument essentielles. Pour tout projet d'investissement, il faut différencier l'étape « technico-économique » de l'étape « financière ».

La première étape permet de connaître la rentabilité économique du projet, qui est une conséquence du « savoir-faire » de l'entreprise, savoir-faire : commercial, industriel...

La deuxième étape met en jeu le « savoir-faire » des financiers.

La décision finale sera prise à partir de ces deux étapes, et en fonction de ce que l'entreprise désire privilégier : l'économique ou le financier⁸.

Après un aperçu sur les différentes généralités liées à l'investissement, nous allons présenter dans la deuxième section le crédit d'investissement.

Section 02 : Aperçu sur le crédit d'investissement

Les investisseurs recourent souvent aux banques pour solliciter le financement et mener à bien leurs projets, les banques peuvent intervenir pour financer les entreprises, publiques et privées, relevant de tous les secteurs d'activité pour l'acquisition du matériel et d'équipements, l'extension ou renouvellement des moyens de production.

1- Définition de crédit d'investissement

Le crédit d'investissement est un crédit affecté, accordé par une banque à une entreprise pour un usage bien défini, il s'agit pour l'entreprise, d'investir dans son outil de travail, soit par renouvellement du matériel obsolète, soit par acquisition de nouveau matériel destiné à ses lignes de production, par exemple pour fabriquer un nouveau produit, ou pour accélérer la cadence d'une chaîne automatique. Le but de l'entreprise est d'améliorer sa performance, donc sa pérennité.⁹

2 - Les types de crédit d'investissement

On peut distinguer trois types de crédit d'investissement : les crédits d'investissements classiques, le crédit-bail ou leasing et les crédits spéciaux.

⁸ IDEM P, 277

⁹Tiré de site : www.boursedescredits.com consulter le 15 mars .

Chapitre II : Les notions de base de crédit d'investissement

2-1 - Les crédits d'investissement classique

Les crédits d'investissement sont des crédits destinés à financer l'outil de travail d'une entreprise appelé communément partie haute du bilan ou actif immobilisé. Ses crédits sont subdivisés en crédits à moyen et long terme, selon la nature et la durée de vie de l'outil en tenant compte des différés possible.

-Le CMT varie de 02 à 07 ans

-Le CLT varie de 07 à 25ans

2-1-1 Les crédits d'équipement à court terme

Ils sont d'une durée inférieur à deux (2) ans et sont généralement d'un montant modeste.

2-1-2 Les crédits à moyen terme

Les crédits à moyen terme sont des crédits dont la durée se situe environs entre deux et sept ans .ces crédits sont habituellement destinés a financer l'acquisition d'équipements légers, c'est-à-dire ceux dont la durée d'amortissement est égale a la durée de remboursement de ces crédits.

Ils peuvent être destinée a financer le renouvellement des moyens de production existants ou l'achat de nouveau équipement plus performant ou a d'autre investissement remboursable a moyen terme sur les produits futurs de l'entreprise.

Le plus souvent, la banque établit selon un échéancier de remboursement des billets a ordre sur son client, ou par le crédit a moyen terme mobilisable.

2-1-3 Les crédits à long terme

Ce sont des crédits auxquels la durée est supérieure à sept (7) ans. Ils sont destinés à financer les immobilisations lourdes, les installations d'usines, les recherches scientifiques ou autres.

En effet, pour pouvoir accorder un crédit à long terme, la banque primaire reçoit l'aval de la banque d'investissement en l'occurrence la banque algérienne de développement (B.A.D) pour ce qui concerne l'Algérie.

Chapitre II : Les notions de base de crédit d'investissement

2-2 - Le crédit-bail ou leasing

Le leasing est l'opération qui correspond à l'acquisition par un établissement spécialisé d'un bien qui est ensuite loué par contrat à une entreprise. Il permet à cette dernière d'utiliser le bien pendant un délai fixé avec possibilité de l'acquérir moyennant un prix à l'avance.

Les bénéficiaires de ce crédit sont toutes les entreprises industrielles et commerciales portant sur les mobiliers et immobiliers

Le remboursement s'effectue par loyers trimestriels ou annuels selon les cas. Ces crédits peuvent être accordés à divers activités légalement constituées, devant engager la réalisation de projet neuf, d'extension de capacités, de renouvellement d'équipements, de modernisation ou de valorisation d'un potentiel de production existant.

Ils concernent également les activités de promotion immobilières dont le financement ne constitue plus une spécificité, mais peuvent aussi porter sur une opération de restructuration, consolidation et reprofilage¹⁰

2-2-1 Typologies du crédit-bail

Le leasing est un mode de financement des investissements qui peut être classé en plusieurs types.

2-2-1-1 Type de crédit-bail

Du point de vue de la nature de l'acte on distingue entre le leasing financier et le leasing opérationnel, du point de vue de l'objet de l'acte on distingue entre le leasing mobilier et le leasing immobilier, et le leasing sur fonds de commerce, du point de vue de la nationalité de l'acte on distingue entre le leasing national et le leasing international.

➤ Selon le transfert du risque

Selon le critère de transfert des risques liés à la propriété du bien au preneur, on distingue entre le leasing financier et le leasing opérationnel.

¹⁰benkrim. karim ; « crédit bancaire et financière », éd el outhmania, alger, 2010, p.42.

Chapitre II : Les notions de base de crédit d'investissement

a- Le leasing financier

Le leasing financier est la formule la plus courante et la plus assimilable au crédit-bail .c'est un accord sans clause d'annulation qui prévoit le transfert au locataire de tous les avantages, inconvénients et risque inhérents à la propriété du bien.

b- Le leasing opérationnel

Dans le leasing opérationnel, les attributs de la propriété juridique ne sont pas transférer au preneur et le bailleur assume par conséquent tous les risques, inconvénients, mais il bénéficie aussi des avantages liés à cette propriété.

➤ Selon l'objet du contrat

Selon cette classification, on peut distinguer entre trois types de leasing : le leasing mobilier, immobilier et leasing sur fonds de commerce.

a- Le leasing mobilier

Le leasing mobilier s'applique aux biens mobiliers neufs ou d'occasion comme les machines et équipement industriels, les ordinateurs et matériels de bureau, les véhicules utilitaires, les voitures de tourisme, les bateaux, avions et matériel ferroviaire.

b- Le leasing immobilier

Le leasing immobilier s'applique au bien immeuble à usage professionnel ; il concerne aussi bien la construction d'immeubles neufs que l'acquisition d'immeubles anciens.

On retrouve dans cette catégorie les immeubles industriels, les magasins, les immeubles de bureau, les hôtels et loisirs, les services publics. Peuvent également être pris en charge les frais annexes, tels les honoraires (architecte, promoteur, notaire...).

a- Le leasing sur fonds de commerce

Ce type de crédit-bail concerne des opérations d'acquisition et des opérations de financement de fonds de commerce.

➤ Selon La nationalité de contrat

Selon ce critère on peut distinguer entre le leasing national et le leasing international.

Chapitre II : Les notions de base de crédit d'investissement

a- Le crédit-bail national

On parle d'un leasing lorsque l'opération mets en présence une société de crédit-bail est un opérateur économique tous les deux résidants dans le même pays.

b- Le crédit-bail international

Le leasing international est une opération dont laquelle le bailleur et le locataire ont leur résidence ou leur siège social dans les pays différents.

Lorsque le fournisseur, le locataire et le bailleur ont chacun dans un pays différent, l'opération a explicitement un caractère international.¹¹

2-2-2 Avantages et inconvénients du crédit-bail

a- Avantage du crédit-bail

Le crédit-bail présente plusieurs avantages tant pour le preneur que pour le bailleur.

- Pour le preneur

-L'entreprise peut acquérir le bien louée pour sa valeur résiduelle, dont le montant est souvent très faible.

-Le leasing est une opération contre le risque d'obsolescence.

-Elle peut réserver ses ressources à d'autres investissements industriels et commerciaux.

-Le crédit-bail favorise les décisions rapides, et permet de procéder a des investissements imprévus et urgents.

- L'entreprise constitue un moyen pour un financement intégral des biens (sans autofinancement).

- Pour le bailleur

- La forte rentabilité de cet investissement.

-L'avantage fiscal à travers l'amortissement.

b- Inconvénients

¹¹C. bruneau ; « le crédit-bail mobilier », édition banque, novembre 1999 .p67.

Chapitre II : Les notions de base de crédit d'investissement

- Pour le preneur

- Le cout de crédit-bail est souvent très cher, les charges d'internet sont plus élevées.
- L'opération de leasing n'est pas inscrit au bilan, du fait que le bien n'appartient pas à l'entreprise, donc ça ne lui permet pas d'offrir des garanties au créancier.

- Pour le bailleur

- Risque et difficile de récupérer le bien louée.
- Dans le cas où le locataire serait défaillant, le bailleur va se débarrasser de bien louée, et cela ne lui permettra pas une couverture totale de la perte subie.

2-3 - Les crédits spéciaux

Les crédits spéciaux sont des crédits qui s'inscrivent dans le cadre d'un programme de Développement par les autorités gouvernementales. Il s'agit de financer des activités Soutenues par des concours publics.

2-3- 1 Les crédits de soutien à l'emploi de jeune

Les crédits à l'emploi de jeune sont des crédits d'investissements à moyen terme, il a été institué par les pouvoir publics en collaboration avec le secteur bancaire.

Ce type de crédit est destiné à financer les entreprises, créé par les jeunes promoteurs âgé entre 19ans et 35ans, dans le but d'éradiquer le chômage qui frappe la grande partie de la population algérienne, et contribué à la création de richesse, leur faciliter la réinsertion dans la vie économique et social du pays.¹²

2-3- 2 Les crédits au promoteur indépendant

C'est un dispositif de soutien à la création d'activité ,pour les chômeurs promoteurs âgé de 30ans a 50 ans, initié par la caisse national d'assurance chômage (CNAC) en collaboration avec le système bancaire national. Peuvent bénéficier de ce type de crédit les promoteurs indépendant qui remplissent les conditions suivantes :

- Etre de nationalité algérienne ;

¹² Tiré de site :www.ansej.dz consulter le 27mars.

Chapitre II : Les notions de base de crédit d'investissement

-Ne pas occuper un emploi rémunéré ou exercer une activité pour propre compte au moment de dépôt du dossier ;

-Ne pas avoir déjà bénéficié d'une mesure d'aide de l'Etat au titre de la création d'activité ANSEJ, ANJEM.

Le montant de crédit bancaire représente 70 du cout global du projet pour un duré aller jusqu'à 7ans.¹³

2-3-3 Les micros crédits

Le micro crédit est un prêt qui est accordé à des catégories de citoyen, âgé de plus de 18 ans, sans revenu ou disposant de petit revenu instable et irrégulier, et les femme au foyer, remboursable dans un délai de 12 mois à 60mois (1 à 50ans) , destiné pour les projets et les activités dont le cout ne saurait dépasser 1000000DA, permettra l'achat d'un petit équipement et matière première de démarrage et la couverture des frais nécessaire au démarrage d'une activité ou un métier.

Il vise l'intégration économique et sociale des citoyens ciblés à travers la création d'activité de production des biens et service.¹⁴

Après un aperçu sur le crédit d'investissement, nous allons présenter dans la troisième section les différentes risques et garanties liée au crédit d'investissement.

Section 3 : Les risques et les garanties de crédit d'investissement

Toute opération de crédit fait naitre un risque : la probabilité qu'un débiteur n'honore pas ses engagements. L'évaluation de ce risque est primordiale pour les créanciers, dans un contexte où les difficultés des entreprise (défauts de crédit, faillite) sont fréquentes et parce que leurs conséquences perturbent sévèrement l'économie.

Pour le créancier, l'existence de ce risque affecte la rentabilité qu'il espère de ses opérations de crédit et l'expose potentiellement à de graves difficultés si la contrepartie s'avère incapable de rembourser le prêt.

¹³ Tiré de site :www.cnac.dz. Consulter le 27mars.

¹⁴Tiré de site :www.angem.dz. Consulter le 27mars.

Chapitre II : Les notions de base de crédit d'investissement

Son évaluation a longtemps été sommaire. Face à la montée des risques, des modèles d'analyse du risque de crédit ont été conçus pour le mesurer. Pour comprendre ces systèmes, préalablement, de définir avec précision le risque.¹⁵

1-Définition de risque

Le risque désigne les inconvénients, les difficultés et les dangers plus en moins probable. Plus particulièrement, pour le banquier qui s'engage par un crédit, le risque désigne l'impossibilité de la part de l'emprunteur d'effectuer le remboursement. Ce qui entraîne notamment la perte du capital prêté.

2- Les types de risque

2-1 - Le risque d'immobilisation

Le risque d'immobilisation est liée au phénomène de transformation, c'est-à-dire le financement des emplois à long terme par des ressources à court terme, surtout lorsqu'il s'agit de dépôt de la clientèle. Le banquier incapable de faire face à une demande massive et imprévue de retraits de fonds émanant de sa clientèle ou d'autres établissements de crédit est dite liquide, les effets de contagion que le liquide d'un établissement fait peser sur l'ensemble du secteur.¹⁶

2-2 - Risque de taux

On entend généralement par le risque de taux, le risque lié à une variation différencier de tous les taux d'intérêt qui est résulté de la divergence entre l'évaluation des endettements, des emplois de la banque (crédit) et les couts de ses ressources (refinancement). Pour se prémunir contre les stipules de remboursement a un taux variable¹⁷.

2-3 - Risque de change

Le risque de change est la traduction de l'internationalisation des activités de la banque. En effet, la fluctuation des cours de change posé aussi un sérieux problème sur le résultat des établissements de crédit, étant donné, d'une part, les comptes de correspondance libellés en devise. et d'autre part, l'origine étrangère de plusieurs de leur actifs et passif. il est défini

¹⁵c.kharoubi et p. thomas «analyse du risque de crédit », édition RB, 2003, paris .p17.

¹⁶Taverdet.popiolek , « guide du choix d'investissement »,Edition d'organisation, paris,2006.p100.

¹⁷Sylvie de causergues ; « gestion de la banque »,2émé édition, 1996.p102.

Chapitre II : Les notions de base de crédit d'investissement

comme une perte entraînée par la variation des cours de créances ou des dettes libellées en devise par rapport à la monnaie de référence de la banque. ¹⁸

2-4 - Risque d'insolvabilité ou de non remboursement

Il résulte de l'insolvabilité du débiteur qui se produit lorsque la créance détenue sur ce client, totalement ou partiellement irrécupérable, C'est à dire le non remboursement à l'échéance. Dans circonstances de favorable, le risque de contrepartie peut être fatal pour le système, celui-ci prend Alor sa forme la plus dangereuse « le risque systématique ».

Le risque est évalué en analysant la valeur liquidative de l'entreprise, son endettement et l'évolution de ses fonds propres nets. ¹⁹

3 -Définition de garanties

La garantie est la nationalisation d'une promesse de payer faite au banquier par le débiteur ou une tierce personne sous forme d'un engagement, affectant à son profit selon divers procédés ne soit un droit de préférence sur les biens de celui qui promet, soit un droit de gage sur les meuble ou immeubles appartenant à celui qui s'engage.²⁰

Il est à noter que : la garantie est un moyen qui permet à la banque de se protéger, et faire face au non-respect de client pour ces obligation.

La meilleure garantie pour une banque reste liée à la valeur économique de l'entreprise et sa capacité financière à assurer le remboursement du crédit.

4- Les formes de garanties

Il existe plusieurs formes de garanties que requiert la banque, lorsqu'elle juge que le risque propre à l'entrepreneur lui parait élevé, parmi ces derniers on distingue :

- Les garanties personnelles, sous la forme d'un cautionnement ou d'un aval.
- Les garanties réelles, sont les plus utilisées et portent sur les biens, sous forme d'hypothèque, nantissement et le gage.

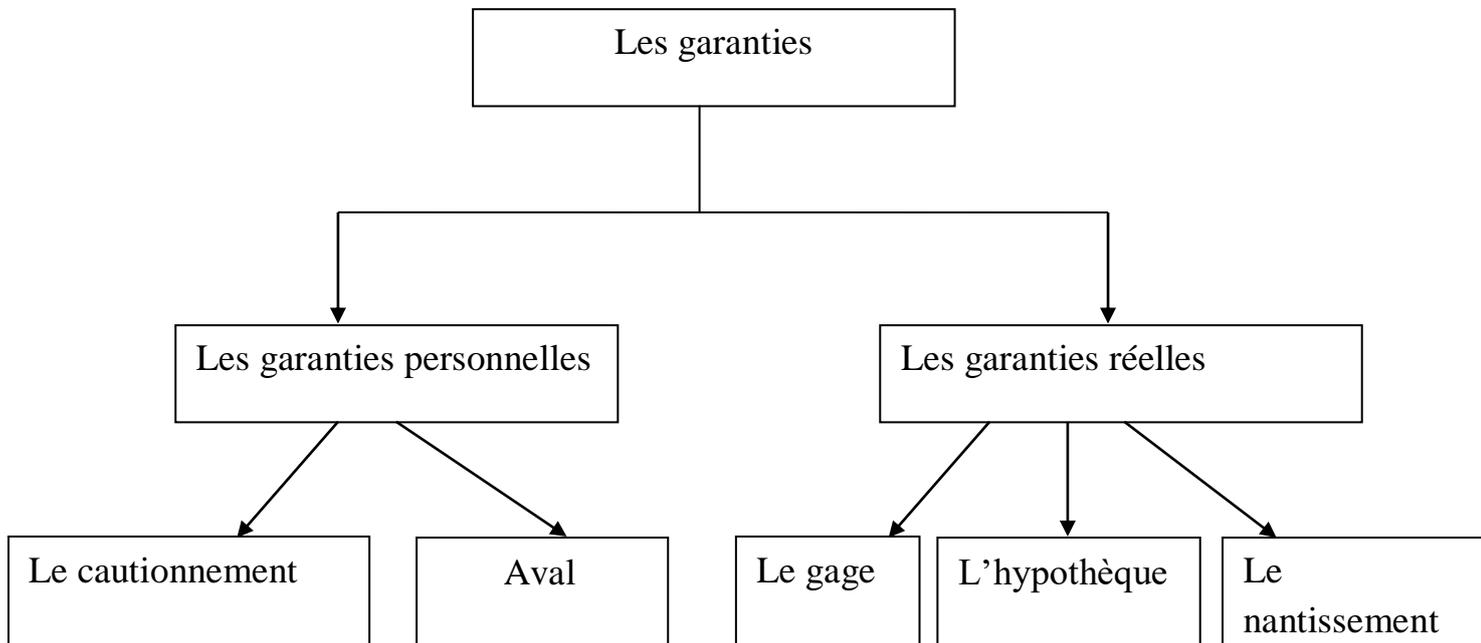
¹⁸Michel Rouch et GérardNolleau ; « le contrôle de gestion bancaire et gestion financière », éd la revue banque éditeur, 3eme édition, paris, 1998.p312.

¹⁹Manchon E ; « analyse bancaire de l'entreprise », Economica, paris, 2001, p.232.

²⁰percie du sert ; « risque et contrôle du risque », éd Economica.1999 .p123.

Chapitre II : Les notions de base de crédit d'investissement

Figure02 : Les différentes formes de garanties



Source : réalisé par nous même

4-1- Les garanties personnelles

Les garanties personnelles se réalisent, généralement, sous la forme juridique du cautionnement ou de l'aval. Ce dernier n'étant d'ailleurs qu'une forme particulière du cautionnement instituée par la législation des effets de commerce.

- **Le Cautionnement**

Selon le code civil algérien, acte N664 le cautionnement est : « un contrat par lequel une personne garantit l'exécution d'une obligation, en s'engageant envers le créancier à satisfaire cette obligation, si le débiteur n'y satisfait pas lui-même ». ²¹ Il s'agit donc de l'obligation par laquelle une personne appelée «caution» promet de payer si le débiteur n'exécute pas son remboursement et faillit à ses engagements.

On distingue deux types de cautionnement : la caution simple et la caution solidaire.

²¹Article 664du code civil algérien.

Chapitre II : Les notions de base de crédit d'investissement

a- Le cautionnement simple

Le créancier est en droit de poursuivre immédiatement la caution, il bénéficie de deux avantages :

- **Le bénéfice de discussion:** qui permet à la caution poursuivie par le créancier (la banque) de repousser toute poursuite et de lui demander, sans l'obliger, à discuter d'abord les biens du débiteur principal.
- **Le bénéfice de division :** qui stipule, selon l'article 664 du code civil, qu'en cas de pluralité des cautions, la dette est divisée entre les cautions, et le créancier ne peut poursuivre chacune d'elles que pour sa part dans le cautionnement.

b- Le cautionnement solidaire

« La caution solidaire ne peut requérir le bénéfice de discussion »²². En effet, contrairement à la caution simple, cette caution ne jouit ni du bénéfice de discussion ni de celui de division.

Le créancier est en droit de réclamer, à la caution, le paiement de la totalité de la créance garantie, sans avoir au préalable à mettre en cause le débiteur principal. Le débiteur et la caution se trouvent pour ainsi dire au même rang.

Noter que le cautionnement solidaire est constaté par l'apposition par le garant de la mention « bon pour cautionnement solidaire et indivisible »

- **L'aval**

Selon l'article 409 du code de commerce, l'Aval constitue l'engagement d'une personne de payer le montant total ou une partie d'une créance manifestée par un effet de commerce.²³ en d'autres termes, c'est l'obligation que prend une personne (avaliste) de payer un effet de commerce à l'échéance au lieu du débiteur (avalisé).

Ainsi, l'aval est exprimé par la signature de l'avaliste au recto du papier commercial ou sur un acte séparé, suivie de la mention « **Bon pour aval** ». Il doit, également, porter l'objet de l'engagement du garant (engagement d'un paiement total ou partiel du montant de l'effet).

4-2- Les garanties réelles

Il s'agit d'un privilège demandé par un créancier et qui porte sur une chose. Les garanties réelles très utilisées sont le gage, le nantissement et l'hypothèque (par exemple le banquier

²²Article 665 du code civil

²³Article 109 du code de commerce.

Chapitre II : Les notions de base de crédit d'investissement

pratique souvent le nantissement de matériel ; le nantissement du fonds de commerce ; le gage sur véhicule ainsi que l'hypothèque). Le créancier bénéficiant d'une garantie réelle, peut en cas de non-paiement du débiteur, faire saisir le bien donné en garantie et le faire vendre aux enchères pour être payé en priorité.²⁴

- **Le gage**

Le gage est l'acte par lequel le débiteur remet au créancier un bien meuble corporel en garantie de sa créance.

Le gage peut avoir lieu avec ou sans dépossession.

a- Gage avec dépossession

On peut citer dans cette catégorie le gage de tableaux ou d'objets précieux (pratique courante dans les Caisses de Crédit Municipal).

B- Gage sans dépossession

Le créancier reçoit un titre reconnaissant sa garantie et l'acte fait l'objet d'une publicité. C'est le cas, par exemple, du gage automobile qui bénéficie au vendeur à crédit ou au prêteur de deniers pour l'achat d'un véhicule en garantissant le crédit lié à son acquisition. Le contrat de vente ou de prêt doit être écrit et enregistré sous peine de nullité de gage. La publicité du gage s'effectue par une inscription sur un registre à la préfecture qui a délivré le certificat d'immatriculation. Après signature de l'acte de gage, le gage doit être inscrit dans les 3 mois qui suivent l'immatriculation du véhicule. L'inscription rend le droit du créancier opposable aux tiers. Elle se périmé au bout de 5 ans, mais il est possible de la renouveler une fois. À défaut de paiement, le créancier peut faire réaliser le gage débiteur est démuné du bien objet de la garantie.²⁵

- **Le nantissement**

Selon l'article 948 du code civil Algérien :

« Le nantissement est un contrat par lequel une personne s'oblige, pour la garantie de sa dette ou celle des tiers, à remettre au créancier ou à une tiers personne, choisie par le parties, un objet sur le quel construit au profit du créancier un droit réel en vertu du quel celui-ci peut retenir l'objet jusqu'au paiement de sa créance, et peut se faire payer sur le prix de cet objet

²⁴Hadj Sadoc T ; « les risque de l'entreprise et de la banque », édition dahlab2007.p130.

²⁵ Luc Barnet- Rolande ; « principe de technique bancaire »,25ème édition dunod.p185.

Chapitre II : Les notions de base de crédit d'investissement

en quelques mains qu'il passe, par préférence aux créanciers chirographaires et aux créanciers en rang »²⁶

Il existe divers formes de nantissement, nous citons les formes les plus utilisées :

- Nantissement de l'outillage et d'équipements.
- Nantissement de fonds de commerce.
- Nantissement des actifs financiers.
- Nantissement ou gage sur véhicules.
- Nantissement des marchés publics

- **L'hypothèque**

L'article 822 du code civil stipule : « L'hypothèque est un contrat par lequel le créancier acquiert sur un immeuble affecté au paiement de sa créance, un droit réel qui lui permet de se faire rembourser en priorité le montant de sa créance propriétaire en ce moment-là »²⁷

L'hypothèque est donc une garantie qui préserve les droits de créanciers y compris à l'encontre des héritiers. On distingue trois types d'hypothèque :

- L'hypothèque conventionnelle.
- L'hypothèque légale.
- L'hypothèque juridique.

Conclusion

Au terme de ce chapitre nous avons essayé de présenter l'investissement et ces typologies ainsi on n'a donné un aperçu sur le crédit d'investissement et les différents risques liée à l'octroi de crédit.

Pour éviter de ne pas tomber des risques, le banquier doit mener une étude minutieuse et approfondie de tout en analysant les capacités de l'entreprise à rembourser à l'échéance. .

,

.

²⁶Article 948 du code civil

²⁷Article 822 de code civil

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

Introduction

La banque est tenue de collecter tous les documents et renseignements relative a l'étude du dossier. Ce dernier permet au banquier de connaitre son client, et d'avoir un maximum d'information sur le projet envisagé.

À travers ce chapitre, nous allons exposer les déférentes études d'un dossier de crédit, depuis la demande.

Avant d'entamer le montage et l'étude d'un dossier de crédit d'investissement, nous devons d'abord présenter le lieu du stage pratique au sein d'une des agences de la CPA.

Section 01 : Présentation de l'organisme d'accueil CPA

1- Présentation de Crédit Populaire d'Algérie CPA

Le secteur financier est considéré comme étant l'un des domaines les plus sensibles à ce moment puisqu'il est devenu une économie de concurrence dans la colonisation des pays sous-développés. Donc les entreprises locales sont obligées à s'adapter avec les nouvelles indications du monde économique, puisque les banques ne sont plus de simple caisse qui font que des opérations de distribution, mais leur définition s'est agrandit au plus large de cela, puisqu'elles sont devenues de fortes parties dans l'encouragement de l'investissement et le développement économique.

1-1 Historique de CPA

Crée le 29 décembre 1966 avec le capital initial de 15 millions de dinars, son siège social est à Alger, le CPA à hériter des activités gérées auparavant par les banques populaires (banque populaire, commerciale et industrielle à Alger, société marseillaise du crédit et compagnie française du crédit et banque compagnie française du crédit et banque arabe)

En 1985, elle donne naissance à la banque de développement local par session de 40 agences, de transfère de 550 employés, cadre et 89000 comptes clientèles.

Défini par ses statuts comme banque universelle, le CPA a pour mission de promouvoir le développement du bâtiment des travaux publics (BTP), les secteurs de la santé et de médicaments, du commerce et la distribution, l'hôtellerie et le tourisme, les médias, PME, petits moyens industriels(PMI) et l'artisanat.

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

Conformément à la réglementation en vigueur en Algérie, le CPA traite les opérations du crédit et de banques, il peut recevoir des dépôts, accorder des crédits sous tous ses formes, prendre les participations dans le capital de toute entreprise, mobiliser pour les compte d'autrui tout crédit consentis par d'autres institutions, suite à la promulgation de la loi sur l'autonomie des entreprises en 1988, le CPA est devenue une entreprise publique économique par action dont le capital est propriété exclusive de l'Etat.

Depuis 1996, en vertu de l'ordonnance relative à la gestion des capitaux marchands de l'Etat, les banques publiques sont classées sous la tutelle des ministères des finances

Le 06 avril 1997, le CPA obtient son agrément du conseil de la monnaie et du crédit.

Le capital social de la banque, initialement fixé à 15 millions de dinars, a évolué comme suit :

- ✓ Année 1966 : 15 millions DA
- ✓ Année 1983 ; 800 millions DA
- ✓ Année 1992 : 5.6 milliards DA
- ✓ Année 1994 : 9.31milliards DA
- ✓ Année 1996 : 13.6 milliards DA
- ✓ Année 2000 : 21.6 milliards DA
- ✓ Année 2004 : 25.3 milliards DA
- ✓ Année 2008- 2009 : 29.3 milliards DA
- ✓ Année 2010-2011 : 48 milliards DA

Aujourd'hui, le CPA s'affirme comme une véritable banque de proximité grâce à son réseau dense, composé de 15 groupes d'exploitations et de 138 agences répartis à travers l'ensemble du territoire national.

L'effectif de la banque est de 3756 salarié dont :

- ✓ 2040 cadres
- ✓ 1525 agents de maîtrise
- ✓ 200 agents d'exécution

1-2 Les interventions du CPA

Le CPA intervient sur le marché de l'intermédiation bancaire et financière. A ce titre, il traite toutes les opérations notamment la réception des dépôts du public, octroi du crédit sous toutes ses formes, la mobilisation des crédits extérieurs ; il souscrit à des prises de participation dans les filiales et sociétés.

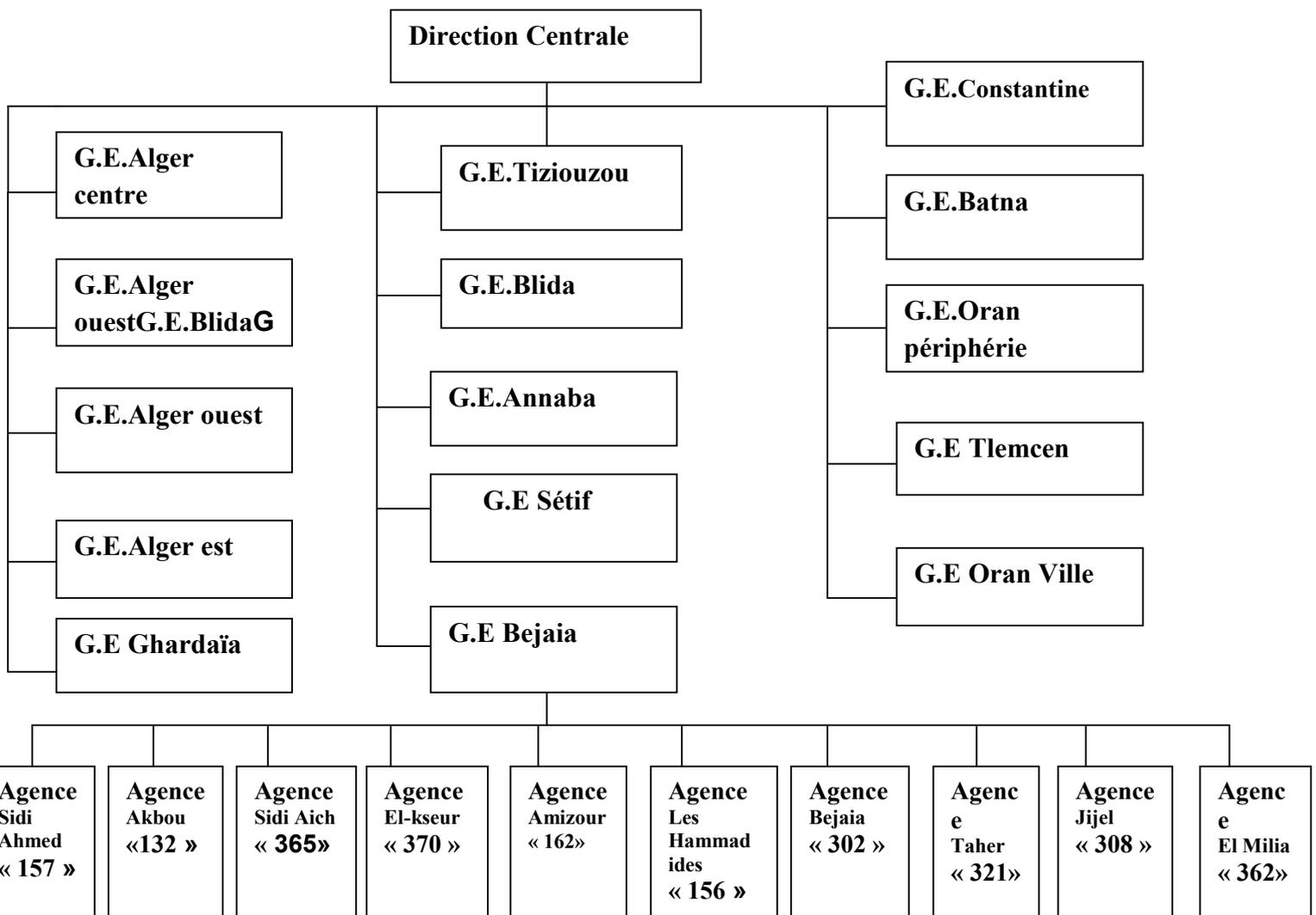
La stratégie commerciale de la banque est orientée vers différents segments de clientèles :

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

- ✓ PME, PMI
- ✓ Les grandes entreprises
- ✓ Les professions libérales
- ✓ Les professions médicales
- ✓ Les micros-entreprises
- ✓ Les particuliers

2. Répartition du CPA dans le territoire nationale

Figure 03 : Répartitions de CPA dans le territoire national



Source : Donnée de la banque CPA

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

2-1 Organisation de l'agence CPA Sidi Aich

L'agence CPA Sidi Aich a été ouverte le 01/01/1996. Elle est dotée de missions et de fonctions précises. Son organisation est subdivisée en structures homogènes découlant de ses activités et des objectifs qui lui sont assignés.

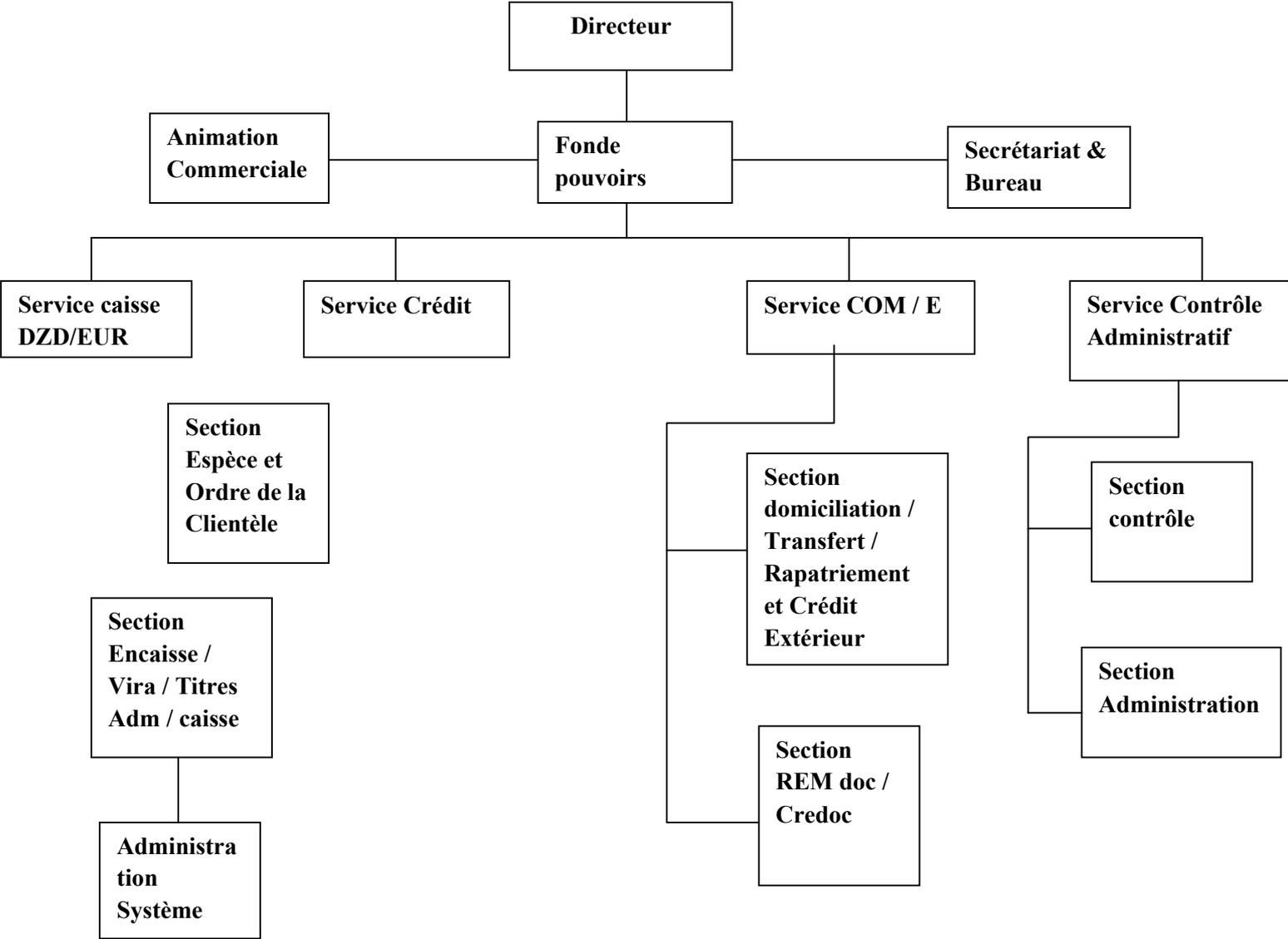
L'agence CPA Sidi Aich est une agence de 3èmes catégories et son organigramme est établi comme suit :

- Service caisse Dinars / Devises : Il est divisé en deux sections :
 - ✓ Section espèces et réception des ordres de la clientèle (Front office).
 - ✓ Section encaissements, recouvrements, virements, titres et administration de la caisse (Back office).
- Service crédit : Service homogène non subdivisé.
- Service commerce extérieur : Il est divisé en deux sections :
 - ✓ Section domiciliation, transfert, rapatriement, apurement gestion des crédits extérieurs.
 - ✓ Section remise documentaire (Rem doc), crédit documentaire (Credoc).
- Service contrôle et administratif : Il est divisé en deux sections :
 - ✓ Section contrôle.
 - ✓ Section administration.
- La fonction animation commerciale : Elle est assurée par le fondé de pouvoirs. Son activité est structurée selon la catégorie de clientèle :
 - ✓ Clientèle « Entreprise ».
 - ✓ Clientèle « Particuliers ».
 - ✓ Clientèle « Professionnels ».
- Secrétariat et bureau d'ordre

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

2-2 Organigramme de l'agence Sidi Aich « 365 »

Figure 04 :2.2 Organigramme de l'agence Sidi Aich « 365 »



Source : Donnée de la banque CPA

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

2-3 Missions de l'agence CPA Sidi Aich

Comme l'agence est la structure de base de la banque. Elle est investie des principales missions suivantes :

- ✓ Traiter les opérations bancaires confiées par la clientèle, entretenir et développer des relations commerciales.
- ✓ Réaliser le plan d'action commercial.
- ✓ Recevoir, étudier, décider et mettre en place les crédits dans la limite de la prérogative qui lui sont confiées par voie réglementaire.
- ✓ Traiter les opérations de commerce extérieur.
- ✓ Assurer la gestion des créances impayées et suivre leur recouvrement.
- ✓ Traiter les opérations de caisse (retrait, versement, virement, ..).

2-4 La répartition des responsabilités de CPA Sidi Aich

2-4-1 Le directeur de l'agence

Il représente le responsable principale de la structure de l'agence bancaire ; il a plusieurs taches parmi elles :

- ✓ Faire connaître le CPA sur la base locale pour les clients.
- ✓ Optimiser les ressources de l'agence.
- ✓ Augmenter la rentabilité de l'agence.
- ✓ Motiver le personnel.
- ✓ Veiller au bon équilibre de la trésorerie de l'agence.
- ✓ Respecter les règles de gestion.
- ✓ Défendre les intérêts de l'institution.
- ✓ Réaliser les objectifs assignés à l'agence.
- ✓ Accroître la part de marché de la banque.

2-4-2 Le fondé du pouvoir

Normalement le rôle est jouer par le directeur adjoint, mais cela se fait dans les agences de première et deuxième catégorie et ses fonctions sont :

- ✓ L'organisation et la bonne utilisation des moyens humains et matériels de l'agence.
- ✓ La sécurité des infrastructures (des hommes et des taches).
- ✓ Le contrôle a priori et a posteriori des opérations clientèles et internes.

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

2-4-3 Le secrétariat de direction

On peut la qualifier de deuxième chambre après le directeur de l'agence, ses fonctions sont :

- ✓ L'enregistrement et le placement du courrier.
- ✓ Organisation des rendez-vous professionnel comme : les visites, les rencontres, les réunions...

On considère ce service très important si on prend en considération les renseignements et informations secret qu'il détient.

2-4-4 Le service crédit

Ce service est très important si on prend en considération les spécialités en premier lieu dans le crédit, on trouve dans ce service :

2-4-4-1 Cellule d'étude et d'analyse

Cette cellule a comme mission de recueillir tous les éléments d'appréciation qui permettent de se prononcer sur l'opportunité de crédit, sa nature, son montant et sa durée ; ses fonctions sont:

- ✓ Vérification de la régularité des éléments constitutifs du dossier crédit.
- ✓ Etude des demandes de crédit relatives.
- ✓ Finalisation et présentation des dossiers pour décision du directeur ou du fondé du pouvoir en cas d'intérim.
- ✓ Gestion des autorisations de crédit ; allouer et suivre leur utilisation.

2-4-4-2 Cellule suivi de crédit

C'est un service de gestion et d'exécution des opérations de crédit ; ses fonctions sont :

- ✓ Recueil des garanties assortissant les crédits consentis aux clientèles.
- ✓ Traitement des opérations liées à l'aspect juridique et contentieux ayant trait au compte de la clientèle.

2-4-5 Le service des opérations de commerce extérieur

- ✓ Etude et gestion des contrats et marchés domicilié au près de l'agence
- ✓ Déclaration à la Banque d'Algérie des domiciliations
- ✓ Achat et vente d'instrument du paiement libellée en devise.
- ✓ Ouverture et suivi des comptes devises.
- ✓ Gestion des Credoc reçu.

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

2-4-6 Le service contrôle et administratif

Il assure par le contrôleur de l'agence et ses fonctions sont :

Autant que service contrôle :

- ✓ Revoir le contrôle de l'agence.
- ✓ Réviser et relire tous les chèques qui ont été fait le jour même.
- ✓ L'exactitude que chaque opération qui est faite est enregistrée

Autant que service administratif :

- ✓ Exécuter les tâches administratives.
- ✓ Suivre le fonctionnement des moyens humains et matériels de l'agence.
- ✓ Suivre la sécurisation des biens et les personnes de l'agence.

2-4-7 Le service caisse

Il a une relation directe avec le client et il se trouve dans des guichets spéciaux et se prénomme front office et back office.

Le front office : on y trouve la caisse, l'accueil des ordres du client et la section espèce.

Le back office : on y trouve le chef de service caisse qu'on peut dire qu'il commande le service caisse et qui taille et surveille tous les faits et gestion qui se font au sein de ce service, comme on y trouve aussi les fonctions administratives et la section espèce (virement, encaissement être couverture) et c'est ce qu'on appelle le service portefeuille puisqu'il travaille avec les commerçants et les industrielles pendant la vente et l'achat avec les chèques seulement, ce service est chargé de traiter l'ensemble des opérations intéressant les effets de commerce (chèque, lettre de change et billet à ordre) remis par la clientèle en fin d'escompte ou d'encaissement, comme on trouve aussi ce qu'on appelle la compensation.

3- Présentation du service crédit

Pour assurer ses fonctions, le service crédit est soumis à une organisation interne pour la répartition des tâches et à une prise des relations fonctionnelles et hiérarchiques avec les autres structures de la banque.

3-1 Organisation du service crédit

Organisation interne : elle vise à partager entre les trois principales cellules qui le composent à savoir :

- La cellule d'étude et analyse
- La cellule suivie des engagements
- La cellule juridique pour le suivi de contentieux et de la gestion administrative.

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

3-1-1 La cellule étude et analyse : composée des chargés d'étude qui s'occupe de la réception, étude et montage des dossiers de crédit présenté par la clientèle jusqu'à l'autorisation du crédit.

3-1-2 La cellule suivie d'engagement : elle chargée du suivi et de la gestion des dossiers du crédit et de recouvrement des créances.

3-1-3 La cellule juridique : elle est l'interlocutrice des différents services d'exploitation et D'administration ; elle est chargée de tous les problèmes d'ordre juridique et du suivi des règlements des opérations faisant l'objet de contentieux et de recouvrement des créances litigieuses et contentieuses.

3-2 Le rôle de service crédit

Il joue un rôle important dans l'agence, il représente l'essence même du métier de banquier grâce à sa grande participation pour la formation des différents produits de la banque matérialisée par les engagements donnés et générateur d'intérêt. Pour assurer son rôle, les missions attribuées au service crédit sont répartis entre ces deux cellules :

3-2-1 Taches de la cellule d'étude et d'analyse

- Réunie l'ensemble des documents nécessaires pour l'étude d'un dossier de crédit.
- Procéder à l'étude en y portant un avis motivé.
- Présenter l'étude au comité de crédit pour décision.
- Notifier à la clientèle les décisions prises.
- Suivre l'évolution de l'activité des entreprises financières.
- Assister et conseiller la clientèle.
- Gérer et suivre les dossiers de crédit en collaboration avec la cellule de suivi des engagements et du contentieux.

3-2-2 Taches de la cellule des engagements et de la cellule juridique

- La gestion administrative des autorisations de crédit.
- Le recueil des garanties exigées pour la mise en place des crédits.
- L'établissement et la délivrance des différents engagements consentent des crédits actes de cautions et avals.
- Le contrôle permanent des utilisations réglementaires des crédits accordés et leur remboursement à l'échéance.
- Le suivi des impayés et des dossiers litigieux et contentieux.
- Engager les procédures et démarches nécessaires pour le recouvrement des créances

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

Dans ce passage, nous avons présenté le service crédit et montré son importance capitale au sein d'une agence bancaire.

En effet, le service crédit constitue la cellule de base dans l'exploitation de la banque, dans lequel s'effectue les études nécessaires pour cerner les besoins de la clientèle qui se présente pour trouver le meilleur financement et de choisir le type de crédit le plus adéquat aux besoins exprimés.

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

Section 2 : Montage et étude d'un dossier de crédit d'investissement

Le dossier de crédit d'investissement se compose de différents documents essentiels qui sont : évaluation de la demande ; constitution d'un dossier de crédit d'investissement ; étude technique de projet et enfin étude de sa rentabilité.

A travers cette étape, le banquier étudie la viabilité du projet, en utilisant l'étude technico-économique qui permet de voir si le projet a sa place sur le marché, ou en d'autres termes qu'il est faisable. Puis il procède à l'étude des flux de trésorerie dégagés pour savoir si le projet est rentable.

1-Constitution d'un dossier de crédit d'investissement

Chaque demandeur d'un crédit d'investissement doit constituer un dossier, ce dernier comporte tous les documents que le banquier juge utiles. Ces documents peuvent être juridiques, administratifs, comptables et financiers ou économiques.

1-1 Les documents administratifs et juridiques

Ces documents constituent plusieurs demandes, que le banquier demande à son client de préparer :

- ✓ Demande de crédit d'investissement écrite, cacheter et signer, qui répondent aux conditions de fonds et de forme.
- ✓ Copie de la décision d'octroi d'avantages fiscaux et parafiscaux de (agence nationale du développement de l'investissement).
- ✓ Copie certifiée conforme de registre de commerce de toute autorisation ou agrément de l'exercice.
- ✓ Copie certifiée conforme de statut pour les personnes morales (entreprise).
- ✓ Copie légalisée du bulletin officiel des annonces légales (BOAL).
- ✓ Copie certifiée conforme du titre de propriété, acte administratifs bail de location du terrain ou du local d'exploitation.
- ✓ Délibération du conseil d'administration pour les entreprises publiques (EPE).

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

1-2-Les documents comptables et fiscaux

- ✓ Bilan d'ouverture pour les nouvelles affaires.
- ✓ TCR (tableau ces comptes et résultats) prévisionnels couvrant au minimum la durée du prêt.
- ✓ Document certifiant la situation fiscale et parafiscale de l'entreprise de moins de 03 mois (extrait de rôle).

1-3-Les documents économiques et financiers

- ✓ Une étude technico-économique du projet.
- ✓ Une facture pro forma et/ou contrat-commerciaux récente pour le projet.
- ✓ Un état descriptif et administratif des travaux réalisés, établi par un bureau d'architecture.
- ✓ La fiche technique.
- ✓ La structure des couts et des avances du programme d'investissement.
- ✓ La structure de financement de l'inversement.
- ✓ Tableau d'amortissement du crédit bancaire.
- ✓ Charges d'exploitations.

1-4-Les documents techniques

- ✓ La situation d'avancement des travaux de génie civil.
- ✓ Le planning de réalisation du projet (plan d'architectura
- ✓ Les permis de construction en cours de validité.¹

2- Etude technico-économique

Cette étude est élaborée par des bureaux d'études ou de comptabilité spécialisés. Elle permet d'apprécier la viabilité du projet sur tous les plans.

L'analyse technico-économique est un document qui reprend l'ensemble des éléments se rapportant au projet d'investissement, on citera notamment :

- La présentation générale du projet ;
- L'étude économique du projet ;
- L'étude technique du projet.

¹ Les information tiré a partir des documents interne de l'agence CPA

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

2-1- Présentation générale du projet

Elle reprend les éléments suivants :

- Présentation de l'entreprise : forme juridique, capital social, siège social et la description de son activité ;
- Présentation des associés ;
- L'objet de l'investissement : il s'agit extension, renouvellement, ou projet de création avec des commentaires sur la capacité de production avant et après la réalisation de l'investissement ;
- La construction envisagée pour des équipements à acquérir ;
- Le mode de financement envisagé.

2-2- L'étude économique du projet

Cette étude se base sur l'opportunité économique du projet à travers l'étude de l'environnement où il est appelé à évoluer.

Cette étude porte surtout, sur le produit ou la prestation du projet à travers l'étude du marché.

Le processus d'analyse du marché comporte les rubriques suivantes :

- Analyse de la demande passée et présente ;
- Analyse de la demande future ;
- Analyse du choix de l'objectif de production.

Le banquier est attiré aussi, sur la politique commerciale que va suivre l'entreprise, cette politique porte sur la nature du produit, son prix, sa qualité, les modalités de distribution et les éventuelles promotions.

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

2-3-L'étude technique de projet

Cette étude correspond à l'étude détaillée sur le choix du promoteur sur les différentes composantes du projet.

2-3-1- Le processus technologique

Il met en évidence

- Le choix du matériel de production, sa performance, ses caractéristiques techniques, modalités d'acquisition, la garantie du fournisseur... etc. ;
- Le processus de production envisagé ;
- Les capacités techniques de l'unité.

2-3-2- La capacité de production et effectif nécessaire

Après avoir déterminé le matériel, on se penche sur les capacités d'utilisation de ce matériel, pour dégager les capacités de production qui permettent la réalisation des chiffres d'affaires envisagés, ainsi que l'effectif nécessaire en nombre et en qualité, notamment l'adaptation de l'effectif aux conditions de production de l'entreprise.

2-3-3- La localisation géographique

Celle-ci peut constituer un élément déterminant pour la réussite du projet. En effet, la localisation influe directement sur les conditions suivantes :

- Les conditions techniques : l'existence des différentes commodités pour la réalisation du projet et pour l'exploitation, tel est le cas de l'extension de réseaux routiers, électricité, eau, le climat...

Les conditions économiques : concernant la localisation par rapport au marché de produits finis de l'entreprise et les matières premières.

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

2-3-4- L'approvisionnement

Les caractéristiques, les prix et surtout la disponibilité des matières premières doivent être déterminés pour faciliter leur acquisition et éviter les ruptures des stocks.

2-3-5- Le coût de l'investissement

La description du programme d'investissement doit porter sur l'ensemble des rubriques et doit être détaillée par le réalisé et ce qui reste à réaliser.

Tableau 01 : les différentes rubriques de l'investissement

Rubriques	Partie en DA	Partie en devise (CV/DA)	total	Déjà réalisé
-Etudes et frais préliminaires				
-Terrains				
-Bâtiments				
-Equipements de production				
-Matériel de transport				
-Matériel du bureau				
-Montage et essai de mise en œuvre				
-Formation				
-Intérêts intercalaires				
-Fond de roulement de Démarrage				
-Autres				
Total				

Source: mémoire de M.A ; « étude analytique d'un financement bancaire », université de Mouloud Mammeri de Tiziouzou , licence en science économique,2008

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

2-3-6- Planning de réalisation

Le promoteur doit présenter un plan de réalisation envisagé, dans lequel il indiquera le délai nécessaire pour passer en phase d'exploitation.

En cas d'avis favorable, le banquier et le promoteur veillent à ce que le projet se réalise dans le délai prévu, dans de bonnes conditions car une erreur dans cette phase peut revenir fatale lors de l'exploitation.

2-3-7- Le financement

Le promoteur doit indiquer la structure de financement qu'il envisage, il indique le montant de ses apports en numéraires et en natures, ainsi que toute autre ressource de financement qu'il envisage.²

3- Analyse de la rentabilité du projet

Après être assuré que le projet est viable et qu'un marché existe réellement, la banque procédera alors à l'étude de rentabilité du projet, c'est-à-dire faire ressortir les flux de trésorerie prévisionnels (avant intégration du financement) et les flux de trésorerie après financement. Cette distinction entre la rentabilité avant et après financement, permet de constater l'impact de l'endettement sur la rentabilité des capitaux propres.

3-1- Rentabilité économique du projet (avant financement)

Son appréciation se fait par l'élaboration des flux de trésorerie prévisionnel

3-1-1- Elaboration des flux de trésorerie prévisionnels

Pour déterminer des flux de trésorerie, on passe par les démarches suivantes :

- Elaboration de l'échéancier d'investissement.
- Elaboration de l'échéancier des amortissements.
- détermination de la valeur résiduelle des investissements.
- Détermination du besoin en fond de roulement.

² mémoire de M.A ; « étude analytique d'un financement bancaire », université de mouloud Mammeri de tiziouzou , licence en science économique,2008.

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

- Elaboration du tableau des comptes de résultat.
- Elaboration des flux nets de trésorerie.
- ✓ **Elaboration de l'échéancier des investissements** : Cet échéancier reprend toutes les dépenses d'investissement pendant la durée de réalisation de projet.

Tableau 02 : Tableau d'investissement.

Désignation	Montant d'investissement		Echéanciers		
	Valeur en devise	Valeur en dinars	Année 1	Année 2	Année 3
Investissement					
.	-	-	-	-	-
.					
.					
BFR	-	-	-	-	-
Totale	-	-	-	-	-

Source : LASARY : « Evaluation et financement de projet », édition dar el othmania, 2007, p 74.

- ✓ **Elaboration de l'échéancier d'amortissements** : C'est un tableau qui démontre la manière (amortissement dégressive ou linéaire) dont la quelle l'entreprise a choisie d'amortir ses équipements amortissable pendant la durée de vie de son projet.

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

Tableau 03 : Tableau d'amortissement

Rubrique	Valeur originale	Taux (%)	Dotation annuelle					Total amorti
			Année1	Année2	Année3	...	Année n	
Investissement								
•								
•								
Total								

Source : LASARY : « Evaluation et financement de projet », édition dar el othmania, 2007, p 73.

- ✓ **Détermination de la valeur résiduelle d'investissement (VRI)** : Il s'agit de la valeur des immobilisations non amortis pendant la durée de vie du projet.

La valeur résiduelle des immobilisations est égale à la différence entre le montant des immobilisations et le montant total déjà amorti, elle représente la valeur nette comptable de l'investissement.³

$$\text{VRI} = \text{total des immobilisations} - \text{total des amortissements.}$$

- ✓ **Détermination du Le besoin en fond de roulement**

Le BFR est une donnée issue de l'exploitation, correspondant à une mobilisation de ressources au même titre que l'investissement.⁴

C'est à dire il représente le fonds de démarrage du projet. Il prend en charge certaines dépense d'exploitations, il est a signalé que son montant est récupéré au terme de la durée de vie de l'investissement ⁵

$$\text{BFR} = \text{stock} + \text{créance} - \text{dette a court terme}$$

³: LASARY : « Evaluation et financement de projet », édition dar el othmania, 2007, p17.

⁴HOUDAYER.R : « Evaluation financière des projets » ; 2èmeEdition,Economica, Paris, 1999.P.73.

⁵ PAPIN.R ; « Stratégie pour la création d'entreprise »,12ème Edition, Dunod, Paris ,2007.P.183.

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

- ✓ **Elaboration du compte de résultats prévisionnel (TCR)** : Le TCR est un tableau qui regroupe l'ensemble des coûts d'exploitations, que le projet peut y faire face durant sa durée de vie, pour pouvoir à la fin ressortir sa capacité d'autofinancement (CAF).

Tableau 04 : Tableau des comptes de résultat (TCR)

Désignation	Année 1	Année 2	Année 3	Année n
Chiffre d'affaire (1)				
Matières et fournitures consommées (2)				
Service (3)				
Valeur ajoutée = 1-(2+3) (4)				
Frais du personnel (5)				
Impôts et taxes (6)				
EBE = 4-(5+6) (7)				
Dotation aux amortissements (8)				
Frais divers (9)				
Résultat brut de l'exercice = 7-(8+9) (10)				
IBS (11)				
Résultat brut de l'exercice = (10-11) (12)				
CAF = 12+8				

Source : LASARY : « Evaluation et financement de projet », édition dar el othmania, 2007, p 74.

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

✓ Etablissement des flux nets de trésorerie prévisionnels

Un cash-flow est le solde des flux de trésorerie engendré par un investissement à la clôture d'une période.⁶

L'appréciation de ces flux se fait à travers l'établissement d'un tableau .Ce tableau représente l'ensemble des ressources et emplois de l'entreprise sur la durée de vie du projet, et la soustraction des emplois des ressources nous donnent la trésorerie annuelle du projet.

Tableau 05 : Elaboration des flux nets de trésorerie

Désignation	Année 1	Année 2	Année 3	Année n
Encaissement				
+CAF				
+VRI				
+Récupération du BFR				
Total (1)				
Décaissement				
-Cout d'acquisition du bien				
Constitution du BFR				
Total (2)				
Flux nets de trésorerie = T ₁ -T ₂				

Source : LASARY : « Evaluation et financement de projet », édition dar el othmania, 2007, p 75.

⁶Vizzavona ; « Gestion financière », 9édition, Edition Berti, Alger, 1995, P394

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

3-1-2 - Critères d'évaluation des projets d'investissement

Evaluer un projet d'investissement conduit à comparer le capital investi I à l'ensemble des cash-flows C_1, C_2, C_3 .

Cette comparaison implique l'évaluation du capital investi et des cash-flows à une même date. En général, on choisit la date 0.

Il existe quatre critères principaux d'évaluation : la valeur actuelle nette, l'indice de profitabilité, le taux de rentabilité interne, et le délai de récupération du capital investi.

➤ La valeur actuelle nette (VAN)

La valeur actuelle nette est la différence entre le cash-flow actualisé à la date 0 et le capital investi :

$$VAN = \sum_{t=1}^n CF(1+i)^{-t} - I_0$$

Ou:

I : capital investie

CF : cash-flow

i : taux d'actualisation

t : la durée de projet

Interprétation

- Pour qu'un projet d'investissement soit rentable, sa VAN doit être positive, c'est-à-dire supérieur à 0 ($VAN > 0$)
- La VAN est inférieur ou égal à 0 signifie que le projet d'investissement n'est pas rentable.
- Un projet d'investissement est d'autant plus intéressant que sa VAN est plus grand.

Le taux d'actualisation utilisé dans le calcul de la VAN est le taux de rentabilité minimum exigé par l'entreprise.⁷

⁷Jean Barreau- Jacqueline Delahaye ; « gestion financière », 4^{ème} édition dunod, paris, 1995, page323.

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

➤ L'indice de profitabilité

L'indice de profitabilité mesure l'avantage relatif, c'est à dire l'avantage induit par 1 DA de capital investi .pour connaitre cet avantage relatif, il suffirait de diviser la VAN par I. Cependant le critère de l'indice de profitabilité consiste à calculer le quotient de la somme des cash-flows actualisés par le montant de l'investissement.

$$\text{IP} = \frac{\text{la somme des cash-flows actualisé}}{I_0}$$

- Pour qu'un projet d'investissement soit acceptable, il faut que son indice de profitabilité soit supérieur à 1 ($\text{IP} > 1$).
- Lorsque l'indice de profitabilité est inférieur à 1 ($\text{IP} < 1$) signifie que le projet financièrement n'est pas rentable.
- Un projet d'investissement est d'autant plus intéressant que son indice de profitabilité est plus grand.

➤ Le taux de rentabilité interne

Le taux de rentabilité interne est le taux pour le quelle il ya équivalence entre le capitale investi et l'ensemble des cash-flows.

$$\sum_{t=0}^n CF(1 + \text{TRI})^{-t} - I_0 = 0$$

Le calcul pratique d'un TRI peut être conduit soit par résolution de l'équation mathématique soit par approximation successive (interpolation linéaire).

Dans le cas où le TRI est déterminé par interpolation linéaire, on doit déterminer deux VAN dont les signes sont différents (une positive et une négative) est correspondantes à des taux d'actualisation dont la différence n'excède pas deux points. Il s'agira ensuite de faire une interpolation, et dégager le taux recherché.

Si on suppose :

T1= taux d'actualisation pour une $\text{VAN}_1 > 0$

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

T2= taux d'actualisation pour une VAN2<0

Par interpolation on trouve :

$$\text{TRI} = T1 \frac{(T2-T1) \cdot \text{VAN1}}{\text{VAN2} + \text{VAN1}}$$

Interprétation ⁸

- Pour qu'un projet d'investissement soit acceptable, il faut que son taux de rentabilité interne soit supérieur au taux de rentabilité minimum exigé par l'entreprise.
 - Un projet d'investissement est d'autant plus intéressant que son taux de rentabilité est élevé.
 - Si TRI = taux de rentabilité minimum exigé par l'entreprise, le projet d'investissement est neutre à l'égard de la rentabilité globale de cette entreprise.
 - Si TRI < taux de rentabilité minimum exigé par l'entreprise, le projet d'investissement entraîne une chute de la rentabilité globale de cette entreprise.
- **Le délai de récupération du capital investi**

Le délai de récupération du capital investi est le temps au bout duquel le montant cumulé des cash-flows actualisés est égal au capital investi.

$$\text{DR} = \sum_{i=1}^n \text{CF}_i (1+t)^{-i} = I_0$$

Interprétation

- Pour qu'un projet d'investissement soit acceptable, il faut que le délai de récupération soit inférieur à un délai fixé par l'entreprise. la fixation de ce délai est problématique et il n'existe pas de règles objectives permettant de justifier telle ou telle pratique.
- Un projet d'investissement est d'autant plus intéressant que le délai de récupération est plus court. ⁹

⁸Idem page 325.

⁹ Idem page 329.

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

3-2- Rentabilité du projet après financement

Afin d'apprécier la rentabilité du projet après intégration du financement, nous prenons en considération les critères de rentabilité des capitaux engagés dans l'investissement.

3-2-1 Elaboration des flux de trésorerie après financement

Leur élaboration se fait en suivant les démarches suivantes :

- ✓ **Elaboration de l'échéancier de remboursement de l'emprunt** : C'est un tableau qui prend en considération la durée de remboursement et de différé accordées par la banque
- ✓ **Calcul des nouvelles dotations aux amortissements** : En cas d'accord d'une durée de différé, l'entreprise fera face à des (intérêts intercalaires)¹⁰
- ✓ **Elaboration du TCR** : Le même que celui avant financement sauf en ajoutant deux nouvelles rubriques : les frais financier et les nouvelles dotations aux amortissements.
- TCR après financement va permettre de ressortir la nouvelle CAF.
- ✓ **Elaboration du plan de mobilisation** : Il regroupe l'ensemble des dépenses d'investissement et leur mode de couverture financière.
- ✓ **Elaboration du plan de financement** : C'est le tableau emplois/ressources mais en prenant en considération toutes les rubriques ayant un rapport avec le financement.

3-2-2 Critère de rentabilité après financement

Une autre évaluation de la rentabilité après le financement est menée par le banquier de la même manière que l'évaluation de la rentabilité avant le financement à partir des flux de trésorerie déterminés du tableau emplois / ressources. Ces critères sont :

La VAN ;

L'IP ;

Le DRC ;

Le TRI.

¹⁰ Ce sont des intérêts que l'emprunteur doit payer entre le moment où la banque débloque les fonds du crédit, intérêts intercalaires correspondant à l'année de différé.

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

Conclusion

Pour conclure, nous tenons à signaler que toute demande de crédit doit être suivie d'un dossier de crédit.

Au cours de ce chapitre, nous avons essayé de présenter et expliquer comment ce fait l'étude d'un dossier et quelle sont les différentes étapes de l'octroi de crédit.

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

Section 3 : Etude d'un cas pratique

Cette section est consacrée à l'étude d'un cas pratique, qui concerne une demande d'octroi d'un crédit d'investissement de 10172592 DA, représentant 90% du projet afin d'acquérir du matériel pour la clinique d'un montant total de : 11302880 DA.

Afin de mieux connaître l'entreprise (le client), le banquier devra faire une étude approfondie et cela travers plusieurs stations.

1-Identification du demandeur du crédit

Le docteur X a domicilié compte auprès de l'agence depuis son installation a sidi Aich , la relation est issue d'une famille honorable.

Ainsi donc, en cumulant une solide expérience de 14 ans de pratique, Le gérant s'est toujours soucié du développement de son entreprise, actuellement, il entreprend de réalisé le présent projet pour laquelle il sollicite un CMT de 10172592 DA.

✓ Les documents fournis par le promoteur (gérant) :

- Demande de crédit du client,
- Analyse et étude du projet,
- Bilans fiscaux années 2005/2006,
- Etude technico-économique avec les bilans prévisionnels sur 5 ans,
- Facture pro forma,
- Statut de l'entreprise,
- BOAL,
- Carte fiscal,
- Copie du diplôme,
- Copie de registre de commerce,
- Agrément d'installation,
- Bail de location,
- Extrait de rôles,
- Mise à jour CASNOS et CNAS,

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

2- Etude technico-économique

2-1 Présentation de l'affaire et l'étude de projet :

a-Forme juridique (raison sociale) : Entreprise unipersonnel à responsabilité limitée dont l'abréviation est « EURL Clinique Dr X».

b-Capital social et sa répartition : De 100 000,00 DA, le capital social est composé de 100 parts de 1000 DA chacune.

c- Intitulé du projet : Activités privées d'hospitalisation pour soins des maladies des yeux et cliniques & centres de spécialisés en chirurgie ophtalmologique.

d-Nature de l'investissement : Extension.

e- Localisation du projet : Quartier de la gare commune de sidi aiche 06700 W de BEJAIA.

f- Effectif : Le promoteur qui assume statutairement la fonction de gérant, ce dernier cite vouloir employer sept(07) personne à savoir :

- 1 Médecin ophtalmologue,
- 1 Médecin assistant,
- 2 Infirmières,
- 1 Agent polyvalent,
- 1 Secrétaire,
- 1 Femme de ménage.

Ce projet permet la création de sept (07) postes d'emploi fixes.

g- L'impact du projet sur l'environnement : Le projet aura un impact positif sur l'environnement économique par le soutien et le suivi des dossiers d'investissement.

h-Le secteur et le marché : En raison du caractère vital des prestations de soins et le déficit énorme que connaît le marché en matières de structure de santé spécialisées par rapport au nombre de population dont la région de sidi Aich en compte 250.000 habitants, nous nous pouvons que pronostiquer un bel avenir au présent projet, d'autant plus que les pouvoirs publics encourage les investissements du privé dans ce secteur.

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

2-2 Capacité de commercialisation et chiffre d'affaire

L'élaboration des chiffres d'affaires prévisionnels du présent projet, a prit l'hypothèse suivante :

- Capacité d'admission à raison de : 23 patients / jour,
- Un mois de 22 jours sur une année de 11 mois,
- Un prix moyen de la prestation de : 800,00 DA,
- Un taux d'évolution moyen du chiffre d'affaire annuelle de 05 %.

Ainsi donc on obtiendra le chiffre d'affaires du premier exercice comme suit:

$$(23 \times 22 \text{ jrs} \times 11 \text{ mois}) \times 800 \text{ DA} = 4.500.000,00 \text{ DA}$$

Finalement, nous pouvons dire que les chiffres d'affaires escomptés par ce projet sont envisageables car la demande y est très forte pour ce genre de prestation qui ne connaît pas de concurrence au niveau de la région de Sidi-Aich.

2-3 Les charges et consommations intermédiaires

Sachant que les consommations de matières premières sont constitués principalement de : pansements, seringues, implants oculaires solutés médicales, sérum, oxygène, énergie électrique, frais de téléphone etc....., le total des consommations intermédiaires pour la première année sont évalués forfaitairement à : 850.000.00DA.

2-4 Frais de personnel

Pour un effectif total de 07 personnes il est prévu pour la première année une charge d'environ : 1.800.000,00 DA

Elle représentera 40 % du C.A avec une faible évolution annuel.

2-5 Impôts et taxes

Le montant considéré pour la première année est d'environ : 100.000,00 DA.

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

2-6 Charges financières

Non loin du taux réel (6%), l'étude Technico-économique qui a pris un taux de 6,5 % nous donne pour le premier exercice une charge H.T. de 600.000,00 DA avec une tendance à la baisse.

2-7 Frais divers

Il représente essentiellement la prime d'assurance multirisques, c'est-à-dire 50.000,00 DA la 1^{er} année pour qu'elle augmente au dernier exercice à 80.000,00 DA

2-8 Le cout de l'investissement

Tableau 06 : Le cout de l'investissement

Désignation	Quantité	P.U	H.T	Prix TTC(TVA17)
- Laser yag 1064NM	01	2.452.991.45		2.870.000.00
-Laser 532 NM Diod-pompée ,nd	01	2.811.900.00		3.289.923.00
- ANDIOGRAPHE mydriatique et non mydriatique rétinographe.	01	3.147.690.00		3.682.797.30
- CHAMP Visuel numérisé AP-5000C PROJECTION ORDINATEUR.	01	1.248.000 .00		1.460.160.00
NET A PAYER				11.302.880.30

Source : Données de la banque

2-9 La structure de financement

Le schéma de financement de ces acquisitions voulu par la relation se présente d'après l'étude remise comme suit :

- 10 % Apport personnel : 1.130.288.00 DA
- 90 % C.M.T bancaire : 10.172.592.00 DA

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

- 3-Etude de la rentabilité

Cette analyse se fait en deux étapes :

- Une analyse avant financement.
- Une analyse après financement.

3-1- Analyse de la rentabilité avant financement

Après être assuré que le projet est viable, et qu'un marché existe réellement, le banquier passe à l'étude de la rentabilité de projet afin de déterminer si celui-ci peut générer des profits.

3-1-1-Elaboration des flux de trésorerie

- Elaboration de l'échéancier d'investissement (D A)

Tableau 07 : Répartition d'investissement

Unité : DA

Rubrique	Montant	Taux Amortissement	Durée de Vie
Frais préliminaires	0	0	0
Equipement	11302880,30	10%	10 ans
Matériel roulant	0	0	0
Equipement de bureaux	0	0	0
Totaux	11302880,30		

Source : Données de l'entreprise

- Echéancier d'amortissement

D'après les données, nous constatons que l'entreprise applique un amortissement linéaire pour ses équipements pour une période de 10ans.

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

Tableaux 08 :L'échéancier d'amortissement

Unité :DA

Rubrique	Valeur acquise	Taux	2008	2009	2010	2011	2012
Matériel médicale	11302880,30	10%	1130288,03	1130288,03	1130288,03	1130288,03	1130288,03
Total	11302880,30	/	1130288,03	1130288,03	1130288,03	1130288,03	1130288 ,03

Source : Travail réalisé par nous même à partir des données de l'entreprise.

➤ **Détermination de la valeur résiduelle de l'investissement (VRI)**

$VRI = \text{investissement initial} - \text{montants déjà amortis.}$

$VRI = 11302880,30 - 5651440,15 = 5651440,15 \text{ DA}$

L'importance du montant de la valeur résiduelle qui est de 5651440,15 DA sera ajoutée au dernier cash-flow comme recette.

➤ **Détermination de fond de roulement**

Tableaux 09 :L'évolution et variation de BFR

Unité : DA

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
BFR		1042000	71000	116000	121000	79000
V BFR	1042000	-971000	45000	5000	-42000	

Source : Travail réalisé par nous même à partir des données de l'entreprise.

D'après ce tableau, nous constatons que le BFR est positif pendant les 5 ans, ce que veut dire que les dettes fournisseurs n'arrivent pas à financer le cycle d'exploitation de l'entreprise.

Dans ce cas l'entreprise doit financer son besoin de financement à court terme soit par le fond de roulement ou par les concours bancaires courant.

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

➤ **Elaboration du tableau de comptes résultats prévisionnels (DA)**

Tableau 10 : TCR prévisionnel avant financement

Unité : DA

Rubrique	2008	2009	2010	2011	2012
Prestation fournis	4500000	4600000	4700000	4800000	5000000
Matière et fourniture	550000	600000	650000	650000	700000
Service	300000	350000	400000	450000	500000
Valeur ajoutée	3650000	3650000	3650000	3700000	3800000
Frais personnel	400000	450000	500000	550000	600000
Frais divers	50000	50000	60000	80000	80000
Impôt et taxe	100000	120000	135000	145000	155000
EBE	3100000	3030000	2955000	2925000	2965000
Dotation	1130288,03	1130288,03	1130288,03	1130288,03	1130288,03
RBE	1969711,97	1899711,97	1824711,97	1794711,97	1834711,97
IBS	323160	330650	336900	359400	402000
Résultat net	1646551,97	1569061,97	148711,97	1435311,97	1432711,97
Dotation	1130288,03	1130288,03	1130288,03	1130288,03	1130288,03
CAF	2776840	2699350	2618100	2565600	2563000

Source : Travail réalisé par nous même à partir des données de l'entreprise.

La CAF de l'entreprise reste positive durant toutes les années d'exploitation

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

➤ Elaboration de tableau des emplois /ressource avant financement

Tableaux 11 : Tableau des emplois /ressources avant financement

Unité : DA

Rubrique	2007	2008	2009	2010	2011	2012
CAF		2776840	2699350	2618100	2565600	2563000
VRI						5651440,15
Récupération de BFR						79000
Total de ressource	0	2776840	2699350	2618100	2565600	8293440,15
Immobilisation	11302880,30	0	0	0	0	0
V BFR	1042000	-971000	45000	5000	-42000	0
Total emploi	12344880,3	-971000	45000	5000	-42000	0
Flux de trésorerie	-12344880,3	3747840	2654350	2613100	2607600	8293440,15
Flux cumulés	-12344880,3	-8597040,3	-5942690,3	-3329590,3	-721990,3	7571449,85
Flux actualisés à %08	-12344880,3	3470499,84	2274777,95	2074801,4	1916586	5647832,742
Flux actualisés cumulés	-12344880,3	-8874380,46	-6599602,51	-4524801,11	-2608215,11	3039617,632

Source : Travail réalisé par nous même à partir des données de l'entreprise.

Nous avons constaté que les cash-flows ont diminués de 1093490DA durant la période de l'année 2008 à 2009, alors que on a enregistré une faible diminution de 41250 en 2010 par apport à 2009 et une très faible diminution d'une valeur 5500DA en 2011. Contrairement a la dernière année (2012) l'entreprise à réaliser une forte croissance de cash-flow environ 5685840,15 DA, cela est justifier par l'importance du montant de la valeur résiduelle .

3-1-2-Les critères d'évaluation des projets d'investissement

➤ La valeur actuelle nette (VAN)

La formule de la VAN est comme suite :

$$VAN = \sum_{t=1}^n CF(1+i)^{-t} - I_0$$

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

VAN=3039617,632 DA

Le projet d'investissement permet de dégager une VAN positive, donc le projet est rentable et réalisable.

➤ **L'indice de profitabilité (I P)**

Nous avons la formule de l'IP comme suite :

$$\text{IP} = 1 + \frac{\text{la somme des cash-flows actualisé}}{I_0}$$

I_0 : investissement actualisé

L'IP=1,25

Le résultat de cet indice nous indique que chaque dinar investi rapportera 0,25 dinar de gain, selon ce critère le projet est rentable.

➤ **Le taux de rentabilité interne (TRI)**

Tableau 12 : Détermination du taux de rentabilité interne Unité : DA

Rubrique	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Flux de trésorerie	-12344880,03	3747840	2654350	2613100	2607600	8293440,15
Flux actualise à 15%	-12344880,3	3256872,96	2006688,6	1719419,8	1491547,2	4121839,755
Flux actualise cumulés	-12344880,3	-90800734	-7081318,74	-5361898,94	-3870351,74	251488,015
Flux Actualise à 20%	-12344880,3	3121950,72	1842118,9	1510371,8	125683,2	3333962,94
Flux actualise cumulés	-12344880,3	-9222929,58	-7380810,68	-5870438,88	-5744755,68	-2410792,74

Source : Travail réalisé par nous même à partir des données de l'entreprise

Nous avons la formule de TRI comme suite :

$$\sum_{t=1}^n CF(1 + TRI)^{-t} - I_0 = 0$$

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

Par interpolation on trouve :

$$\text{TRI} = T1 \frac{(T2-T1) \cdot \text{VAN1}}{\text{VAN2} + \text{VAN1}}$$

VAN=15% → 251488,015

VAN=20% → -2410792,74

TRI=15% + (20 - 15)* 251488,015 / (251488,015 + 2410792,74)

TRE=15,47%

15,47% > 8 % veut dire que le TRI est supérieur au taux d'actualisation, cela signifie que le projet est acceptable

➤ Le délai de récupération actualisé

Tableau 13 : Détermination du délai de récupération

Année	2008	2009	2010	2011	2012
Flux actualisé a 8%	3470499,84	2274777,95	2074801,4	1916583,06	5647832,742
Cumul des flux actualisé	3470499,84	5745277,79	7820079,19	9736662,25	15384494,99

Source : Travail réalisé par nous même à partir des données de l'entreprise

Nous avons la formule comme suite :

$$\text{DR} = \sum_{i=1}^n \frac{CF_i}{(1+t)^i} = I_0$$

DR = 4 + (2608218,05 * 12) / (2608218,05 + 3039614,69) = 4ans et 5mois

Ce résultat signifie que l'entreprise peut récupérer son capital dans un délai de 4 ans et 5 mois.

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

3-2- Analyse de la rentabilité après le financement

Dans cette étude, nous essayerons de déterminer si le projet est toujours aussi rentable après la mise en place des crédits sollicités.

3-2-1-Elaboration des flux de trésorerie après financement

Tableau 14: La représentation de la structure de financement.

Unité : DA

Rubrique	Montant	Rapport	Durée	Diffère	Rapport
Capitaux propre	1130288	10%	/		
Crédit	10172592	90%	5 ans	12mois	5,75%
Total	11302880	100%			

Source : travail réalisé par nous même à partir des données de la banque

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

➤ L'échéancier de remboursement

Tableau 15 :L'échéancier de remboursement

C M T 10172592 DA sur 5 Ans et 12mois au taux de 5 ,75%

Ce tableau montre l'échéancier du remboursement de crédit, ainsi que l'annuité qu'il faudra payer a la fin de chaque année, elle est obtenue donc par l'addition des intérêts et le remboursement principale.

Périodes	Capital	R/principal	Intérêt	Annuité
An 0	10172592	0	584924,04	584924,04
An 1	10172592	2034518,4	584924,04	2619442,44
An 2	8138073,6	2034518 ,4	467939,232	2502457,632
An 3	6103555,2	2034518,4	350954,424	2385472,824
An 4	4069036,8	2034518,4	233969,616	2268488,016
An 5	2034518,4	2034518,4	116984,808	2151503,208

Source : travail réalisé par nous même à partir des données de la banque

➤ Elaboration de l'échéancier des amortissements

Ce tableau comprendra les intérêts intercalaires et ceci afin de déterminer le montant exacte De l'amortissement à inclure dans le nouveau TCR après financement.

Tableau16 : Nouvelles dotation aux amortissements

Années	2008	2009	2010	2011	2012
Anciennes dotation	1130288,03	1130288 ,03	1130288,03	1130288,03	1130288,03
Amortissement intercalé	584924,04	—	—	—	—
Nouvelles dotation	1715212,07	1130288,03	1130288,03	1130288,03	1130288,03

Source : Etabli à partir de TCR Prévisionnel avant le financement et le tableau d'échéancier de remboursement.

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

➤ Etablissement du TCR Prévisionnels après financement

Le TCR prévisionnels après financement intègre les frais financiers et les dotations aux amortissements des intérêts intercalaires.

Tableau 17: TCR Prévisionnel après financement.

Années	2008	2009	2010	2011	2012
EBE	3100000	3030000	2955000	2925000	2965000
Nouvelles dotation	1715212,07	1130288,03	1130288,03	1130288,03	1130288,03
Frais financiers	600000	500000	400000	280000	150000
RBE	784787,93	1399711,97	142711,97	1514711,97	1684711,97
IBS%	323160	330650	336900	359400	402000
RNE	461627,93	106906,97	1087811,97	1155311,97	128711,97
Dotation aux amortissements	1715212,07	1130288,03	1130288,03	1130288,03	1130288,03
CAF après financement	2176840	2199350	2218100	2285600	2413000

Source : travail réalisé par nous même à partir des données de la banque

On constate que le résultat net de l'exercice et la capacité d'autofinancement après financement ont diminué à cause de l'amortissement des intérêts intercalaires et le montant des frais financier durant les cinq années d'exploitation.

➤ Plan de mobilisation

Tableau 18: Présentation de plan de mobilisation

Unité : DA

Rubrique	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Immobilisation	11302880,3					
Variation de BFR	1042000	-971000	45000	5000	-42000	_____
Itéré intercalaire	584924,04					
Total investi	12929804,34					
Crédit	10172592					
Apport	2757212,34	-971000	45000	5000	-42000	

Source : travail réalisé par nous même à partir des données de la banque

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

➤ Etablissement du tableau des emplois /ressources après financement T ER

Tableau

19 : Tableau emploi ressource après financement Unité : DA

Rubrique	2007	2008	2009	2010	2011	2012
CAF	-----	2176840	2199350	2218100	2285600	2413000
VRI	-----	-----	-----	-----	-----	56514140,15
Récupération de BFR	-----	-----	-----	-----	-----	79000
Emprunt	10172592	-----	-----	-----	-----	-----
Apports	2757212,34	-971000	45000	5000	-42000	-----
Total de ressource	12929814,34	1205840	2244350	2223100	2243600	8143440,15
Immobilisation	11302880,30	-----	-----	-----	-----	-----
Variation de BFR	1042000	-971000	45000	5000	-42000	-----
Intérêt	584934,04	-----	-----	-----	-----	-----
Remboursement	-----	2034518	2034518	2034518	2034518	2034518
Dévident	-----	-----	-----	-----	-----	-----
Total emplois	12929814,34	1063518	2079518	2039518	1992518	2034518
Flux de trésoreries	0	142322	164832	183582	251082	6108922,15

Source : Travail réalisé par nous même à partir des données de la banque.

D'après ce tableau, nous avons constaté que les flux de trésorerie sont nul , sur toute la période de réalisation et positifs sur la période d'exploitation .Cela veut dire que pendant la période de réalisation du projet ,le financement des investissement est assuré pendant la période d'exploitation et les ressources du projet sont supérieures à ses emplois.

3-2-2-La rentabilité des fonds propres

Le tableau suivant permet de monter les différents flux à analyses afin de déterminer les différents critères de rentabilité des fonds propres.

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

Tableau 20 : Détermination des flux à analyses Unité : DA

Rubrique	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Les capitaux propres	2757212,34	- 971000	45000	5000	- 42000	-----
Flux de trésorerie	0	142322	164832	183582	251082	6108922,15
Dévident	-----	-----	-----	-----	-----	-----
Flux à analyses	275721 2,34	1113322	119832	178582	293082	6108922,15
Coefficient (1,08) ⁿ	1	0 ,926	0,857	0,794	0,735	0,680
Flux actualise	-2757212,34	1030936,172	102696,024	141794,108	215415,27	4154067,062
Flux cumulé	-2757212,34	-1726276,168	-1623580,144	-1481786,036	-1266370,766	2887696,296
Coefficient (1,2) ⁿ	1	0,833	0,694	0,578	0,482	0,402
Flux actualise	27573212,34	927397,226	83163,408	103220,396	141265,524	2455786,704
Flux cumulé	-2757212,34	-1829815,114	-1746651,706	-1643431,31	-1502165,786	953620,918
Coefficient (1,3) ⁿ	1	0,769	0,592	0,455	0,350	0,269
Flux actualise	-2757212,34	856144,618	70940,544	81254,81	102578,7	1643300,058
Flux cumulé	-2757212,34	-1901067,722	-1830127,178	-1748872,368	-1646293,668	-2993,61

Source : travail réalisé par nous même à partir des données de l'entreprise

➤ **La valeur actuelle nette des fonds propre**

La VANFP = 2887696 ,296 DA

Les fonds propre dégage une VAN très importante (2887696 ,296 DA) supérieur a celle de projet.

➤ **Le délai de récupération des fonds propres (DRFP)**

Tableau21 : Détermination de délai de récupération des fonds propres (DREP)

Rubrique	2008	2009	2010	2011	2012
Flux actualise	1030936,172	102696 ,024	141794,108	215415,27	4154067,062
Flux cumulé	1030936,172	1133632,196	1275426,304	1490841,574	5644908,636

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

4ans → 1490841,574 DA

Les capitaux propre → 2757212,34

5ans → 5644908,636

DRFP = 4ans + (1266370,766*12) / (1266370+ 288769,296)

DRFP = 4ans + 15196449,19/1555140,062 = 4 ans et 9mois

Les fonds propre seront récupérés en 4 ans et 9mois au taux d'actualisation de 8%

➤ Le taux de rentabilité interne (TRI_{FP})

TRI_{FP} = VAN_{FP} à 20% → 953620,918

TRI_{FP} = VAN_{FP} à 30% → - 2993,61

TRI_{FP} = 20% + (30% - 20%)* 953620,918/(953620,918+ 2993,61)

TRI_{FP} = 20 + 9536209,18 / 956614,528

TRI_{FP} = 29,96 %

Le taux de rentabilité interne des fonds propre (29, 96 %) est supérieur au taux de rentabilité interne du projet (15,47%)

TRI < TRIF → présence d'un effet de levier positif, donc le promoteur a l'intérêt d'emprunter.

4-La décision finale du la banque

Après avoir effectué l'étude approfondie sur la solvabilité et la rentabilité du projet

La banque CPA propose un avis favorable pour un crédit à moyen terme.

➤ Le crédit

-Le crédit accordé par CPA 10172592 DA

-La durée de 5ans dont une année de diffère

-Le taux d'intérêt est de 5,75 %

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

➤ Les garanties

-Délégation assurance multirisque

-Nantissement spécial matériels

-Caution du gérant associé

Conclusion

Après l'étude de dossier, nous avons constatés que le projet est économiquement viable et les résultats des analyses précédente démontre qu'il est financièrement rentable avec une VAN positive, un DR acceptable et un TRI satisfaisant, celui –ci est jugé avoir une rentabilité , du fait qu'il génère des ressources suffisantes permettant de faire face aux dépenses et dégager des flux de trésorerie positifs, ainsi il représente un effet de levier positif, ce qui signifie que l'emprunt est profitable pour le gérant en augmentant la rentabilité de son projet .

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

Introduction

La banque est tenue de collecter tous les documents et renseignements relative a l'étude du dossier. Ce dernier permet au banquier de connaitre son client, et d'avoir un maximum d'information sur le projet envisagé.

À travers ce chapitre, nous allons exposer les déférentes études d'un dossier de crédit, depuis la demande.

Avant d'entamer le montage et l'étude d'un dossier de crédit d'investissement, nous devons d'abord présenter le lieu du stage pratique au sein d'une des agences de la CPA.

Section 01 : Présentation de l'organisme d'accueil CPA

1- Présentation de Crédit Populaire d'Algérie CPA

Le secteur financier est considéré comme étant l'un des domaines les plus sensibles à ce moment puisqu'il est devenu une économie de concurrence dans la colonisation des pays sous-développés. Donc les entreprises locales sont obligées à s'adapter avec les nouvelles indications du monde économique, puisque les banques ne sont plus de simple caisse qui font que des opérations de distribution, mais leur définition s'est agrandi au plus large de cela, puisqu'elles sont devenues de fortes parties dans l'encouragement de l'investissement et le développement économique.

1-1 Historique de CPA

Crée le 29 décembre 1966 avec le capital initial de 15 millions de dinars, son siège social est à Alger, le CPA à hériter des activités gérées auparavant par les banques populaires (banque populaire, commerciale et industrielle à Alger, société marseillaise du crédit et compagnie française du crédit et banque compagnie française du crédit et banque arabe)

En 1985, elle donne naissance à la banque de développement local par session de 40 agences, de transfère de 550 employés, cadre et 89000 comptes clientèles.

Défini par ses statuts comme banque universelle, le CPA a pour mission de promouvoir le développement du bâtiment des travaux publics (BTP), les secteurs de la santé et de médicaments, du commerce et la distribution, l'hôtellerie et le tourisme, les médias, PME, petits moyens industriels(PMI) et l'artisanat.

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

Conformément à la réglementation en vigueur en Algérie, le CPA traite les opérations du crédit et de banques, il peut recevoir des dépôts, accorder des crédits sous tous ses formes, prendre les participations dans le capital de toute entreprise, mobiliser pour les compte d'autrui tout crédit consentis par d'autres institutions, suite à la promulgation de la loi sur l'autonomie des entreprises en 1988, le CPA est devenue une entreprise publique économique par action dont le capital est propriété exclusive de l'Etat.

Depuis 1996, en vertu de l'ordonnance relative à la gestion des capitaux marchands de l'Etat, les banques publiques sont classées sous la tutelle des ministères des finances

Le 06 avril 1997, le CPA obtient son agrément du conseil de la monnaie et du crédit.

Le capital social de la banque, initialement fixé à 15 millions de dinars, a évolué comme suit :

- ✓ Année 1966 : 15 millions DA
- ✓ Année 1983 ; 800 millions DA
- ✓ Année 1992 : 5.6 milliards DA
- ✓ Année 1994 : 9.31milliards DA
- ✓ Année 1996 : 13.6 milliards DA
- ✓ Année 2000 : 21.6 milliards DA
- ✓ Année 2004 : 25.3 milliards DA
- ✓ Année 2008- 2009 : 29.3 milliards DA
- ✓ Année 2010-2011 : 48 milliards DA

Aujourd'hui, le CPA s'affirme comme une véritable banque de proximité grâce à son réseau dense, composé de 15 groupes d'exploitations et de 138 agences répartis à travers l'ensemble du territoire national.

L'effectif de la banque est de 3756 salarié dont :

- ✓ 2040 cadres
- ✓ 1525 agents de maîtrise
- ✓ 200 agents d'exécution

1-2 Les interventions du CPA

Le CPA intervient sur le marché de l'intermédiation bancaire et financière. A ce titre, il traite toutes les opérations notamment la réception des dépôts du public, octroi du crédit sous toutes ses formes, la mobilisation des crédits extérieurs ; il souscrit à des prises de participation dans les filiales et sociétés.

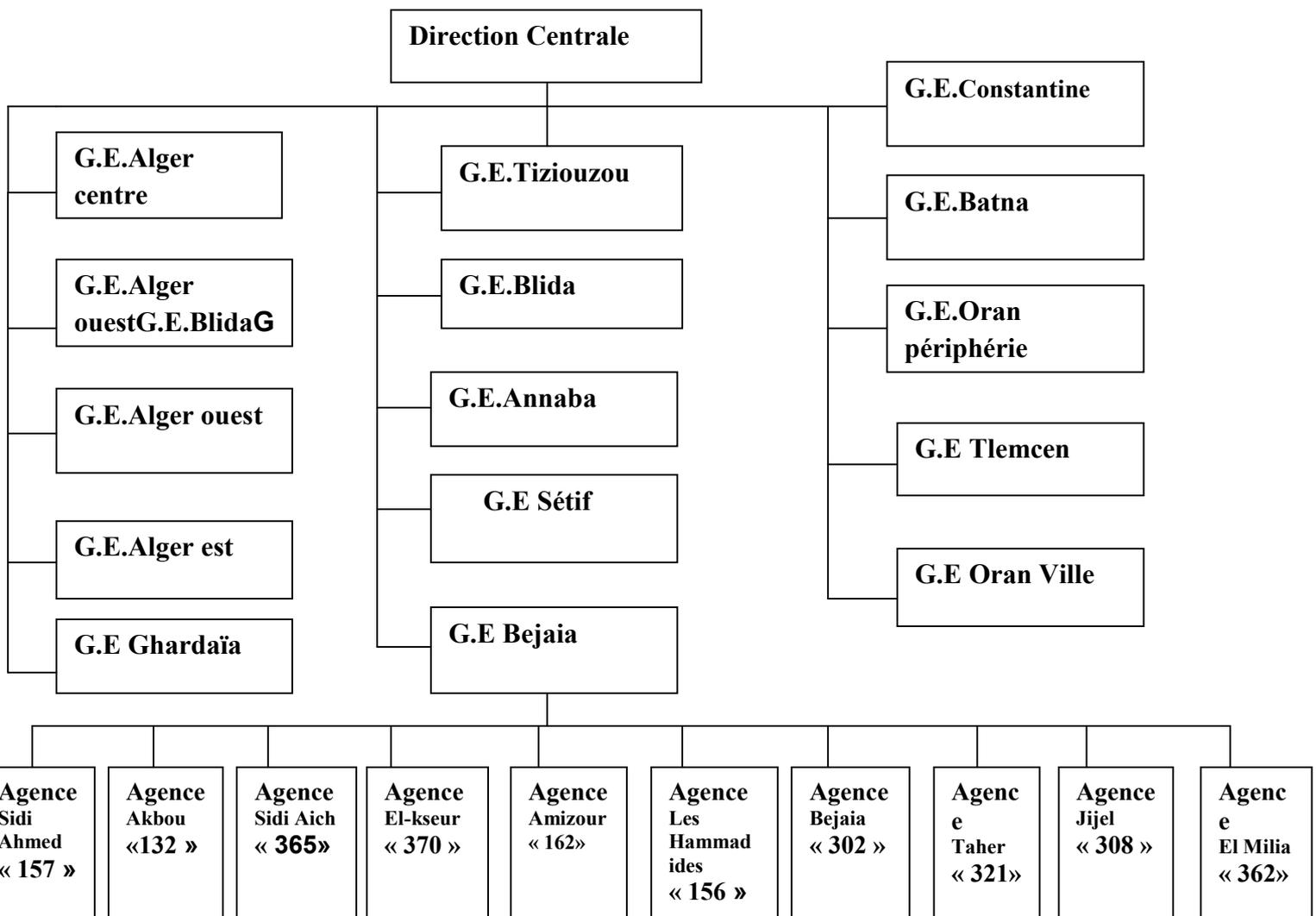
La stratégie commerciale de la banque est orientée vers différents segments de clientèles :

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

- ✓ PME, PMI
- ✓ Les grandes entreprises
- ✓ Les professions libérales
- ✓ Les professions médicales
- ✓ Les micros-entreprises
- ✓ Les particuliers

2. Répartition du CPA dans le territoire nationale

Figure 03 : Répartitions de CPA dans le territoire national



Source : Donnée de la banque CPA

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

2-1 Organisation de l'agence CPA Sidi Aich

L'agence CPA Sidi Aich a été ouverte le 01/01/1996. Elle est dotée de missions et de fonctions précises. Son organisation est subdivisée en structures homogènes découlant de ses activités et des objectifs qui lui sont assignés.

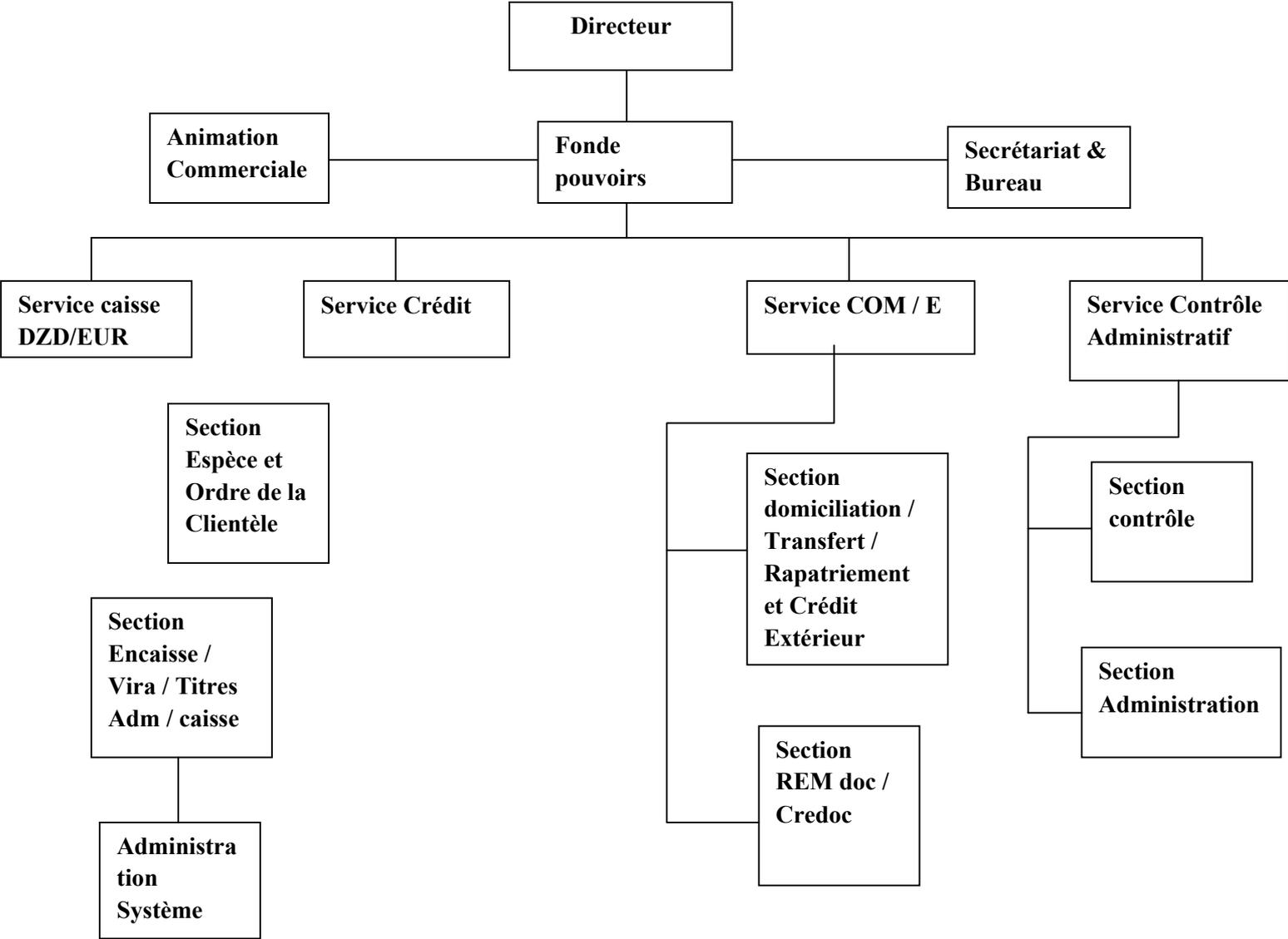
L'agence CPA Sidi Aich est une agence de 3èmes catégories et son organigramme est établi comme suit :

- Service caisse Dinars / Devises : Il est divisé en deux sections :
 - ✓ Section espèces et réception des ordres de la clientèle (Front office).
 - ✓ Section encaissements, recouvrements, virements, titres et administration de la caisse (Back office).
- Service crédit : Service homogène non subdivisé.
- Service commerce extérieur : Il est divisé en deux sections :
 - ✓ Section domiciliation, transfert, rapatriement, apurement gestion des crédits extérieurs.
 - ✓ Section remise documentaire (Rem doc), crédit documentaire (Credoc).
- Service contrôle et administratif : Il est divisé en deux sections :
 - ✓ Section contrôle.
 - ✓ Section administration.
- La fonction animation commerciale : Elle est assurée par le fondé de pouvoirs. Son activité est structurée selon la catégorie de clientèle :
 - ✓ Clientèle « Entreprise ».
 - ✓ Clientèle « Particuliers ».
 - ✓ Clientèle « Professionnels ».
- Secrétariat et bureau d'ordre

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

2-2 Organigramme de l'agence Sidi Aich « 365 »

Figure 04 :2.2 Organigramme de l'agence Sidi Aich « 365 »



Source : Donnée de la banque CPA

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

2-3 Missions de l'agence CPA Sidi Aich

Comme l'agence est la structure de base de la banque. Elle est investie des principales missions suivantes :

- ✓ Traiter les opérations bancaires confiées par la clientèle, entretenir et développer des relations commerciales.
- ✓ Réaliser le plan d'action commercial.
- ✓ Recevoir, étudier, décider et mettre en place les crédits dans la limite de la prérogative qui lui sont confiées par voie réglementaire.
- ✓ Traiter les opérations de commerce extérieur.
- ✓ Assurer la gestion des créances impayées et suivre leur recouvrement.
- ✓ Traiter les opérations de caisse (retrait, versement, virement, ..).

2-4 La répartition des responsabilités de CPA Sidi Aich

2-4-1 Le directeur de l'agence

Il représente le responsable principale de la structure de l'agence bancaire ; il a plusieurs taches parmi elles :

- ✓ Faire connaître le CPA sur la base locale pour les clients.
- ✓ Optimiser les ressources de l'agence.
- ✓ Augmenter la rentabilité de l'agence.
- ✓ Motiver le personnel.
- ✓ Veiller au bon équilibre de la trésorerie de l'agence.
- ✓ Respecter les règles de gestion.
- ✓ Défendre les intérêts de l'institution.
- ✓ Réaliser les objectifs assignés à l'agence.
- ✓ Accroître la part de marché de la banque.

2-4-2 Le fondé du pouvoir

Normalement le rôle est jouer par le directeur adjoint, mais cela se fait dans les agences de première et deuxième catégorie et ses fonctions sont :

- ✓ L'organisation et la bonne utilisation des moyens humains et matériels de l'agence.
- ✓ La sécurité des infrastructures (des hommes et des taches).
- ✓ Le contrôle a priori et a posteriori des opérations clientèles et internes.

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

2-4-3 Le secrétariat de direction

On peut la qualifier de deuxième chambre après le directeur de l'agence, ses fonctions sont :

- ✓ L'enregistrement et le placement du courrier.
- ✓ Organisation des rendez-vous professionnel comme : les visites, les rencontres, les réunions...

On considère ce service très important si on prend en considération les renseignements et informations secret qu'il détient.

2-4-4 Le service crédit

Ce service est très important si on prend en considération les spécialités en premier lieu dans le crédit, on trouve dans ce service :

2-4-4-1 Cellule d'étude et d'analyse

Cette cellule a comme mission de recueillir tous les éléments d'appréciation qui permettent de se prononcer sur l'opportunité de crédit, sa nature, son montant et sa durée ; ses fonctions sont:

- ✓ Vérification de la régularité des éléments constitutifs du dossier crédit.
- ✓ Etude des demandes de crédit relatives.
- ✓ Finalisation et présentation des dossiers pour décision du directeur ou du fondé du pouvoir en cas d'intérim.
- ✓ Gestion des autorisations de crédit ; allouer et suivre leur utilisation.

2-4-4-2 Cellule suivi de crédit

C'est un service de gestion et d'exécution des opérations de crédit ; ses fonctions sont :

- ✓ Recueil des garanties assortissant les crédits consentis aux clientèles.
- ✓ Traitement des opérations liées à l'aspect juridique et contentieux ayant trait au compte de la clientèle.

2-4-5 Le service des opérations de commerce extérieur

- ✓ Etude et gestion des contrats et marchés domicilié au près de l'agence
- ✓ Déclaration à la Banque d'Algérie des domiciliations
- ✓ Achat et vente d'instrument du paiement libellée en devise.
- ✓ Ouverture et suivi des comptes devises.
- ✓ Gestion des Credoc reçu.

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

2-4-6 Le service contrôle et administratif

Il assure par le contrôleur de l'agence et ses fonctions sont :

Autant que service contrôle :

- ✓ Revoir le contrôle de l'agence.
- ✓ Réviser et relire tous les chèques qui ont été fait le jour même.
- ✓ L'exactitude que chaque opération qui est faite est enregistrée

Autant que service administratif :

- ✓ Exécuter les tâches administratives.
- ✓ Suivre le fonctionnement des moyens humains et matériels de l'agence.
- ✓ Suivre la sécurisation des biens et les personnes de l'agence.

2-4-7 Le service caisse

Il a une relation directe avec le client et il se trouve dans des guichets spéciaux et se prénomme front office et back office.

Le front office : on y trouve la caisse, l'accueil des ordres du client et la section espèce.

Le back office : on y trouve le chef de service caisse qu'on peut dire qu'il commande le service caisse et qui taille et surveille tous les faits et gestion qui se font au sein de ce service, comme on y trouve aussi les fonctions administratives et la section espèce (virement, encaissement être couverture) et c'est ce qu'on appelle le service portefeuille puisqu'il travaille avec les commerçants et les industrielles pendant la vente et l'achat avec les chèques seulement, ce service est chargé de traiter l'ensemble des opérations intéressant les effets de commerce (chèque, lettre de change et billet à ordre) remis par la clientèle en fin d'escompte ou d'encaissement, comme on trouve aussi ce qu'on appelle la compensation.

3- Présentation du service crédit

Pour assurer ses fonctions, le service crédit est soumis à une organisation interne pour la répartition des tâches et à une prise des relations fonctionnelles et hiérarchiques avec les autres structures de la banque.

3-1 Organisation du service crédit

Organisation interne : elle vise à partager entre les trois principales cellules qui le composent à savoir :

- La cellule d'étude et analyse
- La cellule suivie des engagements
- La cellule juridique pour le suivi de contentieux et de la gestion administrative.

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

3-1-1 La cellule étude et analyse : composée des chargés d'étude qui s'occupe de la réception, étude et montage des dossiers de crédit présenté par la clientèle jusqu'à l'autorisation du crédit.

3-1-2 La cellule suivie d'engagement : elle chargée du suivi et de la gestion des dossiers du crédit et de recouvrement des créances.

3-1-3 La cellule juridique : elle est l'interlocutrice des différents services d'exploitation et D'administration ; elle est chargée de tous les problèmes d'ordre juridique et du suivi des règlements des opérations faisant l'objet de contentieux et de recouvrement des créances litigieuses et contentieuses.

3-2 Le rôle de service crédit

Il joue un rôle important dans l'agence, il représente l'essence même du métier de banquier grâce à sa grande participation pour la formation des différents produits de la banque matérialisée par les engagements donnés et générateur d'intérêt. Pour assurer son rôle, les missions attribuées au service crédit sont répartis entre ces deux cellules :

3-2-1 Taches de la cellule d'étude et d'analyse

- Réunie l'ensemble des documents nécessaires pour l'étude d'un dossier de crédit.
- Procéder à l'étude en y portant un avis motivé.
- Présenter l'étude au comité de crédit pour décision.
- Notifier à la clientèle les décisions prises.
- Suivre l'évolution de l'activité des entreprises financières.
- Assister et conseiller la clientèle.
- Gérer et suivre les dossiers de crédit en collaboration avec la cellule de suivi des engagements et du contentieux.

3-2-2 Taches de la cellule des engagements et de la cellule juridique

- La gestion administrative des autorisations de crédit.
- Le recueil des garanties exigées pour la mise en place des crédits.
- L'établissement et la délivrance des différents engagements consentent des crédits actes de cautions et avals.
- Le contrôle permanent des utilisations réglementaires des crédits accordés et leur remboursement à l'échéance.
- Le suivi des impayés et des dossiers litigieux et contentieux.
- Engager les procédures et démarches nécessaires pour le recouvrement des créances

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

Dans ce passage, nous avons présenté le service crédit et montré son importance capitale au sein d'une agence bancaire.

En effet, le service crédit constitue la cellule de base dans l'exploitation de la banque, dans lequel s'effectue les études nécessaires pour cerner les besoins de la clientèle qui se présente pour trouver le meilleur financement et de choisir le type de crédit le plus adéquat aux besoins exprimés.

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

Section 2 : Montage et étude d'un dossier de crédit d'investissement

Le dossier de crédit d'investissement se compose de différents documents essentiels qui sont : évaluation de la demande ; constitution d'un dossier de crédit d'investissement ; étude technique de projet et enfin étude de sa rentabilité.

A travers cette étape, le banquier étudie la viabilité du projet, en utilisant l'étude technico-économique qui permet de voir si le projet a sa place sur le marché, ou en d'autres termes qu'il est faisable. Puis il procède à l'étude des flux de trésorerie dégagés pour savoir si le projet est rentable.

1-Constitution d'un dossier de crédit d'investissement

Chaque demandeur d'un crédit d'investissement doit constituer un dossier, ce dernier comporte tous les documents que le banquier juge utiles. Ces documents peuvent être juridiques, administratifs, comptables et financiers ou économiques.

1-1 Les documents administratifs et juridiques

Ces documents constituent plusieurs demandes, que le banquier demande à son client de préparer :

- ✓ Demande de crédit d'investissement écrite, cacheter et signer, qui répondent aux conditions de fonds et de forme.
- ✓ Copie de la décision d'octroi d'avantages fiscaux et parafiscaux de (agence nationale du développement de l'investissement).
- ✓ Copie certifiée conforme de registre de commerce de toute autorisation ou agrément de l'exercice.
- ✓ Copie certifiée conforme de statut pour les personnes morales (entreprise).
- ✓ Copie légalisée du bulletin officiel des annonces légales (BOAL).
- ✓ Copie certifiée conforme du titre de propriété, acte administratifs bail de location du terrain ou du local d'exploitation.
- ✓ Délibération du conseil d'administration pour les entreprises publiques (EPE).

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

1-2-Les documents comptables et fiscaux

- ✓ Bilan d'ouverture pour les nouvelles affaires.
- ✓ TCR (tableau ces comptes et résultats) prévisionnels couvrant au minimum la durée du prêt.
- ✓ Document certifiant la situation fiscale et parafiscale de l'entreprise de moins de 03 mois (extrait de rôle).

1-3-Les documents économiques et financiers

- ✓ Une étude technico-économique du projet.
- ✓ Une facture pro forma et/ou contrat-commerciaux récente pour le projet.
- ✓ Un état descriptif et administratif des travaux réalisés, établi par un bureau d'architecture.
- ✓ La fiche technique.
- ✓ La structure des couts et des avances du programme d'investissement.
- ✓ La structure de financement de l'inversement.
- ✓ Tableau d'amortissement du crédit bancaire.
- ✓ Charges d'exploitations.

1-4-Les documents techniques

- ✓ La situation d'avancement des travaux de génie civil.
- ✓ Le planning de réalisation du projet (plan d'architectura
- ✓ Les permis de construction en cours de validité.¹

2- Etude technico-économique

Cette étude est élaborée par des bureaux d'études ou de comptabilité spécialisés. Elle permet d'apprécier la viabilité du projet sur tous les plans.

L'analyse technico-économique est un document qui reprend l'ensemble des éléments se rapportant au projet d'investissement, on citera notamment :

- La présentation générale du projet ;
- L'étude économique du projet ;
- L'étude technique du projet.

¹ Les information tiré a partir des documents interne de l'agence CPA

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

2-1- Présentation générale du projet

Elle reprend les éléments suivants :

- Présentation de l'entreprise : forme juridique, capital social, siège social et la description de son activité ;
- Présentation des associés ;
- L'objet de l'investissement : il s'agit extension, renouvellement, ou projet de création avec des commentaires sur la capacité de production avant et après la réalisation de l'investissement ;
- La construction envisagée pour des équipements à acquérir ;
- Le mode de financement envisagé.

2-2- L'étude économique du projet

Cette étude se base sur l'opportunité économique du projet à travers l'étude de l'environnement où il est appelé à évoluer.

Cette étude porte surtout, sur le produit ou la prestation du projet à travers l'étude du marché.

Le processus d'analyse du marché comporte les rubriques suivantes :

- Analyse de la demande passée et présente ;
- Analyse de la demande future ;
- Analyse du choix de l'objectif de production.

Le banquier est attiré aussi, sur la politique commerciale que va suivre l'entreprise, cette politique porte sur la nature du produit, son prix, sa qualité, les modalités de distribution et les éventuelles promotions.

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

2-3-L'étude technique de projet

Cette étude correspond à l'étude détaillée sur le choix du promoteur sur les différentes composantes du projet.

2-3-1- Le processus technologique

Il met en évidence

- Le choix du matériel de production, sa performance, ses caractéristiques techniques, modalités d'acquisition, la garantie du fournisseur... etc. ;
- Le processus de production envisagé ;
- Les capacités techniques de l'unité.

2-3-2- La capacité de production et effectif nécessaire

Après avoir déterminé le matériel, on se penche sur les capacités d'utilisation de ce matériel, pour dégager les capacités de production qui permettent la réalisation des chiffres d'affaires envisagés, ainsi que l'effectif nécessaire en nombre et en qualité, notamment l'adaptation de l'effectif aux conditions de production de l'entreprise.

2-3-3- La localisation géographique

Celle-ci peut constituer un élément déterminant pour la réussite du projet. En effet, la localisation influe directement sur les conditions suivantes :

- Les conditions techniques : l'existence des différentes commodités pour la réalisation du projet et pour l'exploitation, tel est le cas de l'extension de réseaux routiers, électricité, eau, le climat...

Les conditions économiques : concernant la localisation par rapport au marché de produits finis de l'entreprise et les matières premières.

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

2-3-4- L'approvisionnement

Les caractéristiques, les prix et surtout la disponibilité des matières premières doivent être déterminés pour faciliter leur acquisition et éviter les ruptures des stocks.

2-3-5- Le coût de l'investissement

La description du programme d'investissement doit porter sur l'ensemble des rubriques et doit être détaillée par le réalisé et ce qui reste à réaliser.

Tableau 01 : les différentes rubriques de l'investissement

Rubriques	Partie en DA	Partie en devise (CV/DA)	total	Déjà réalisé
-Etudes et frais préliminaires				
-Terrains				
-Bâtiments				
-Equipements de production				
-Matériel de transport				
-Matériel du bureau				
-Montage et essai de mise en œuvre				
-Formation				
-Intérêts intercalaires				
-Fond de roulement de Démarrage				
-Autres				
Total				

Source: mémoire de M.A ; « étude analytique d'un financement bancaire », université de Mouloud Mammeri de Tiziouzeu, licence en science économique, 2008

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

2-3-6- Planning de réalisation

Le promoteur doit présenter un plan de réalisation envisagé, dans lequel il indiquera le délai nécessaire pour passer en phase d'exploitation.

En cas d'avis favorable, le banquier et le promoteur veillent à ce que le projet se réalise dans le délai prévu, dans de bonnes conditions car une erreur dans cette phase peut revenir fatale lors de l'exploitation.

2-3-7- Le financement

Le promoteur doit indiquer la structure de financement qu'il envisage, il indique le montant de ses apports en numéraires et en natures, ainsi que toute autre ressource de financement qu'il envisage.²

3- Analyse de la rentabilité du projet

Après être assuré que le projet est viable et qu'un marché existe réellement, la banque procédera alors à l'étude de rentabilité du projet, c'est-à-dire faire ressortir les flux de trésorerie prévisionnels (avant intégration du financement) et les flux de trésorerie après financement. Cette distinction entre la rentabilité avant et après financement, permet de constater l'impact de l'endettement sur la rentabilité des capitaux propres.

3-1- Rentabilité économique du projet (avant financement)

Son appréciation se fait par l'élaboration des flux de trésorerie prévisionnel

3-1-1- Elaboration des flux de trésorerie prévisionnels

Pour déterminer des flux de trésorerie, on passe par les démarches suivantes :

- Elaboration de l'échéancier d'investissement.
- Elaboration de l'échéancier des amortissements.
- détermination de la valeur résiduelle des investissements.
- Détermination du besoin en fond de roulement.

² mémoire de M.A ; « étude analytique d'un financement bancaire », université de mouloud Mammeri de tiziouzou , licence en science économique,2008.

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

- Elaboration du tableau des comptes de résultat.
- Elaboration des flux nets de trésorerie.
- ✓ **Elaboration de l'échéancier des investissements** : Cet échéancier reprend toutes les dépenses d'investissement pendant la durée de réalisation de projet.

Tableau 02 : Tableau d'investissement.

Désignation	Montant d'investissement		Echéanciers		
	Valeur en devise	Valeur en dinars	Année 1	Année 2	Année 3
Investissement					
.	-	-	-	-	-
.					
.					
BFR	-	-	-	-	-
Totale	-	-	-	-	-

Source : LASARY : « Evaluation et financement de projet », édition dar el othmania, 2007, p 74.

- ✓ **Elaboration de l'échéancier d'amortissements** : C'est un tableau qui démontre la manière (amortissement dégressive ou linéaire) dont la quelle l'entreprise a choisie d'amortir ses équipements amortissable pendant la durée de vie de son projet.

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

Tableau 03 : Tableau d'amortissement

Rubrique	Valeur originale	Taux (%)	Dotation annuelle					Total amorti
			Année1	Année2	Année3	...	Année n	
Investissement								
•								
•								
Total								

Source : LASARY : « Evaluation et financement de projet », édition dar el othmania, 2007, p 73.

- ✓ **Détermination de la valeur résiduelle d'investissement (VRI)** : Il s'agit de la valeur des immobilisations non amortis pendant la durée de vie du projet.

La valeur résiduelle des immobilisations est égale à la différence entre le montant des immobilisations et le montant total déjà amorti, elle représente la valeur nette comptable de l'investissement.³

$$\text{VRI} = \text{total des immobilisations} - \text{total des amortissements.}$$

- ✓ **Détermination du Le besoin en fond de roulement**

Le BFR est une donnée issue de l'exploitation, correspondant à une mobilisation de ressources au même titre que l'investissement.⁴

C'est à dire il représente le fonds de démarrage du projet. Il prend en charge certaines dépense d'exploitations, il est a signalé que son montant est récupéré au terme de la durée de vie de l'investissement ⁵

$$\text{BFR} = \text{stock} + \text{créance} - \text{dette a court terme}$$

³: LASARY : « Evaluation et financement de projet », édition dar el othmania, 2007, p17.

⁴HOUDAYER.R : « Evaluation financière des projets » ; 2èmeEdition,Economica, Paris, 1999.P.73.

⁵ PAPIN.R ; « Stratégie pour la création d'entreprise »,12ème Edition, Dunod, Paris ,2007.P.183.

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

- ✓ **Elaboration du compte de résultats prévisionnel (TCR) :** Le TCR est un tableau qui regroupe l'ensemble des coûts d'exploitations, que le projet peut y faire face durant sa durée de vie, pour pouvoir à la fin ressortir sa capacité d'autofinancement (CAF).

Tableau 04 : Tableau des comptes de résultat (TCR)

Désignation	Année 1	Année 2	Année 3	Année n
Chiffre d'affaire (1)				
Matières et fournitures consommées (2)				
Service (3)				
Valeur ajoutée = 1-(2+3) (4)				
Frais du personnel (5)				
Impôts et taxes (6)				
EBE = 4-(5+6) (7)				
Dotation aux amortissements (8)				
Frais divers (9)				
Résultat brut de l'exercice = 7-(8+9) (10)				
IBS (11)				
Résultat brut de l'exercice = (10-11) (12)				
CAF = 12+8				

Source : LASARY : « Evaluation et financement de projet », édition dar el othmania, 2007, p 74.

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

✓ Etablissement des flux nets de trésorerie prévisionnels

Un cash-flow est le solde des flux de trésorerie engendré par un investissement à la clôture d'une période.⁶

L'appréciation de ces flux se fait à travers l'établissement d'un tableau .Ce tableau représente l'ensemble des ressources et emplois de l'entreprise sur la durée de vie du projet, et la soustraction des emplois des ressources nous donnent la trésorerie annuelle du projet.

Tableau 05 : Elaboration des flux nets de trésorerie

Désignation	Année 1	Année 2	Année 3	Année n
Encaissement				
+CAF				
+VRI				
+Récupération du BFR				
Total (1)				
Décaissement				
-Cout d'acquisition du bien				
Constitution du BFR				
Total (2)				
Flux nets de trésorerie = T ₁ -T ₂				

Source : LASARY : « Evaluation et financement de projet », édition dar el othmania, 2007, p 75.

⁶Vizzavona ; « Gestion financière », 9édition, Edition Berti, Alger, 1995, P394

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

3-1-2 - Critères d'évaluation des projets d'investissement

Evaluer un projet d'investissement conduit à comparer le capital investi I à l'ensemble des cash-flows C_1, C_2, C_3 .

Cette comparaison implique l'évaluation du capital investi et des cash-flows à une même date. En général, on choisit la date 0.

Il existe quatre critères principaux d'évaluation : la valeur actuelle nette, l'indice de profitabilité, le taux de rentabilité interne, et le délai de récupération du capital investi.

➤ La valeur actuelle nette (VAN)

La valeur actuelle nette est la différence entre le cash-flow actualisé à la date 0 et le capital investi :

$$VAN = \sum_{t=1}^n CF(1+i)^{-t} - I_0$$

Ou:

I : capital investie

CF : cash-flow

i : taux d'actualisation

t : la durée de projet

Interprétation

- Pour qu'un projet d'investissement soit rentable, sa VAN doit être positive, c'est-à-dire supérieur à 0 ($VAN > 0$)
- La VAN est inférieur ou égal à 0 signifie que le projet d'investissement n'est pas rentable.
- Un projet d'investissement est d'autant plus intéressant que sa VAN est plus grand.

Le taux d'actualisation utilisé dans le calcul de la VAN est le taux de rentabilité minimum exigé par l'entreprise.⁷

⁷Jean Barreau- Jacqueline Delahaye ; « gestion financière », 4^{ème} édition dunod, paris, 1995, page323.

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

➤ L'indice de profitabilité

L'indice de profitabilité mesure l'avantage relatif, c'est à dire l'avantage induit par 1 DA de capital investi .pour connaitre cet avantage relatif, il suffirait de diviser la VAN par I. Cependant le critère de l'indice de profitabilité consiste à calculer le quotient de la somme des cash-flows actualisés par le montant de l'investissement.

$$\text{IP} = \frac{\text{la somme des cash-flows actualisé}}{I_0}$$

- Pour qu'un projet d'investissement soit acceptable, il faut que son indice de profitabilité soit supérieur à 1 ($\text{IP} > 1$).
- Lorsque l'indice de profitabilité est inférieur à 1 ($\text{IP} < 1$) signifie que le projet financièrement n'est pas rentable.
- Un projet d'investissement est d'autant plus intéressant que son indice de profitabilité est plus grand.

➤ Le taux de rentabilité interne

Le taux de rentabilité interne est le taux pour le quelle il ya équivalence entre le capitale investi et l'ensemble des cash-flows.

$$\sum_{t=1}^n CF(1 + \text{TRI})^{-t} - I_0 = 0$$

Le calcul pratique d'un TRI peut être conduit soit par résolution de l'équation mathématique soit par approximation successive (interpolation linéaire).

Dans le cas où le TRI est déterminé par interpolation linéaire, on doit déterminer deux VAN dont les signes sont différents (une positive et une négative) et correspondantes à des taux d'actualisation dont la différence n'excède pas deux points. Il s'agira ensuite de faire une interpolation, et dégager le taux recherché.

Si on suppose :

T1= taux d'actualisation pour une $\text{VAN}_1 > 0$

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

T2= taux d'actualisation pour une VAN2<0

Par interpolation on trouve :

$$\text{TRI} = T1 \frac{(T2-T1) \cdot \text{VAN1}}{\text{VAN2} + \text{VAN1}}$$

Interprétation ⁸

- Pour qu'un projet d'investissement soit acceptable, il faut que son taux de rentabilité interne soit supérieur au taux de rentabilité minimum exigé par l'entreprise.
 - Un projet d'investissement est d'autant plus intéressant que son taux de rentabilité est élevé.
 - Si TRI = taux de rentabilité minimum exigé par l'entreprise, le projet d'investissement est neutre à l'égard de la rentabilité globale de cette entreprise.
 - Si TRI < taux de rentabilité minimum exigé par l'entreprise, le projet d'investissement entraîne une chute de la rentabilité globale de cette entreprise.
- **Le délai de récupération du capital investi**

Le délai de récupération du capital investi est le temps au bout duquel le montant cumulé des cash-flows actualisés est égal au capital investi.

$$\text{DR} = \sum_{i=1}^n \text{CF}_i (1+t)^{-i} = I_0$$

Interprétation

- Pour qu'un projet d'investissement soit acceptable, il faut que le délai de récupération soit inférieur à un délai fixé par l'entreprise. la fixation de ce délai est problématique et il n'existe pas de règles objectives permettant de justifier telle ou telle pratique.
- Un projet d'investissement est d'autant plus intéressant que le délai de récupération est plus court. ⁹

⁸Idem page 325.

⁹ Idem page 329.

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

3-2- Rentabilité du projet après financement

Afin d'apprécier la rentabilité du projet après intégration du financement, nous prenons en considération les critères de rentabilité des capitaux engagés dans l'investissement.

3-2-1 Elaboration des flux de trésorerie après financement

Leur élaboration se fait en suivant les démarches suivantes :

- ✓ **Elaboration de l'échéancier de remboursement de l'emprunt** : C'est un tableau qui prend en considération la durée de remboursement et de différé accordées par la banque
- ✓ **Calcul des nouvelles dotations aux amortissements** : En cas d'accord d'une durée de différé, l'entreprise fera face à des (intérêts intercalaires)¹⁰
- ✓ **Elaboration du TCR** : Le même que celui avant financement sauf en ajoutant deux nouvelles rubriques : les frais financier et les nouvelles dotations aux amortissements.
- TCR après financement va permettre de ressortir la nouvelle CAF.
- ✓ **Elaboration du plan de mobilisation** : Il regroupe l'ensemble des dépenses d'investissement et leur mode de couverture financière.
- ✓ **Elaboration du plan de financement** : C'est le tableau emplois/ressources mais en prenant en considération toutes les rubriques ayant un rapport avec le financement.

3-2-2 Critère de rentabilité après financement

Une autre évaluation de la rentabilité après le financement est menée par le banquier de la même manière que l'évaluation de la rentabilité avant le financement à partir des flux de trésorerie déterminés du tableau emplois / ressources. Ces critères sont :

La VAN ;

L'IP ;

Le DRC ;

Le TRI.

¹⁰ Ce sont des intérêts que l'emprunteur doit payer entre le moment où la banque débloque les fonds du crédit, intérêts intercalaires correspondant à l'année de différé.

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

Conclusion

Pour conclure, nous tenons à signaler que toute demande de crédit doit être suivie d'un dossier de crédit.

Au cours de ce chapitre, nous avons essayé de présenter et expliquer comment ce fait l'étude d'un dossier et quelle sont les différentes étapes de l'octroi de crédit.

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

Section 3 : Etude d'un cas pratique

Cette section est consacrée à l'étude d'un cas pratique, qui concerne une demande d'octroi d'un crédit d'investissement de 10172592 DA, représentant 90% du projet afin d'acquérir du matériel pour la clinique d'un montant total de : 11302880 DA.

Afin de mieux connaître l'entreprise (le client), le banquier devra faire une étude approfondie et cela travers plusieurs stations.

1-Identification du demandeur du crédit

Le docteur X a domicilié compte auprès de l'agence depuis son installation a sidi Aich , la relation est issue d'une famille honorable.

Ainsi donc, en cumulant une solide expérience de 14 ans de pratique, Le gérant s'est toujours soucié du développement de son entreprise, actuellement, il entreprend de réalisé le présent projet pour laquelle il sollicite un CMT de 10172592 DA.

✓ Les documents fournis par le promoteur (gérant) :

- Demande de crédit du client,
- Analyse et étude du projet,
- Bilans fiscaux années 2005/2006,
- Etude technico-économique avec les bilans prévisionnels sur 5 ans,
- Facture pro forma,
- Statut de l'entreprise,
- BOAL,
- Carte fiscal,
- Copie du diplôme,
- Copie de registre de commerce,
- Agrément d'installation,
- Bail de location,
- Extrait de rôles,
- Mise à jour CASNOS et CNAS,

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

2- Etude technico-économique

2-1 Présentation de l'affaire et l'étude de projet :

a-Forme juridique (raison sociale) : Entreprise unipersonnel à responsabilité limitée dont l'abréviation est « EURL Clinique Dr X».

b-Capital social et sa répartition : De 100 000,00 DA, le capital social est composé de 100 parts de 1000 DA chacune.

c- Intitulé du projet : Activités privées d'hospitalisation pour soins des maladies des yeux et cliniques & centres de spécialisés en chirurgie ophtalmologique.

d-Nature de l'investissement : Extension.

e- Localisation du projet : Quartier de la gare commune de sidi aiche 06700 W de BEJAIA.

f- Effectif : Le promoteur qui assume statutairement la fonction de gérant, ce dernier cite vouloir employer sept(07) personne à savoir :

- 1 Médecin ophtalmologue,
- 1 Médecin assistant,
- 2 Infirmières,
- 1 Agent polyvalent,
- 1 Secrétaire,
- 1 Femme de ménage.

Ce projet permet la création de sept (07) postes d'emploi fixes.

g- L'impact du projet sur l'environnement : Le projet aura un impact positif sur l'environnement économique par le soutien et le suivi des dossiers d'investissement.

h-Le secteur et le marché : En raison du caractère vital des prestations de soins et le déficit énorme que connaît le marché en matières de structure de santé spécialisées par rapport au nombre de population dont la région de sidi Aich en compte 250.000 habitants, nous nous pouvons que pronostiquer un bel avenir au présent projet, d'autant plus que les pouvoirs publics encourage les investissements du privé dans ce secteur.

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

2-2 Capacité de commercialisation et chiffre d'affaire

L'élaboration des chiffres d'affaires prévisionnels du présent projet, a prit l'hypothèse suivante :

- Capacité d'admission à raison de : 23 patients / jour,
- Un mois de 22 jours sur une année de 11 mois,
- Un prix moyen de la prestation de : 800,00 DA,
- Un taux d'évolution moyen du chiffre d'affaire annuelle de 05 %.

Ainsi donc on obtiendra le chiffre d'affaires du premier exercice comme suit:

$$(23 \times 22 \text{ jrs} \times 11 \text{ mois}) \times 800 \text{ DA} = 4.500.000,00 \text{ DA}$$

Finalement, nous pouvons dire que les chiffres d'affaires escomptés par ce projet sont envisageables car la demande y est très forte pour ce genre de prestation qui ne connaît pas de concurrence au niveau de la région de Sidi-Aich.

2-3 Les charges et consommations intermédiaires

Sachant que les consommations de matières premières sont constitués principalement de : pansements, seringues, implants oculaires solutés médicales, sérum, oxygène, énergie électrique, frais de téléphone etc....., le total des consommations intermédiaires pour la première année sont évalués forfaitairement à : 850.000.00DA.

2-4 Frais de personnel

Pour un effectif total de 07 personnes il est prévu pour la première année une charge d'environ : 1.800.000,00 DA

Elle représentera 40 % du C.A avec une faible évolution annuel.

2-5 Impôts et taxes

Le montant considéré pour la première année est d'environ : 100.000,00 DA.

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

2-6 Charges financières

Non loin du taux réel (6%), l'étude Technico-économique qui a pris un taux de 6,5 % nous donne pour le premier exercice une charge H.T. de 600.000,00 DA avec une tendance à la baisse.

2-7 Frais divers

Il représente essentiellement la prime d'assurance multirisques, c'est-à-dire 50.000,00 DA la 1^{er} année pour qu'elle augmente au dernier exercice à 80.000,00 DA

2-8 Le cout de l'investissement

Tableau 06 : Le cout de l'investissement

Désignation	Quantité	P.U	H.T	Prix TTC(TVA17)
- Laser yag 1064NM	01	2.452.991.45		2.870.000.00
-Laser 532 NM Diod-pompée ,nd	01	2.811.900.00		3.289.923.00
- ANDIOGRAPHE mydriatique et non mydriatique rétinographe.	01	3.147.690.00		3.682.797.30
- CHAMP Visuel numérisé AP-5000C PROJECTION ORDINATEUR.	01	1.248.000 .00		1.460.160.00
NET A PAYER				11.302.880.30

Source : Données de la banque

2-9 La structure de financement

Le schéma de financement de ces acquisitions voulu par la relation se présente d'après l'étude remise comme suit :

- 10 % Apport personnel : 1.130.288.00 DA
- 90 % C.M.T bancaire : 10.172.592.00 DA

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

- 3-Etude de la rentabilité

Cette analyse se fait en deux étapes :

- Une analyse avant financement.
- Une analyse après financement.

3-1- Analyse de la rentabilité avant financement

Après être assuré que le projet est viable, et qu'un marché existe réellement, le banquier passe à l'étude de la rentabilité de projet afin de déterminer si celui-ci peut générer des profits.

3-1-1-Elaboration des flux de trésorerie

- Elaboration de l'échéancier d'investissement (D A)

Tableau 07 : Répartition d'investissement

Unité : DA

Rubrique	Montant	Taux Amortissement	Durée de Vie
Frais préliminaires	0	0	0
Equipement	11302880,30	10%	10 ans
Matériel roulant	0	0	0
Equipement de bureaux	0	0	0
Totaux	11302880,30		

Source : Données de l'entreprise

- Echéancier d'amortissement

D'après les données, nous constatons que l'entreprise applique un amortissement linéaire pour ses équipements pour une période de 10ans.

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

Tableaux 08 :L'échéancier d'amortissement

Unité :DA

Rubrique	Valeur acquise	Taux	2008	2009	2010	2011	2012
Matériel médicale	11302880,30	10%	1130288,03	1130288,03	1130288,03	1130288,03	1130288,03
Total	11302880,30	/	1130288,03	1130288,03	1130288,03	1130288,03	1130288 ,03

Source : Travail réalisé par nous même à partir des données de l'entreprise.

➤ **Détermination de la valeur résiduelle de l'investissement (VRI)**

$VRI = \text{investissement initial} - \text{montants déjà amortis.}$

VRI = 11302880,30 - 5651440,15 = 5651440,15 DA

L'importance du montant de la valeur résiduelle qui est de 5651440,15 DA sera ajoutée au dernier cash-flow comme recette.

➤ **Détermination de fond de roulement**

Tableaux 09 :L'évolution et variation de BFR

Unité : DA

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
BFR		1042000	71000	116000	121000	79000
V BFR	1042000	-971000	45000	5000	-42000	

Source : Travail réalisé par nous même à partir des données de l'entreprise.

D'après ce tableau, nous constatons que le BFR est positif pendant les 5 ans, ce que veut dire que les dettes fournisseurs n'arrivent pas à financer le cycle d'exploitation de l'entreprise.

Dans ce cas l'entreprise doit financer son besoin de financement à court terme soit par le fond de roulement ou par les concours bancaires courant.

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

➤ **Elaboration du tableau de comptes résultats prévisionnels (DA)**

Tableau 10 : TCR prévisionnel avant financement

Unité : DA

Rubrique	2008	2009	2010	2011	2012
Prestation fournis	4500000	4600000	4700000	4800000	5000000
Matière et fourniture	550000	600000	650000	650000	700000
Service	300000	350000	400000	450000	500000
Valeur ajoutée	3650000	3650000	3650000	3700000	3800000
Frais personnel	400000	450000	500000	550000	600000
Frais divers	50000	50000	60000	80000	80000
Impôt et taxe	100000	120000	135000	145000	155000
EBE	3100000	3030000	2955000	2925000	2965000
Dotation	1130288,03	1130288,03	1130288,03	1130288,03	1130288,03
RBE	1969711,97	1899711,97	1824711,97	1794711,97	1834711,97
IBS	323160	330650	336900	359400	402000
Résultat net	1646551,97	1569061,97	148711,97	1435311,97	1432711,97
Dotation	1130288,03	1130288,03	1130288,03	1130288,03	1130288,03
CAF	2776840	2699350	2618100	2565600	2563000

Source : Travail réalisé par nous même à partir des données de l'entreprise.

La CAF de l'entreprise reste positive durant toutes les années d'exploitation

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

➤ Elaboration de tableau des emplois /ressource avant financement

Tableaux 11 : Tableau des emplois /ressources avant financement

Unité : DA

Rubrique	2007	2008	2009	2010	2011	2012
CAF		2776840	2699350	2618100	2565600	2563000
VRI						5651440,15
Récupération de BFR						79000
Total de ressource	0	2776840	2699350	2618100	2565600	8293440,15
Immobilisation	11302880,30	0	0	0	0	0
V BFR	1042000	-971000	45000	5000	-42000	0
Total emploi	12344880,3	-971000	45000	5000	-42000	0
Flux de trésorerie	-12344880,3	3747840	2654350	2613100	2607600	8293440,15
Flux cumulés	-12344880,3	-8597040,3	-5942690,3	-3329590,3	-721990,3	7571449,85
Flux actualisés à %08	-12344880,3	3470499,84	2274777,95	2074801,4	1916586	5647832,742
Flux actualisés cumulés	-12344880,3	-8874380,46	-6599602,51	-4524801,11	-2608215,11	3039617,632

Source : Travail réalisé par nous même à partir des données de l'entreprise.

Nous avons constaté que les cash-flows ont diminués de 1093490DA durant la période de l'année 2008 à 2009, alors que on a enregistré une faible diminution de 41250 en 2010 par apport à 2009 et une très faible diminution d'une valeur 5500DA en 2011. Contrairement a la dernière année (2012) l'entreprise à réaliser une forte croissance de cash-flow environ 5685840,15 DA, cela est justifier par l'importance du montant de la valeur résiduelle .

3-1-2-Les critères d'évaluation des projets d'investissement

➤ La valeur actuelle nette (VAN)

La formule de la VAN est comme suite :

$$VAN = \sum_{t=1}^n CF(1+i)^{-t} - I_0$$

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

VAN=3039617,632 DA

Le projet d'investissement permet de dégager une VAN positive, donc le projet est rentable et réalisable.

➤ **L'indice de profitabilité (I P)**

Nous avons la formule de l'IP comme suite :

$$\text{IP} = 1 + \frac{\text{la somme des cash-flows actualisé}}{I_0}$$

I_0 : investissement actualisé

L'IP=1,25

Le résultat de cet indice nous indique que chaque dinar investi rapportera 0,25 dinar de gain, selon ce critère le projet est rentable.

➤ **Le taux de rentabilité interne (TRI)**

Tableau 12 : Détermination du taux de rentabilité interne Unité : DA

Rubrique	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Flux de trésorerie	-12344880,03	3747840	2654350	2613100	2607600	8293440,15
Flux actualise à 15%	-12344880,3	3256872,96	2006688,6	1719419,8	1491547,2	4121839,755
Flux actualise cumulés	-12344880,3	-90800734	-7081318,74	-5361898,94	-3870351,74	251488,015
Flux Actualise à 20%	-12344880,3	3121950,72	1842118,9	1510371,8	125683,2	3333962,94
Flux actualise cumulés	-12344880,3	-9222929,58	-7380810,68	-5870438,88	-5744755,68	-2410792,74

Source : Travail réalisé par nous même à partir des données de l'entreprise

Nous avons la formule de TRI comme suite :

$$\sum_{t=1}^n CF(1 + TRI)^{-t} - I_0 = 0$$

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

Par interpolation on trouve :

$$\text{TRI} = T1 \frac{(T2-T1) \cdot \text{VAN1}}{\text{VAN2} + \text{VAN1}}$$

VAN=15% → 251488,015

VAN=20% → -2410792,74

TRI=15% + (20 - 15) * 251488,015 / (251488,015 + 2410792,74)

TRE=15,47%

15,47% > 8 % veut dire que le TRI est supérieur au taux d'actualisation, cela signifie que le projet est acceptable

➤ Le délai de récupération actualisé

Tableau 13 : Détermination du délai de récupération

Année	2008	2009	2010	2011	2012
Flux actualisé a 8%	3470499,84	2274777,95	2074801,4	1916583,06	5647832,742
Cumul des flux actualisé	3470499,84	5745277,79	7820079,19	9736662,25	15384494,99

Source : Travail réalisé par nous même à partir des données de l'entreprise

Nous avons la formule comme suite :

$$\text{DR} = \sum_{i=1}^n \frac{CF_i}{1+t)^i} = I_0$$

DR = 4 + (2608218,05 * 12) / (2608218,05 + 3039614,69) = 4ans et 5mois

Ce résultat signifie que l'entreprise peut récupérer son capital dans un délai de 4 ans et 5 mois.

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

3-2- Analyse de la rentabilité après le financement

Dans cette étude, nous essayerons de déterminer si le projet est toujours aussi rentable après la mise en place des crédits sollicités.

3-2-1-Elaboration des flux de trésorerie après financement

Tableau 14: La représentation de la structure de financement.

Unité : DA

Rubrique	Montant	Rapport	Durée	Diffère	Rapport
Capitaux propre	1130288	10%	/		
Crédit	10172592	90%	5 ans	12mois	5,75%
Total	11302880	100%			

Source : travail réalisé par nous même à partir des données de la banque

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

➤ L'échéancier de remboursement

Tableau 15 :L'échéancier de remboursement

C M T 10172592 DA sur 5 Ans et 12mois au taux de 5 ,75%

Ce tableau montre l'échéancier du remboursement de crédit, ainsi que l'annuité qu'il faudra payer a la fin de chaque année, elle est obtenue donc par l'addition des intérêts et le remboursement principale.

Périodes	Capital	R/principal	Intérêt	Annuité
An 0	10172592	0	584924,04	584924,04
An 1	10172592	2034518,4	584924,04	2619442,44
An 2	8138073,6	2034518 ,4	467939,232	2502457,632
An 3	6103555,2	2034518,4	350954,424	2385472,824
An 4	4069036,8	2034518,4	233969,616	2268488,016
An 5	2034518,4	2034518,4	116984,808	2151503,208

Source : travail réalisé par nous même à partir des données de la banque

➤ Elaboration de l'échéancier des amortissements

Ce tableau comprendra les intérêts intercalaires et ceci afin de déterminer le montant exacte De l'amortissement à inclure dans le nouveau TCR après financement.

Tableau16 : Nouvelles dotation aux amortissements

Années	2008	2009	2010	2011	2012
Anciennes dotation	1130288,03	1130288 ,03	1130288,03	1130288,03	1130288,03
Amortissement intercalé	584924,04	—	—	—	—
Nouvelles dotation	1715212,07	1130288,03	1130288,03	1130288,03	1130288,03

Source : Etabli à partir de TCR Prévisionnel avant le financement et le tableau d'échéancier de remboursement.

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

➤ Etablissement du TCR Prévisionnels après financement

Le TCR prévisionnels après financement intègre les frais financiers et les dotations aux amortissements des intérêts intercalaires.

Tableau 17: TCR Prévisionnel après financement.

Années	2008	2009	2010	2011	2012
EBE	3100000	3030000	2955000	2925000	2965000
Nouvelles dotation	1715212,07	1130288,03	1130288,03	1130288,03	1130288,03
Frais financiers	600000	500000	400000	280000	150000
RBE	784787,93	1399711,97	142711,97	1514711,97	1684711,97
IBS%	323160	330650	336900	359400	402000
RNE	461627,93	106906,97	1087811,97	1155311,97	128711,97
Dotation aux amortissements	1715212,07	1130288,03	1130288,03	1130288,03	1130288,03
CAF après financement	2176840	2199350	2218100	2285600	2413000

Source : travail réalisé par nous même à partir des données de la banque

On constate que le résultat net de l'exercice et la capacité d'autofinancement après financement ont diminué à cause de l'amortissement des intérêts intercalaires et le montant des frais financier durant les cinq années d'exploitation.

➤ Plan de mobilisation

Tableau 18: Présentation de plan de mobilisation

Unité : DA

Rubrique	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Immobilisation	11302880,3					
Variation de BFR	1042000	-971000	45000	5000	-42000	_____
Itéré intercalaire	584924,04					
Total investi	12929804,34					
Crédit	10172592					
Apport	2757212, 34	- 971000	45000	5000	- 42000	

Source : travail réalisé par nous même à partir des données de la banque

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

➤ Etablissement du tableau des emplois /ressources après financement T ER

Tableau

19 : Tableau emploi ressource après financement Unité : DA

Rubrique	2007	2008	2009	2010	2011	2012
CAF	-----	2176840	2199350	2218100	2285600	2413000
VRI	-----	-----	-----	-----	-----	56514140,15
Récupération de BFR	-----	-----	-----	-----	-----	79000
Emprunt	10172592	-----	-----	-----	-----	-----
Apports	2757212,34	-971000	45000	5000	-42000	-----
Total de ressource	12929814,34	1205840	2244350	2223100	2243600	8143440,15
Immobilisation	11302880,30	-----	-----	-----	-----	-----
Variation de BFR	1042000	-971000	45000	5000	-42000	-----
Intérêt	584934,04	-----	-----	-----	-----	-----
Remboursement	-----	2034518	2034518	2034518	2034518	2034518
Dévident	-----	-----	-----	-----	-----	-----
Total emplois	12929814,34	1063518	2079518	2039518	1992518	2034518
Flux de trésoreries	0	142322	164832	183582	251082	6108922,15

Source : Travail réalisé par nous même à partir des données de la banque.

D'après ce tableau, nous avons constaté que les flux de trésorerie sont nul , sur toute la période de réalisation et positifs sur la période d'exploitation .Cela veut dire que pendant la période de réalisation du projet ,le financement des investissement est assuré pendant la période d'exploitation et les ressources du projet sont supérieures à ses emplois.

3-2-2-La rentabilité des fonds propres

Le tableau suivant permet de monter les différents flux à analyses afin de déterminer les différents critères de rentabilité des fonds propres.

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

Tableau 20 : Détermination des flux à analyses Unité : DA

Rubrique	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Les capitaux propres	2757212,34	- 971000	45000	5000	- 42000	-----
Flux de trésorerie	0	142322	164832	183582	251082	6108922,15
Dévident	-----	-----	-----	-----	-----	-----
Flux à analyses	275721 2,34	1113322	119832	178582	293082	6108922,15
Coefficient (1,08) ⁿ	1	0,926	0,857	0,794	0,735	0,680
Flux actualise	-2757212,34	1030936,172	102696,024	141794,108	215415,27	4154067,062
Flux cumulé	-2757212,34	-1726276,168	-1623580,144	-1481786,036	-1266370,766	2887696,296
Coefficient (1,2) ⁿ	1	0,833	0,694	0,578	0,482	0,402
Flux actualise	27573212,34	927397,226	83163,408	103220,396	141265,524	2455786,704
Flux cumulé	-2757212,34	-1829815,114	-1746651,706	-1643431,31	-1502165,786	953620,918
Coefficient (1,3) ⁿ	1	0,769	0,592	0,455	0,350	0,269
Flux actualise	-2757212,34	856144,618	70940,544	81254,81	102578,7	1643300,058
Flux cumulé	-2757212,34	-1901067,722	-1830127,178	-1748872,368	-1646293,668	-2993,61

Source : travail réalisé par nous même à partir des données de l'entreprise

➤ **La valeur actuelle nette des fonds propre**

La VANFP = 2887696 ,296 DA

Les fonds propre dégage une VAN très importante (2887696 ,296 DA) supérieur a celle de projet.

➤ **Le délai de récupération des fonds propres (DRFP)**

Tableau21 : Détermination de délai de récupération des fonds propres (DREP)

Rubrique	2008	2009	2010	2011	2012
Flux actualise	1030936,172	102696 ,024	141794,108	215415,27	4154067,062
Flux cumulé	1030936,172	1133632,196	1275426,304	1490841,574	5644908,636

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

4ans → 1490841,574 DA

Les capitaux propre → 2757212,34

5ans → 5644908,636

DRFP = 4ans + (1266370,766*12) / (1266370+ 288769,296)

DRFP = 4ans + 15196449,19/1555140,062 = 4 ans et 9mois

Les fonds propre seront récupérés en 4 ans et 9mois au taux d'actualisation de 8%

➤ Le taux de rentabilité interne (TRI_{FP})

TRI_{FP} = VAN_{FP} à 20% → 953620,918

TRI_{FP} = VAN_{FP} à 30% → - 2993,61

TRI_{FP} = 20% + (30% - 20%)* 953620,918/(953620,918+ 2993,61)

TRI_{FP} = 20 + 9536209,18 / 956614,528

TRI_{FP} = 29,96 %

Le taux de rentabilité interne des fonds propre (29, 96 %) est supérieur au taux de rentabilité interne du projet (15,47%)

TRI < TRIF → présence d'un effet de levier positif, donc le promoteur a l'intérêt d'emprunter.

4-La décision finale du la banque

Après avoir effectué l'étude approfondie sur la solvabilité et la rentabilité du projet

La banque CPA propose un avis favorable pour un crédit à moyen terme.

➤ Le crédit

-Le crédit accordé par CPA 10172592 DA

-La durée de 5ans dont une année de diffère

-Le taux d'intérêt est de 5,75 %

Chapitre III : La contribution de la CPA-banque aux financements par les crédits d'investissements

➤ Les garanties

-Délégation assurance multirisque

-Nantissement spécial matériels

-Caution du gérant associé

Conclusion

Après l'étude de dossier, nous avons constatés que le projet est économiquement viable et les résultats des analyses précédente démontre qu'il est financièrement rentable avec une VAN positive, un DR acceptable et un TRI satisfaisant, celui –ci est jugé avoir une rentabilité , du fait qu'il génère des ressources suffisantes permettant de faire face aux dépenses et dégager des flux de trésorerie positifs, ainsi il représente un effet de levier positif, ce qui signifie que l'emprunt est profitable pour le gérant en augmentant la rentabilité de son projet .

Conclusion générale

Conclusion générale

L'entreprise prend des différentes décisions qui vont l'aider à atteindre ces objectifs, que ce soit dans le domaine d'investissement ou dans le domaine de la finance.

L'investissement apparait comme le variable moteur de la création de valeur, au sens large c'est l'utilisation des fonds aujourd'hui dans le but d'obtenir dans l'avenir des recettes anticipées.

Cette investissement nécessite des sommes importante qui ne peuvent pas être assuré par l'entreprise elle même, ce qui nécessite le recoure au crédit bancaire.

Au terme de ce mémoire qui arrive la fin de stage pratique effectué au niveau de CPA ,nous a permis de consolider les connaissance théorique et nous a permis de voir la pratique du crédit dans la banque ,ou on n'a constaté qu'avant l'octrois d'un crédit d'investissement ,le banquier fait appel a la collecte d'information qui lui permet de connaitre son client on exigeant les différents documents ,ensuite il s'intéresse a une étude minutieuse de chaque détail que ca soit sa viabilité ,sa rentabilité ou même sa performance.

La notion de crédit est suivie toujours par la notion de risque, c'est pour cela la banque doit s'assurer que l'entreprise est capable de rembourser son emprunt, sa protection est assuré par la prise de garantie.

La décision du banquier doit reposer sur la qualité du dossier et sur l'existence de garantie.

Liste des abréviations

ANSEJ : Agence Nationale de Soutien à L'Emploi de jeune

ANJEM : Agence Nationale de gestion du Micro crédit

BFR : Besoin en Fond de Roulement

BOAL : Bulletin Officiel des Annonces Légales

CPA : Crédit populaire d'Algérie

CAF: Capacité d'Autofinancement

CLT: Crédit à Long Terme

CNAC : Caisse National d'assurance Chômage

CF : Cash –Flow

CMT : Crédit à Court Terme

DA : Dinar Algérien

DRA : Délai de Récupération Actualisé

DRFP : Délai de Récupération des Fonds Propres

EURL : Entreprise uni personnelle à Responsabilité limité

EBE : Excédent Brute d'exploitation

IBS : Impôt sur le Bénéfice des sociétés

IP : l'indice de Profitabilité

TRI : le Taux de Rentabilité Interne

TCR : Tableau des Comptes de Résultat

TRIFP : Le Taux de Rentabilité Interne des Fonds Propres

VAN : la Valeur actuelle Nette

VANFP : La Valeur actuelle Nette de Fonds Propres

Liste des figures

N°de la figure	Titre de figure	page
01	Processus de décision d'un projet d'investissement	30
02	Les différentes formes de garanties	40
03	Répartition CPA dans le territoire national	46
04	Organigrammes de l'agence sidi aich « 365 »	48

Liste des tableaux

N° du tableau	Liste des tableaux	Page
01	Les différentes rubriques de l'investissement	58
02	Tableau D'investissement	60
03	Tableau D'amortissement	61
04	Tableau des comptes de résultat	62
05	Elaboration des flux nets de trésorerie	63
06	Le cout de l'investissement	72
07	Répartition d'investissement	73
08	L'échéancier d'amortissement	74
09	L'évolution et variation de BFR	74
10	TCR Prévisionnel avant Financement	75
11	Tableau des Emplois /Ressources avant Financement	76
12	Détermination du Taux de la Rentabilité interne	77
13	Détermination du délai de récupération	78
14	La représentation de la structure de l'investissement	79
15	L'échéancier de remboursement	80
16	Nouvelles dotation aux amortissements	80
17	TCR prévisionnel après financement	81
18	Présentation de plan de mobilisation	81
19	Tableau emploi /ressource après financement	83
20	Le délai de récupération des fonds propres (DRFP)	83

Bibliographie

Ouvrages

- A. BOUDINOT, J. C, ferabot, « technique et pratique bancaire », Ed, Sirey .
- BOUYAKOUBE. F, « l'entreprise et le financement bancaire », casbah édition, Alger ,2000 .
- BENHALIMA .A, « pratique des technique bancaires », référence à l'Algérie, Edition ,Dahleb ,Alger .
- BEITON . A et Agazorata , « dictionnaire économique », éd Armand colin ,paris , 2004 .
- BENKRIM .KARIM , « crédit bancaire et financière », éd elout hmania ,Alger ,2010 .
- C.BRUCAU, « le crédit bail mobilier », édition banque novembre 1999 .
- C. KHAROUBI et P. thomas, « analyse du risque de crédit R B.
- DELPHINE .LAUTIER, « techniques financières internationales » 8^{eme} Edition, paris.
- ERICM .MANCHON, « Analyse bancaire de l'entreprise », Ed, Economica ,paris ,septembre 2001 .
- François. Desmicht , « pratique de l'activité bancaire »,Ed Dunod ,paris ,Novembre ,2004
- Gerad. rouyer, ALAIN. CHOINEL, « la banque et l'entreprise : technique actuelle de financement »,3^{eme} Edition banque Editeur, paris, 2001.
- G .LEGRAND et H .MARTINI ,« des opérations import –export »,Dunod ,paris ,2008.
- GUY. CAUDAMINE, « BANQUE et MARCHES FINANCIERS », Economica , 49, rue Hériat, 75015 Paris.
- HADJ. SADOCT, « les risque de l'entreprise et de la banque »,édition dahlab 2007 .
- HOUDAYE. R, « évaluation financier des projet »2^{eme} édition , economica ,paris 1999 .
- JEAN .BARREAU, JACQUELIN. DELAHAYE, « gestion financier » 4^{édition}, dunod, paris, 1995
- K .CHIHA, « finance d'entreprise »,édition ,Alger

- LUC BARNET .ROLANDE , « principe de technique bancaire »,25 éme édition dunod ,paris, 2008 .
- LASARY : « Evaluation et financement de projet », édition dar el othmania, 2007,
- MONCHON. E, « analyse bancaire de l'entreprise » Economica, paris 2001 .
- MANNAI .S, et SIMON .Y , « technique financement inter nationale » ,7éme Edition ,Economica ,paris ,2000.
- MICHEL .ROUCH et G2RAD NOLLEAU, « le contrôle de gestion financière »,éd revue banque éditeur ,3eme édition ,paris , 1998 .
- MONOD .D ; « moyens et techniques internationaux » ,3éme édition ESKR, paris, 2004.
- NORBERT .GUEIU , « financement d'entreprise »édition d'organisation.
- P .CONSO et FAROUK .HAMICI , « gestion financière et l'entreprise » ,10 édition ,paris ,2002 .
- PERCIE DU SERT , « risque et contrôle » éd economica ,1999.
- PAPIN.R ; « Stratégie pour la création d'entreprise »,12ème Edition, Dunod, Paris ,2007.
- ROBOT .H , « évaluation des projets » ,2éme édition economica ,1990 .
- Sylvie de caussergues ; « gestion de la banque »,2émé édition, 1996.
- Taverdet.popiolek , « guide du choix d'investissement »,Edition d'organisation, paris,2006.
- VIZZAVONA, « gestion financières » ,9^{eme} édition, Berti, Alger.

Testes et lois

- Loi N°1990 du 14 Avril 1990 relative a la monnaie et le crédit .article 114.
- Article de 543 bis 14 code de commerce
- Article 409du code commerce
- L'article 644du code civil
- Article 664 du code civil algérien

- Article 665 du code civil
- Article 109 du code civil
- Article 822 de code civil

Dictionnaire

- Dictionnaire d'économie et des faits économiques et sociaux contemporains Faucher. .

Mémoires

- M.A, « étude analytique d'un financement bancaire », université de Mouloud Maammeri Tizi-Ouzou, licence en science économique ,2008 .

Site Internet

- Meilleure banque .blogs pot .com.
- www.Vernimment.net
- [www.docteur](http://www.docteurcredit.org) crédit .Orgprêt banque
- [www.bourse](http://www.boursecredits.com) des crédits .com.
- www.ansej.dz
- www.CNAC.DZ
- www.angem.dz

Documents divers

- Les documents internes de l'agence CPA

Table des matières

Introduction générale	1
Chapitre 1 : Le financement bancaire	3
Section 01 : Généralité sur les banques	3
1- Définition de la banque	3
2- Les types de banque	3
2-1 La banque centrale	4
2-2 La banque de dépôt.....	4
2-3 La banque universelle	4
2- 4 La banque d'affairés	4
2-5 La banque d'investissement	5
3- Les caractéristiques des banques.....	5
3-1 La gestion de l'argent des clients	5
3-2 Individu /société entreprise	5
3- 3 Acceptation des dépôts	5
3- 4 L'accord de crédits	5
3- 5 Facilité des opérations de paiement	5
3- 6 Une tendance continue vers la perfection des services	6
3-7 Fonctions croissantes	6
3- 8 Un lien entre les différents acteurs économique	6
3-9 Finance des entreprises	6
3- 10 Identité du nom	6

Table des matières

4 Le rôle de la banque	6
4-1 Le financement de l'économie	6
4 -2 Le rôle des intermédiaires financiers	7
Section 02 : Généralité sur le crédit bancaire.....	7
1-Définition de crédit	8
1-1 Définition juridique	8
1-2 Définition économique	9
2- Les types de crédits.....	9
2-1 Financement de l'exploitation	9
2- 1-1 Les crédits d'exploitations directs (par caisse)	9
a) Les crédits par caisse globaux	9
➤ La facilite de caisse	10
➤ Le découvert	10
➤ Le crédit compagne	10
➤ Le crédit relais (de soudure).....	10
b)Le crédit par caisse spécifique	11
➤ L'escompte commercial	11
➤ Les avances sur les marchandises.....	12
➤ L'escompte du warrant	12
➤ Les avances sur titres	12
➤ Les avances sur factures	13
➤ Le factoring (l'affacturage).....	13
2-1 -2 Les crédits d'exploitation par signature	13
• L'aval	13
• L'acceptation	14
• Le cautionnement	14

Table des matières

2-2 Financement d'investissement	15
2-3 Financement de commerce extérieur	15
2-3 –1 Définition de commerce international	15
2-3 – 2 Les composantes du commerce international	15
2-3-2-1 Les importations	15
a) Définition de crédit documentaire	16
b) Les formes du crédit documentaire.....	16
➤ Le crédit documentaire révocable	16
➤ Le crédit documentaire irrévocable	16
➤ Le crédit irrévocable et confirmé	16
2-3-2 –2 Le financement des exportations.....	17
a) crédit fournisseur	17
b) Crédit acheteur	17
2-4 Financement des particuliers	18
a) Le crédit à la consommation	18
b) Le crédit immobilier	19
3- Les caractéristiques du crédit	19
a)La confiance	19
b) La durée	20
c) Le risque	20
d)La rémunération	20
4- rôle de crédit	21
➤ Permet les échanges	21
➤ Stimule la production	21

Table des matières

➤ Amplifie le développement	21
➤ Le crédit instrument de création de monnaie	21
5- Les conditions d'octroi d'un crédit	22
➤ Avoir des revenus fixes et réguliers pour assurer son prêt bancaire	22
➤ Avoir des taux d'endettement faibles	22
➤ Sa capacité en apport personnel	22
➤ pas être répertorié entant bancaire	23
Conclusion	23
Chapitre 02 : Les notions de base de crédit d'investissement	24
Section 01 : L'investissement et la décision d'investir	24
1 -Définition de l'investissement	24
1-1 D'un point de vue économique	24
1-2 D'un point de vue financier	25
1-3 D'un point de vue comptable	25
2- Typologie d'investissement	25
2-1 Les investissement par nature	25
a) Les investissements matériels	25
b) Les investissements financiers	26
c)Les investissements immatériels.....	26
2-2 Les investissements par destination	26
a)Les investissements de remplacement ou de renouvellement	26.
b) Les investissements de modernisation	26.
c)Les investissements de productivité	26.
d) Les investissements d'expansion	26
e) Les investissements d'innovation	26
2-3 Les investissement stratégiques	26
a)Les investissements offensifs	26

Table des matières

b) Les investissements défensifs	27
c) Les investissements de diversification.....	27
3-La décision d'investissement	27
3-1 Les objectifs stratégiques	27
3-2 La conception de projets	28
3-3 La collecte des informations	28
3-4 Processus de décision d'un projet d'investissement	29
Section 02 : Aperçu sur le crédit d'investissement	31
1- Définition de crédit d'investissement	31
2- Type de crédit d'investissement	31
2-1 Les crédits d'investissement classique	32
2-1-1 Les crédit d'équipement à court terme	32
2-1-2 Les crédits à moyen terme	32
2-1-3 Les crédits à long terme	32
2-2 Le crédit-bail ou leasing	32
2-2 1-Type de crédit-bail.....	33
➤ Selon le transfert du risque	33
a)Le leasing financier	33
b) Le leasing opérationnel	34
➤ Selon l'objet du contrat	34
a) Leasing mobilier.....	34
b)Leasing immobilier	34
c) Le leasing sur forme de commerce	34
➤ Selon la nationalité de contrat	34

Table des matières

a) Le crédit-bail national.....	34
b) Le crédit-bail international.....	34
2-2 – 2 Avantage et inconvénients du crédit-bail.....	35
a) Avantage du crédit-bail.....	35
b)Inconvénients.....	35
2-3 Les crédits spéciaux	36
2-3-1 Les crédits de soutiens à l’emploi de jeune	36
2-3-2 Crédit au promoteur indépendant	36
2-3-3 Les micros crédit	37
Section 03 : Les risques et les garanties de crédit d’investissement	37
1-Définition de risque	38
2-Type de risque	38
2-1 Le risque d’immobilisation	38
2- 2 Risque de taux	38
2-3 Risque de change	38
2 -4 Risque d’insolvabilité ou de non remboursement.....	39
3- Définition de garantie.....	39
4- Les formes de garanties	39
4 – 1Les garanties personnelles	40
• Le cautionnement.....	40
a-Les cautionnements simples	41
b- Le cautionnement solidaire	41
• L’Aval.....	41
4-2 Les garanties réelles	41

Table des matières

• Gage	42
a- Gage avec dépossession	42
b-Gage sans dépossession	42
• Le nantissement	42
• L'hypothèque	43
Conclusion	43

Chapitre 03 : La contribution de la CPA banque aux financements par les crédits d'investissement

Section 01 : Présentation de l'organisme d'accueil CPA..... 44

1- présentation du Crédit Populaire d'Algérie	44
1-1 Historique de CPA.....	44
1-2 Les intervention du CPA	45
2- Répartition du CPA dans le territoire nationale	46
2-1 Organisation de l'agence CPA sidi aich.....	47
2-2 Organigramme de l'agence sidi aich « 365 ».....	48
3- Présentation du service crédit	51
3-1 Organisation du service crédit.....	51
3-2 Les rôle de service crédit	52

Section 02 : Montage et étude d'un dossier de crédit d'investissement54

1- Constitution d'un dossier de crédit d'investissement	54
2- Etude technico – économique	55
2-1 Présentation général du projet	56
2-2 L'étude économique du projet	56
2-3 L'étude technique de projet	57
2-3-1 Le processus technologique	57
2-3-2 La capacité de production et effectif nécessaire	57.
2-3-3 La localisation géographique	57
2-3-4 L'approvisionnement.....	58

Table des matières

2-3-5 Le cout de l'investissement	58
2-3-6 Planning de réalisation	59
2-3-7 Le financement	59
3 – Analyse de la rentabilité du projet	59
3-1 Rentabilité économique du projet (avant financement).....	59
3-1-1 Elaboration des flux de trésorerie prévisionnels	59
- Elaboration de l'échéancier dès l'investissement	60
- Elaboration de l'échéancier des amortissements.....	60
- Détermination de la valeur résiduelle des investissements	60
- Détermination du besoin en fond de roulement.....	61
- Elaboration du tableau des comptes de résultatsprévisionnel.....	62
- Elaboration des flux nets de trésorerie	63
3-1-2 Critères d'évaluation des projets d'investissement	64
➤ La valeur actuelle nette (VAN)	64
➤ L'indice de profitabilité(IP).....	65
➤ Le taux de la rentabilité interne.....	65
➤ Le délai de récupération du capital investi	66
3-2 Rentabilité du projet après financement	67
3-2-1- Elaboration des flux de trésorerie après financement.....	67
✓ Elaboration de l'échéancier de remboursement de l'emprunt	67
✓ Calcul des nouvelles dotations aux amortissements	67
✓ Elaboration du TCR	67
✓ Elaboration du plan de mobilisation.....	67
3-2-2-Critères des rentabilités après financement	67
La VAN	67
L'IP	67
Le DRC	67

Table des matières

Le TRI	67
Section 03 : Etude d'un cas pratique	
1- Identification du demandeur de crédit	69
2- Etude technico-économique.....	70
3- Etude de la rentabilité	73
4- La décision finale de la Banque	84
Conclusion générale	86

ASEM EURL

Appareil pour la Santé et Equipement Medical.

11 RUE RABAH NOEL ALGER ALGERIA

Tél. : 00.213.21.23.60.58

Fax : 00.213.21.23.80.82

e-mail : asem_medical@yahoo.fr

Id Fiscal : 000216029000657

AI : 16025164007

RC : 02B0016525

Compte : BDL 1504002076800

Facture Proforma 161/07

Date : 05-02-2007

Doit **EURL CLINIQUE MAOUCHE**
 CITE DE LA GARE SIDI AICH
 BEJATA -
 Id Fiscal 000306399018635
 Article
 RC N°

Ref.	Désignation	Quantité	PU HT	Montant HT	TVA
1 Q-LAS 10 CSO	LASER YAG 1064nm Dual Beam 635nm diode Intensité variable jusqu'à 200 micro-watt. Lampe a fente CSO Ecran de contrôle Table électrique ajustable + Pedal	1	2 452 991.45	2 452 991.45	17 %
2 Classic G Hs	LASER 532nm Diode pompée nd Dimension du Spot 50-1000 Microns Zoom Optique. Faisceau de projection: Diode Rouge a 638 nm. Tableau de controle LCD Lampe a Fente Haag Streit BQ 900 5 Grossissement Table à élévation électrique. GARENTIE 2 Ans	1	2 011 900.00	2 011 900.00	17 %
3 VX-10 angiogra	Angiographe mydriatique et non mydriatique Rétinographe Appareil photo 35 mm. Moniteur LCD 5.6 pouces Voltage et puissance 220 V 50 HZ Dimension 400(W) 250 (D) 752 (H) mm Poids 110 Kg	1	3 147 690.00	3 147 690.00	17 %
4 AP-5000 C	CHAMP VISUEL NUMERISE AP-5000C PROJECTION Ordinateur, Ecran Plat 17", Imprimante photos Table Electrique 25 Types de tests programmés Combinaison entre Champ visuel de Goldmann et du Périmaltre automatique	1	1 248 000.00	1 248 000.00	17 %

Arrêté le présent devis à la somme de : ONZE MILLIONS TROIS CENT DEUX MILLE HUIT CENT QUATRE-VINGT DINARS ET TRENTE CENTIMES

Montant HT	9 660 581.45
Total TVA	1 642 298.85
Timbre	0.00
Net à payer	11 302 880.30

ASEM
 ALGER ALGERIA

Totaux



TABLEAU DE COMPTES DE RESULTATS

DESIGNATIONS DES COMPTES	1ere Année	2éme Année	3éme Année	4éme Année	5éme Année
VENTES DES m/SES Marchandises consommées					
MARGE BRUTE					
MARGE BRUTE PRODUCTION VENDUE PRODUCTION STOCKEE L'ENTRE P/ELLE PRESTATIONS FOURNIES	4500000	4600000	4700000	4800000	5000000
TRESTATIONS CHARGES OROD MATIERS ET FTURES CONSOMME SERVICES	550000 3000000	600000 3500000	650000 4000000	650000 4500000	700000 5000000
VALEUR AJOUTER	3650000	3650000	3650000	3700000	3800000
VALEUR AJOUTER PRODUITS DIVERS TRANSFERT DE CHARGES EXPLOIT FRAIS DE PERSONNEL IMPOTS ET TAXES FRAIS FINANCIERS FRAIS DIVERS DOT AMORTS /PROVISIONS	3650000 400000 100000 600000 50000 1130288,03	3650000 450000 120000 500000 50000 1130288,03	3650000 500000 135000 400000 60000 1130288,03	3700000 550000 145000 280000 80000 1130288,03	3800000 600000 155000 150000 80000 1130288,03
RESULTAT D'EXPLOITATION	1369711,97	1399711,97	1424711,97	1514711,97	1684711,97
PROD HORS EXPLOITATION CHARGES HORS EXPLOITATION	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0
RESULTAT HORS EXPLOITATION	0	0	0	0	0
RESULTAT D'EXPLOITATION	1369711,97	1399711,97	1424711,97	1514711,97	1684711,97
RESULTAT HORS EXPLOITATION	0	0	0	0	0
RESULTAT DE L'EXERCICE	1369711,97	1399711,97	1424711,97	1514711,97	1684711,97
IMPOTS /BENEFICE	323160	330650	336900	359400	402000
RESULTANT NET DE L'EXERCICE	1046551,97	1069061,97	1087811,97	1155311,97	1282711,97



BILAN PREVISIONNELS SUR 5 ANS

ACTIF

DESIGNATIONS DES COMPTES	1ereAnnée	2éme Année	3éme Année	4éme Année	5éme Année
INVESTISSEMENTS :					
MATERIELS MEDICALS	11302880,3	11302880,3	11302880,3	11302880,3	11302880,3
AMORTISSEMENT/RESORPTIONS	1130288,03	2260576,6	3390864,9	4521153,2	56514411,5
TOTAL	13172592	9042303,7	7912015,4	6781727,1	5651438,8
STOCKS :					
ARCHANDISES	0	0	0	0	0
S/TOTAL	0	0	0	0	0
PREVANCE :					
AVANCES P/COMPTE	1327299	802312	676299	340299	—
AVANCES D'EXPLOITATION	490831	—	2005253	585003	966402
DISPONIBILITES	1443372	1555694	1685526	1899108	2259588
S/TOTAL	3261502	2376006	2567078	2824410	3225990
TOTAL GENERAL	13434094	11418309,7	10479093,4	9606137,1	8877428,8



PASSIF

DESIGNATIONS DES COMPTES	1ereAnnée	2éme Année	3éme Année	4éme Année	5éme Année
FONDS PROPRES/:					
FONDS SOCIAL	100000	100000	100000	100000	100000
RESULTAT EN INST D'AFFECTATION	0	969469	1961448	2972177	4050406
TOTAL	100000	1069469	2061448	3072177	4150406
DETTES :					
EMPRUNT BANCAIRE	8138074	6103556	4069038	2034520	0
RETENTIONS P/COMPTE	2081834	2081834	2081834	2081834	2081834
DETTES ENVERS LES ASSOCIES					
DETTES D'EXPLOITATION		383160	390650	396900	420000
DETTES FINANCIERES	420000				
S/TOTAL	10639908	8568550	6541522	4513254	2501834
BENEFICE DE L'EXERCICE	2694186	1780290.7	1876123.4	2020706.1	2225188.8
TOTAL GENERAL	13434094	11418309.7	10479093.4	9606137.1	8877428.8

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL SUR 5 ANS

N°	LIBELLE	1ere Année	2eme Année	3eme Année	4eme Année	5eme Année
	SOLDE DE DEPART :	2 628 178	1 443 372	1 555 694	1 685 526	1 899 108
	DEPENSES :					
1	ACHATS PRODOTS OPHTALMOLOGIE	550 000	600 000	650 000	650 000	700 000
2	SERVICES	300 000	350 000	400 000	450 000	500 000
3	FRAIS DE PERSONNEL	400 000	450 000	500 000	550 000	600 000
4	IMPOTS ET TAXES	100 000	120 000	135 000	145 000	155 000
5	FRAIS FINANCIERS	600 000	500 000	400 000	280 000	150 000
6	FRAIS DIVERS	50 000	50 000	60 000	80 000	80 000
7	REMBT. EMPRUNT	2 034 518	2 034 518	2 034 518	2 034 518	2 034 520
8	INVESTISSEMENTS	11 302 880				
9	AUTRES DETTES	420 000	365 160	390 650	395 900	420 000
10	TOTAL DES DEPENSES	15 757 398	4 487 678	4 570 168	4 586 418	4 639 520
	RECETTES :					
11	RECETTES DE L'EXERCICE	4 500 000	4 600 000	4 700 000	4 800 000	5 000 000
12	EMPRUNT BANCAIRE	10 172 592				
13	TOTAL DES RECETTES	14 672 592	4 600 000	4 700 000	4 800 000	5 000 000
14	SOLDE RECETTES - DEPENSES	1 084 806	112 322	129 832	213 582	360 480
15	SOLDE FIN DE PERIODE	1 443 372	1 555 694	1 685 526	1 899 108	2 259 588

ANALYSE FINANCIERE * ACTIVITE * MVTS D'AFF. * RESULTAT Unité : MDA

STR. ET ACT	2008	2009	2010	2011	2012	RATIOS	2008	2009	2010	2011	2012
FONDS PROP	1005	1995	3005	4079	5275	% BILAN	8,58	18,77	31,26	47,08	67,14
DONT RES. REP.	806	926	943	1006	1125						
C/C ASS/ACT.	2082	2082	2082	2081	2082						
D.L.M.T	8138	6104	4069	2035		% BILAN	69,50	57,42	42,33	23,48	
DEC. GAR/BDC											
FONDS PERM.	11225	10181	9156	8194	7357	%BILAN	95,86	95,77	95,24	94,58	93,63
IMMOB. NETTES	9461	8254	7047	5839	4632	% BILAN	80,80	77,65	73,30	67,40	58,94
AMORT.	2612	3820	5027	6234	7442	% Im. Brutes	21,64	31,64	41,64	51,64	61,64
FONDS DE ROUL.	1763	1927	2109	2355	2725	%C.A	39,19	41,86	44,87	49,07	54,51
ST/TRAV EN CRS						%C.A					
CREANCES COM.	1327	820	676	340		%C.A	29,50	17,83	14,39	7,09	
AUTRES CREANC.	401		205	585	966	% BILAN	4,19		2,14	6,75	12,30
D.C.T	776	749	766	804	887	% BILAN	6,63	7,05	7,96	9,28	11,29
D.F.R	1042	71	110	121	79	%C.A	23,16	1,56	2,47	2,53	1,58
RESPONIBILITES	1443	1556	1686	1699	2260	% BILAN % DETTES	12,33	14,83	17,53	21,92	28,76
Nettes BANL.											
TRESORERIE	1443	1556	1686	1699	2260	%C.A	32,07	33,82	35,86	39,56	45,18
TOTAL DU BILAN	11709	10330	9314	8364	7858						
TOTAL DU PASSIF	11709	10630	9314	8364	7858						
MVTS CONFIES						%C.A					
CHIFF. D'AFFAIRES	4500	4600	4700	4800	5000						
PRODUCTION											
CONSUMMATION	850	950	1050	1100	1200						
VAL. AJOUTEE	3650	3650	3650	3700	3800	%C.A	81,11	79,35	77,86	77,08	76,00
CHARGES PERS.	400	450	500	550	600	%C.A	8,89	9,78	10,64	11,46	12,00
CHARGES FIN.	600	500	400	280	150	%C.A	13,33	10,87	8,51	5,83	3,00
AUTRES CHARGES	150	170	195	225	235	%C.A	3,33	3,70	4,15	4,69	4,70
AMORT. ANNUELS	1207	1207	1207	1207	1207	%C.FLOW	55,46	54,89	54,42	52,80	50,02
RESULTAT BRUT	1293	1323	1348	1438	1608	%C.A	28,73	28,76	28,68	29,96	32,16
IMPOT / BENEFICE	323	331	337	359	402	%C.A	7,18	7,20	7,17	7,48	8,04
RESULTAT NET	970	992	1011	1079	1206	%C.A	21,55	21,57	21,51	22,48	24,12
CASH FLOW	2177	2199	2218	2286	2413	%C.A	48,38	47,80	47,19	47,63	48,26
Principal / an	1907	2543	2543	2543	636	%C.F. brut	88	116	115	111	26
CASH FLOW NET	270	344	325	257	1777						
Cumul CASH F Brut	8629	10828	13046	15332	17745						
Total remboursé	1907	4449	6992	9534	10170	Cumul CASH F Brut	0,22	0,41	0,54	0,62	0,57



Agence : _____

DEMANDE DE CHEQUE DE BANQUE

Nom/Prenom ou Raison Sociale : _____

Né le : _____ à : _____

Adresse : _____

Compte N° (1) ou N° Carte d'Identité (2) délivrée à : _____

Monsieur le Directeur de l'Agence C.P.A.

Objet : Demande de Chèque de Banque

Monsieur le Directeur

Par le débit de mon compte N° : _____

Par le versement préalable de la provision

J'ai l'honneur de vous demander de me délivrer un Chèque de Banque sous mon entière responsabilité.

Libellé à l'ordre : _____

_____ d'un montant de DA : (en chiffres et lettres) : _____

Je vous serai obligé, sauf opposition de ma part, de bien vouloir bloquer la provision de ce chèque et de la mettre à la disposition du bénéficiaire pendant toute la durée de validité du lendemain de son émission.

Je vous décharge des conséquences qui pourrait éventuellement résulter de cette opération.

Signature

ACCUSE DE RECEPTION

*Serie et N° Chèque : _____

* Date : _____

* SIGNATURE

Biffer la mention inutile :

(1) concerne les clients domiciliés.

(2) concerne les clients de passage.



Versement de M. :

دفع من السيد (ة) :

لحساب رقم
Pour compte N°

--	--	--	--

de M.

للسيد (ة)

المبلغ المدفوع Somme Versée		المبلغ المطلوب Somme Demandée		
الأوراق Billets	2 000 DA	الأوراق Billets	2 000 DA	
	1 000 DA	1 000 DA	1 000 DA	
	500 DA	500 DA	500 DA	
	200 DA	200 DA	200 DA	
	100 DA	100 DA	100 DA	
	50 DA	50 DA	50 DA	
Billets	20 DA	20 DA	20 DA	
	10 DA	10 DA	10 DA	
	5 DA	5 DA	5 DA	
	القطع Pièces	200 DA	القطع Pièces	200 DA
		100 DA	100 DA	100 DA
		50 DA	50 DA	50 DA
20 DA		20 DA	20 DA	
10 DA		10 DA	10 DA	
5 DA		5 DA	5 DA	
2 DA		2 DA	2 DA	
1 DA		1 DA	1 DA	
0.50 DA		0.50 DA	0.50 DA	
0.20 DA		0.20 DA	0.20 DA	
0.10 DA		0.10 DA	0.10 DA	
0.05 DA		0.05 DA	0.05 DA	
0.02 DA		0.02 DA	0.02 DA	
0.01 DA	0.01 DA	0.01 DA		
Total		Total		

Le : في

Signature :

الإمضاء :

Résumé

Dans le cadre des crédits, la collecte de l'information à travers les documents comptables tels que les bilans et les comptes de résultats sont très importantes. De ce fait, en plus de l'appréciation de la viabilité de sa réalisation, le banquier doit s'atteler à diagnostiquer avec pertinence de l'entreprise à travers une évaluation minutieuse de ses performances économiques et financières.

Pur réaliser cette évaluation, le banquier utilise un outil incontournable : le diagnostic financier, qui fait appel à la réflexion, au bon sens, à l'application des connaissances comptables, économiques, financières et fiscales ainsi qu'à la culture générale acquise dans l'ensemble des domaines économique, industriel, financière et autres

In the context of loans, the collection of information through accounting documents such as balance sheets and income statements is very important. As a result, in addition to appreciation of the viability of his relationship, the banker must work to diagnose with relevance the company through a thorough evaluation of its economic performance and financial.

To carry out this evaluation, the banker uses an unavoidable tool: the diagnosis financial, using thinking, common sense, knowledge translation accounting, economic, financial and tax matters as well as the general culture acquired in all economic, industrial, financial and other fields.